G. Lebeau
Pour mieux vivre en auto

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
SERVICE EXPRESS 1 JR
2 POUR 1
Obtenez une 2e monture sans frais
336-5330
Cette offre prendra fin sans préavis

Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère
Minimum – 18° Maximum – 5°
Demain: Vents violents et froid DÉTAILS PAGE E 20

MONTRÉAL, SAMEDI 24 FÉVRIER 1990 106e ANNÉE Nº 124 204 PAGES, 14 CAHIERS

Îles de La Madeleine : 2 00 1,25 $

Aujourd'hui

Des ministres brandissent l'étendard du nationalisme

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

L'idée d'un Québec souverain ne fait plus peur autant dans les rangs libéraux, et plusieurs ministres influents du gouvernement Bourassa sont disposés et prêts à en mettre en branle le processus de réalisation, si les circonstances les y amènent.

Les discussions autour d'un «fédéralisme rentable» n'ont évidemment pas manqué de faire ressortir l'éventualité d'un retrait du Québec de la fédération canadienne, durant le caucus réunissant les députés du Parti libéral du Québec (PLQ), hier, dans la Vieille Capitale.

Manifestement, une aile nationaliste s'est formée qui a pris des proportions importantes, tant en nombre qu'en poids politique, au sein des parlementaires du PLQ. Si tous ne le disent pas encore ouvertement, d'autres, dont plusieurs ministres, ont causé un certain étonnement, hier, en s'en ouvrant aux journalistes.

Les remous sont si évidents que même certains éléments semblent prêts à remettre en question le fédéralisme canadien, même si l'Accord du lac Meech devait être ratifié, le 23 juin.

C'est le puissant ministre Marc-Yvan Côté, dont la ferveur fédéraliste a toujours paru inébranlable, qui donnait le ton, jeudi soir, en déclarant que le budget Wilson venait d'«ébranler les colonnes du fédéralisme».

Hier, le premier membre du cabinet à se présenter au caucus, le ministre du Revenu, Yves Séguin, a déclaré que l'avenir n'inspirait pas de craintes aux Québécois, «qui n'ont pas peur d'avoir peur». Il a précisé que «le ministre du Revenu était bien placé pour affirmer que le Québec a tout ce qu'il faut, sur le plan économique, pour faire face à toutes les situations», même à la souveraineté, a-t-il laissé entendre.

«L'Accord du lac Meech est toujours important mais, s'il n'est pas ratifié, je suis prêt à regarder

VOIR MINISTRES EN A 2

Arts et Spectacles

D 1 Nelligan... un siècle plus tard!

Cinéma

C 1 Un «drôle» d'été crève-coeur

Vacances-Voyage

I 1 Les énigmes du Pérou

Sports

F 1 L'intraitable Ftorek se confie

Sommaire

Annonces classées
- Immobilier ..... E1 à E13
- marchandises E13, E14
- emplois ..... E15 à E19, G1 à G5
- automobiles G5, G6
- propositions d'affaires H2

Arts et spec. .... cahiers C, D, K
- horaires C8

Avis G9, G10
Bandes dessinées J16
Bridge, Échecs, Timbres M8
Carr. et prof. .... cahiers L et M
Cinéma ..... cahier C
Décès G7
Economie ..... H1 à H9
Encans F6, F7
Êtes-vous observateur? E4
Feuilleton K6
Habitat ..... cahier J
Horoscope K6
Le monde H10
Maisons d'enseig. .... H11 à H13
Mots croisés G6, K6
«Mot mystère» E12
Restaurants K7, K8
Sports ..... cahier F

Valcourt réintègre le cabinet

Mulroney nomme une femme à la Justice

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le premier ministre Brian Mulroney a procédé hier à un important remaniement de son cabinet, déplaçant 15 ministres pour les nommer à des postes différents.

Deux nouveaux venus s'ajoutent au conseil des ministres: Marcel Danis, député de Verchères, et Bernard Valcourt, du Nouveau-Brunswick. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un retour au gouvernement, après une absence de sept mois.

La grande gagnante du remaniement est Mme Kim Campbell, de la Colombie-Britannique, qui devient ministre de la Justice et procureur général. C'est la première fois qu'une femme est nommée à ce poste et elle s'en est dit très ravie. Mme Campbell accède au comité des priorités du gouvernement et elle sera la responsable politique du parti en Colombie-Britannique. Elle devra par ailleurs défendre le projet de loi sur l'avortement.

Si le remaniement est imposant par le nombre de personnes mutées, il n'affecte en rien toutefois les portefeuilles importants puis-

VOIR VALCOURT EN A 2

Le cancer emporte Duarte

d'après UPI, AFP et Reuter
SAN SALVADOR

Il aura fallu la maladie — un cancer du foie et de l'estomac diagnostiqué en mai 1988 — pour abattre à l'âge de 64 ans l'ancien président salvadorien José Napoléon Duarte, un homme taillé dans le roc qui ne s'avouait jamais vaincu par les difficultés.

L'ancien président salvadorien est mort hier au terme d'un combat de près de deux ans contre le cancer.

Celui que ses proches appelaient affectueusement «Napo» avait transmis ses pouvoirs le 1er juin dernier au président-élu Alfredo Cristiani, dirigeant de la formation d'extrême-droite ARENA, après quatre ans de mandat.

Les épreuves ne lui avaient pas manqué pendant son exercice du pouvoir, tant publiques que privées: l'enlèvement de sa fille par la guérilla en 1985, un terrible séisme en octobre 1986, des sécheresses consécutives, la défaite de sa formation politique (le Parti démocrate-chrétien) aux élections de mars 1988, et enfin un

VOIR DUARTE EN A 2

Le vaudou à Montréal

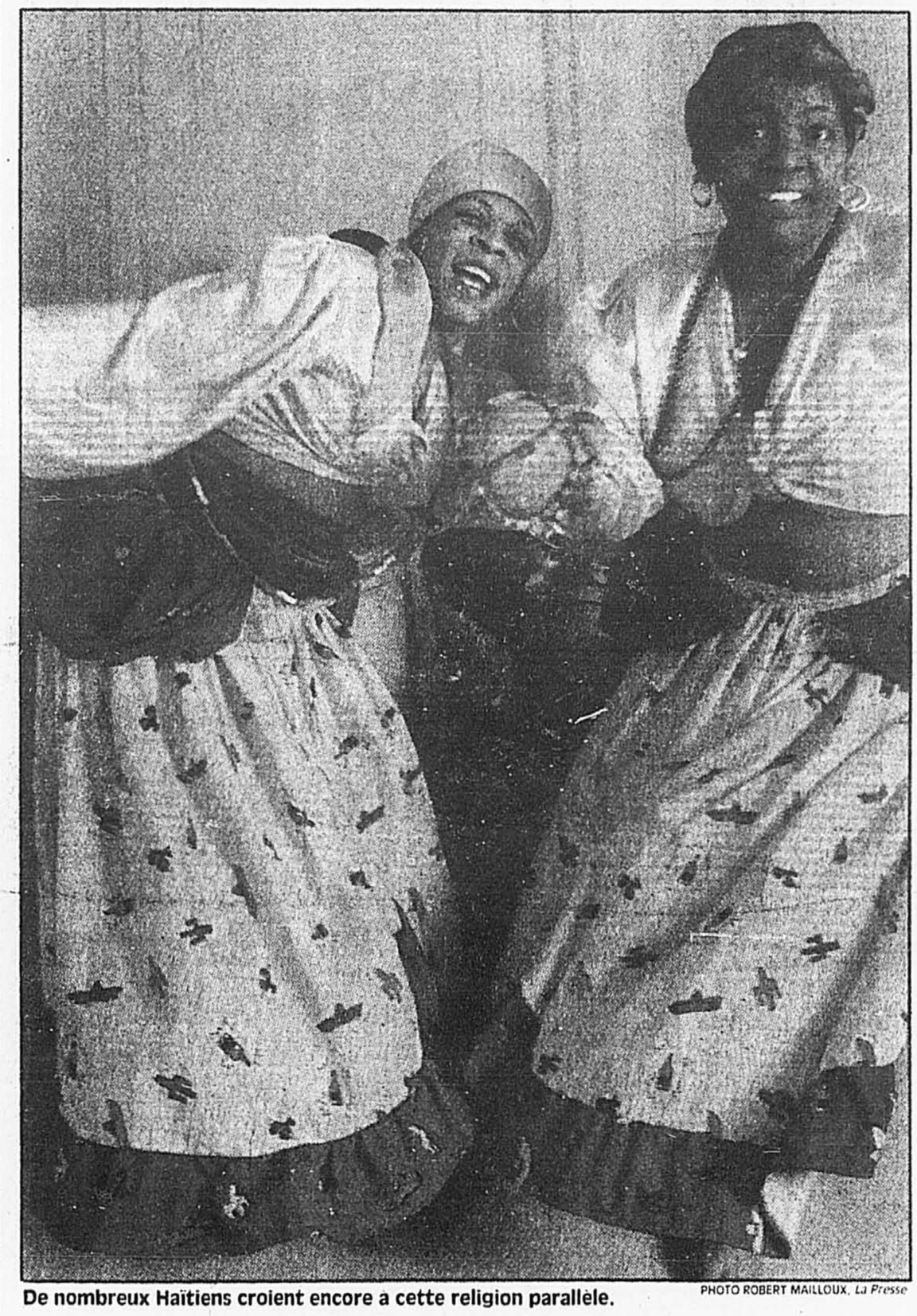

De nombreux Haïtiens croient encore à cette religion parallèle. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Vous croyez peut-être que le vaudou ne se pratique que dans les campagnes reculées d'Haïti. Eh bien! Détrompez-vous. Quoique la chose se fasse dans la plus grande intimité, bon nombre d'Haïtiens qui ont émigré chez nous, à Montréal, — et ils sont plus de 40 000 — croient encore à cette religion parallèle, qui est un mélange de mystique africaine, d'éléments pris au rituel chrétien et parfois teintée de pratiques magiques. Notre collaborateur Alain Brunet s'intéresse à cette question depuis des années. Grâce à ses connaissances, il a participé à plusieurs rituels vaudou dans la région métropolitaine. Dans une série d'articles que *La Presse* publie à partir d'aujourd'hui, il nous raconte ce qu'il a observé et nous explique ce que cela signifie dans la culture haïtienne.

■ Autres textes en page B 1

«Connais-tu ton folklore?»

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

1. ■ «Si tu es là pour écrire, j'aime autant que tu t'en ailles», déclare sans détour mon hôte.

Le silence envahit l'appartement. Figé, je ne réponds pas.

Nous sommes dans le quartier Côte-des-Neiges, un dimanche soir, et je participe à un rituel vaudou dans un édifice à logements.

Un copain m'a introduit dans cette cérémonie privée, c'est un *manger-loa*. Ce soir, on nourrit les esprits, les *loas*, en créole haïtien.

Lors de notre arrivée, la cérémonie est assez avancée. Les participants sont assis au salon, des flammes de bougies scintillent, des plats sont disposés sur une petite table à café où l'on voit aussi un jeu de cartes et des livres. La nourriture est pour les *loas*. Une partie des convives présents sont des *serviteurs de loas*, des initiés du vaudou qui doivent se dévouer aux esprits qui les protègent.

Mais voilà, je suis un petit Blanc dans une assemblée d'adeptes haïtiens du vaudou. Un petit voyeur? Ma présence suscite manifestement des soupçons! On demande à mon contact ce que je fais ici. Il avait bien annoncé sa venue avec «un ami», mais quel ami? Il précise alors que je m'intéresse beaucoup au vaudou... Et il admet que j'écrirai peut-être là-dessus.

Justifier mon travail journalistique aurait été vain. Quand on fait intrusion dans l'intimité spirituelle des autres, on risque de se faire expulser.

VOIR VAUDOU EN A 2

Les deux vies de M. Chanh

foglia
au Vietnam

SAIGON, Hô Chi Minh-Ville

Le vrai titre de cette chronique aurait dû être: Portraits de gens qu'un étranger peut rencontrer à Saigon. Mais voyez, c'est bien trop long.

C'est pourtant une mini-galerie de trois portraits que je vous propose aujourd'hui.

Regardez bien, derrière il y a une ville, peut-être un pays.

●

Ce soir, je suis invité à souper chez M. et Mme Chanh. J'ai acheté des fleurs. Un énorme bouquet de glaïeuls jaunes et rouges. C'est tout ce que j'ai trouvé... Je tiens le bouquet d'une main, de l'autre je tiens mon guidon. J'ai l'air un peu con du vainqueur qui cherche la ligne d'arrivée. Mon passage déclenche le fou rire dans la foule des cyclistes qui descendent vers le centre-ville. Des jeunes surtout qui vont danser...

M. Chanh habite le quartier résidentiel juste au nord de l'ancien palais de l'Indépendance. Chez nous ce serait une maison toute simple, ici elle prend des airs d'hôtel particulier avec sa grille et son bout de jardin à la française...

C'est madame qui m'accueille. Si belle, madame Chanh, que mes fleurs ont l'air encore plus laides, plus mortuaires... On a pris l'apéro sur la terrasse où M. Chanh m'a donné les dernières nouvelles du Québec. Il en arrive...

M. Chanh a deux vies. Une à Montréal. Et une à Saïgon...

— Mais une seule femme, se dépêche-t-il d'ajouter. Je me suis remarié ici il y a deux ans. Et ma femme ne tient pas plus que ça à aller au Canada. Alors, je fais la navette. Quatre mois ici. Quatre mois là-bas...

Deux vies. Entre les deux, le coeur de M. Chanh ne balance pas: «Je veux mourir ici, au Vietnam. Je ne veux pas que mes os aient froid.» Ce sont les affaires qui balancent. On a compris que M. Chanh est dans l'import-export. Service de fret, service de change...

— Et comment vont les affaires, M. Chanh?

— Pas facile, malgré l'ouverture. Trop d'embarras administratifs. Ajoutez la corruption des cadres moyens, ajoutez le prix de l'argent (on prête ici à 12 p. cent par mois). Ajoutez enfin qu'on se méfie de moi... Imaginez, j'ai presque 50 ans et je n'ai toujours pas fait la guerre! Ça, c'est très louche pour un Vietnamien!...

On a soupé. Le feuilleté des rouleaux impériaux était diaphane. La douceur de la nuit, méditerranéenne. Le mari me tombait légèrement sur les rognons avec ses affaires. Je m'attardais pour Mme Chanh, un peu alanguie après deux bières.

Au fait, je sais maintenant ce qui m'attire tant chez les Vietnamiennes: la bouche. Elles ont la bouche de ma mère. Ces deux plis amers de chaque côté qui tirent la face vers le bas et la gardent triste même quand les yeux rient...

●

Tiens, v'là Rambo

Je l'ai cherché trois jours mon vétéran *marine*. Mon *Dear Hunter*. Mon *Back to Vietnam*. Puisqu'il paraît que c'est la dernière nostalgie à la mode... Mais pas tant que cela. Je doute même que vous trouviez plus de vingt ex-GI dans tout Saïgon ces temps-ci...

C'est le troisième soir, au bar, sur le toit du Rex, que je suis tombé sur Kevin Romano de Sacramento, Californie. 47 ans, agent d'immobilier, six pieds six ou sept, peut-être huit. Et chauve.

VOIR VIES EN A 2

SPEC Électronique Dumoulin
8390 St-Hubert (au sud de Metropolitain) 388-1122 Montréal
1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 Laval
DANS LA JUNGLE DES VIDÉOS... VOICI LE VHS HQ-Hifi AVEC TABLE DE TITRAGE ET DE MONTAGE LE MOINS CHER SUR LE MARCHÉ!
Il permettra au cinéaste en vous d'obtenir des résultats professionnels grâce à sa tête d'effacement flottante qui élimine les bavures.
Avec une capacité de repérage automatique et une garantie sur les pièces de 2 ans!
à ce prix INCROYABLE! 999$
HITACHI
Performance exceptionnelle
VTF-430

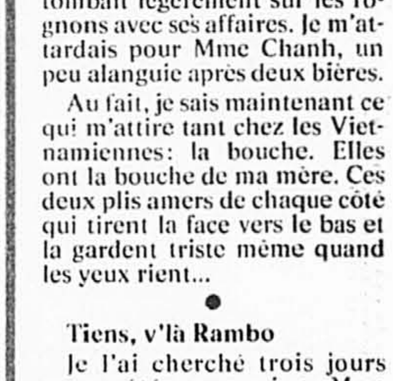

SUITE DE LA UNE

VIES

Les deux vies de M. Chanh

— T'as l'air déçu qu'il m'a dit.

— Je cherchais un Rambo plus gros, moins chauve que j'ai répondu.

Il a bien voulu rire. Il a commandé deux Heineken. Il a payé. 16 000 dongs. 4 $.

— Le même prix qu'à Sacramento qu'il a dit.

— Le salaire hebdomadaire de la femme de chambre qui fait ton lit le matin dans cet hôtel, ai-je souligné...

— Qu'elle crève, a dit Romano.

Romano est un tripeux d'Asie. Des marchés de Singapour et de Hong Kong... Cette année, il a ajouté le Vietnam. Il a dit à son beau-frère Paul: «Why not, juste trois jours»... Ils ont laissé les femmes à Bangkok.

Kevin et Paul se sont connus en arrivant à Saigon en mars 1968. Juste après l'offensive du Têt. Ils avaient 25 ans tous les deux. Des winners. Pas comme ces p'tits cons qui brûlaient leur «draft card» sur les campus de l'Ouest. Et ils l'auraient gagnée cette guerre. Yes sir. «On tenait les Viets par les couilles, de se rappeler Kevin. On avait juste à serrer un peu. Cette guerre c'est aux États-Unis qu'on l'a perdue...»

De retour au pays, Romano s'est lancé dans l'immobilier avec Paul. «So, le Vietnam a orienté notre carrière, même notre vie puisque j'ai épousé la soeur de Paul. C'est pour ça que cette année j'ai dit à Paul, Come on Paul, c'est juste à une heure de vol de Bangkok. Back to Vietnam...»

Et puis?

C'est l'idée la plus fuckée que j'ai jamais eue depuis longtemps. Y a rien à faire ici...

— Mal accueilli?

— Non, très bien. Friendly. Warm. Comme s'il ne s'était jamais rien passé... Comme s'il n'y avait jamais eu de guerre ici. Quand on est allés à Cu Chi visiter la ville souterraine où se cachaient les Viets, je me sentais autant touriste que dans les temples de Bangkok. Et quand on est montés vers Da Lad par la route 1, Paul m'a dit:

— Tu te rappelles, c'est par ici que les boys de l'unité ont sauté sur une mine.

— Comment veux-tu que je me rappelle, avec tous ces gens qui vous sourient sur le bord de la route. Quelle mine? Quels boys? Quelle guerre? Il n'y a jamais eu de guerre ici.

Je vous disais donc que j'ai cherché Rambo trois jours. Pour m'apercevoir, quand je l'ai trouvé, qu'il se cherchait aussi...

●

Bob Xe Dab

À Saigon, c'est le *tour de l'île* 365 jours par année. Des millions de vélos dans les rues, des motos, mobilettes et scooters, mais pas une auto. Enfin si quand même, une de temps en temps...

L'autre matin, je me baladais avec Bob Silverman, l'éditeur montréalais du *Monde à bicyclette*, ça devait bien faire une heure, quand est venue à passer une auto. Une! Une petite en plus. Bob s'est mis à engueuler le chauffeur: «Égoïste! Gros dégueulasse! Capitaliste!» Je riais...

«Bob Xe Dab» comme il se fait appeler (xe dab c'est bicyclette en vietnamien), Bob tripe Vietnam depuis quatre ans. Il y vient tous les hivers. Il m'a confié avec le plus grand sérieux qu'il avait été Vietnamien dans une vie antérieure. Cher Bob...

— Foglia je veux que tu écrives dans *La Presse* un article sur les parkings à bicyclettes, il faut que tu dises qu'il y en a partout et qu'ils ne coûtent rien.

— Promis, Bob. Mon boss me l'a encore répété avant de partir: surtout n'oublie pas d'aller au Vietnam pour nous faire un papier sur les parkings à bicyclettes...

— Tu ris de moi...

— Mais non. Je t'aime vieux fou...□

MINISTRES

Des ministres brandissent l'étendard du nationalisme

n'importe quel scénario, n'importe quelle situation, n'importe quoi, moi, je sais qu'on a les moyens qu'il faut pour y faire face. On doit être confiant. Le Québec est un État solide, qui va bien», a renchéri M. Séguin, ajoutant que la population «nous transmet ce sentiment-là».

La meilleure décision

«Les gens n'ont pas peur, ils nous disent qu'il faut prendre la meilleure décison pour notre avenir. Ça veut dire qu'ont peut rester là, qu'on peut fignoler d'autres structures. Je dis bravo! Je n'ai peur de rien», a-t-il enchaîné.

Reste à savoir, maintenant, quelle tournure prendront les délibérations, aujourd'hui et demain, alors que la question sera soulevée devant les délégués du PLQ, réunis en conseil général.

Chose certaine, Robert Bourassa aura fort à faire pour réconcilier ses troupes devant la perspective de plus en plus possible d'une forme de clivage.

En soirée, le premier ministre a déclaré en conférence de presse que la «priorité première» du gouvernement et du PLQ était de tout mettre en oeuvre pour favoriser la ratification de l'Accord du lac Meech, mais qu'il lui fallait également prévoir une autre voie advenant un échec.

«Il est évident que si l'entente constitutionnelle n'est pas ratifiée, le Parti libéral devra modifier son programme constitutionnel», a-t-il dit, soulignant que c'est pour cette raison qu'un comité spécial avait été formé, de manière à préparer les Québécois à un large processus de réflexion, pour déboucher sur la solution la plus appropriée.

M. Bourassa a insisté sur la nécessité, dans n'importe quelle éventualité, de protéger la stabilité économique du Québec et du Canada, et il a refusé d'aborder l'avenir sous un angle qui présumerait de l'échec du Lac Meech.

Marc-Yvan Côté a réitéré, hier, que le fédéralisme, dans sa structure actuelle, avait besoin d'un «sérieux brassage».

Il s'en prend d'abord à l'attitude qu'il qualifie «d'extrême droite», de certains individus «très conservateurs sur le plan linguistique», et à «cette obsession de la part des ténors du gouvernement fédéral, autant libéraux (en 1982) que conservateurs, de toujours passer leur déficit sur le dos du Québec». «Il y a des limites», soutient-il, précisant toutefois que la souveraineté n'est certes pas la première des solutions à laquelle il pense.

De son côté, le leader du gouvernement à l'Assemblée nationale, Michel Pagé, abonde dans le même sens que son collègue Yves Séguin, déclarant: «Si on se fait dire non par le Canada, la solution ne passera pas par le Canada. Elle va passer par le Québec».

«Je dois dire qu'il est particulièrement frustrant de s'être battu pour des principes... Quand j'ai fait la campagne référendaire pour dire oui au Canada et qu'aujourd'hui, on constate qu'une entente signée par des chefs de gouvernement n'est pas respectée par d'autres qui les ont remplacés. Je le répète, c'est frustrant.»

M. Pagé insiste cependant sur le caractère de sérénité qui devra marquer les attitudes des parlementaires et de l'ensemble des Québécois, au lendemain de la date fatidique du 23 juin, advenant que Meech ne soit pas ratifié.

Même Rémillard

Même le ministre responsable des affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, également responsable du dossier du Lac Meech, déclare: «Les Québécois ont en main tout ce qu'il faut pour relever les défis que nous devrons relever», en réponse à un journaliste qui lui demandait si le Québec avait les moyens de faire face à toute éventualité, y compris la souveraineté.

«Le fédéralisme est un compromis, a-t-il ajouté. Tout est en mouvement et ce qu'il faut c'est relever les défis et bien choisir ces défis.»

Advenant la non-ratification de l'Accord, M. Rémillard a dit que le gouvernement libéral n'exigerait certainement pas moins d'Ottawa, par la suite, que ce qui est contenu dans le Lac Meech.

Le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, et reconnu pour sa proverbiale discrétion, a pour sa part indiqué qu'il «traverserait la rivière quand nous serons rendus», et qu'aucune rivière ne lui faisait peur. «Je suis à l'aise dans un fédéralisme souple, et non pas mesquin.» Il s'est dit apte à envisager une forme de souveraineté du Québec, mais... «dans la générosité».

Quelques ministres interrogés n'ont pas manqué d'en référer à l'éditorial du confrère Alain Dubuc, qui concluait, dans *La Presse* de jeudi dernier, à la fin du fédéralisme rentable.

Le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallières, reconnait qu'il s'interroge sur les avantages du système fédéral.

«Le gouvernement du Québec a fait beaucoup d'efforts pour resserrer les contrôles de son économie et voilà que le dernier budget fédéral nous place en difficulté, au moment où nous avons un actif de 25 milliards $ à protéger sur nos routes. Le contexte est particulier et exige une bonne réflexion», dit-il.

À son avis le Québec est prêt à révéler tous les défis qui s'imposeront. «J'ai toujours défendu la position fédéraliste, mais dans un fédéralisme souple.»

Quelques ministres ont catégoriquement refusé de se prononcer, comme Claude Ryan. Le ministre des Transports, Sam Elkas, a déclaré qu'il ne voulait pas entendre parler de souveraineté pour le Québec, qu'à son avis Meech allait être ratifié. Il a laissé entendre qu'il quitterait le PLQ si celui-ci devait entreprendre un virage trop nationaliste à son goût. □

VALCOURT

Valcourt réintègre le cabinet

que les gros canons du cabinet demeurent à leur fonction respective. Ainsi les Michael Wilson, Joe Clark, Lucien Bouchard, Marcel Masse et John Crosbie conservent leur ministère.

En revanche, le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, obtient une légère promotion et il devient le lieutenant québécois de Brian Mulroney. Il s'agit de la confirmation d'un état de fait, puisque M. Bouchard avait cette responsabilité à titre officieux. Le responsable officiel des activités politiques du Parti conservateur au Québec, Marcel Masse, avait, en pratique, abandonné ce rôle depuis deux ans à M. Bouchard, un ami très proche de M. Mulroney.

Le remaniement intervient au moment où le Parti conservateur est au plus bas dans les sondages d'opinion avec un maigre score de 19 p. cent, selon Gallup, ce qui n'a jamais été vu depuis la Deuxième Guerre mondiale.

La capitale fédérale a vécu un autre événement marquant hier, lorsque le chef conservateur a tenu sa première conférence de presse officielle en trois ans. La dernière rencontre de M. Mulroney avec les médias remonte au mois de janvier 1987, quand l'ex-ministre André Bissonnette avait été obligé de quitter le cabinet.

Le premier ministre a justifié les changements apportés hier en affirmant qu'il répondait à des questions de régie interne car il devait combler les vacances de Bernard Valcourt et de Jean Charest, qui a dû démissionner récemment à la suite d'un appel téléphonique à un juge de la Cour supérieure. Il a précisé que certains collègues voulaient changer de ministère et que le conseil des ministres devait «être cohérent pour faire face aux mois difficiles qui s'en viennent». M. Mulroney reconnait qu'il exige des sacrifices importants de la part des Canadiens, mais il n'entend pas changer de cap, même si son parti est impopulaire. «On ne cherche pas à être impopulaire, quoiqu'on a bien réussi», a-t-il déclaré à la blague. (Voir autre article en page A 14).

À la suite des modifications, M. Benoit Bouchard perd le ministère du Transport pour prendre charge du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. «Je quitte le ministère des Transports avec beaucoup de regrets», a dit M. Bouchard. «Mais, c'est la vie, il faut accepter ça.»

La nomination de M. Bouchard réjouira la députation québécoise, qui s'est plainte souvent que le ministère de l'Industrie était dirigé surtout par des anglophones, moins sensibles aux problèmes de la province et à ceux de la région de Montréal.

M. Pierre Cadieux quitte les Affaires indiennes et du Nord et devient le sollicteur général.

L'ex-titulaire du portefeuille, Pierre Blais, devient ministre de la Consommation et des Corporations, poste qu'il a occupé durant quelques mois à la suite du départ de M. Valcourt. M. Blais a mal paru quand les médias ont fait état d'allégations concernant des interventions de nature politique de la part de la Gendarmerie royale du Canada. M. Blais conserve son poste de ministre d'État à l'Agriculture.

M. Jean Corbeil conserve son ministère du Travail et ses fonctions de ministre responsable de l'île de Montréal. Il se voit en plus attribuer de nouvelles attributions à titre de ministre d'État au Transport, un secteur vital pour la région montréalaise.

Marcel Danis quitte la vice-présidence de la Chambre des communes et accède au cabinet à titre de leader adjoint du gouvernement à la Chambre et de ministre d'État à la Jeunesse, au Sport amateur et à la Condition physique. M. Danis remplace dans cette fonction Jean Charest.

Bernard Valcourt, démis du conseil des ministres après avoir été impliqué dans un accident de moto où il a reconnu avoir conduit avec facultés affaiblies, revient au cabinet comme ministre des Pêches et Océans, un portefeuille devenu majeur compte tenu de la crise dans les pêches de l'Atlantique.

Visiblement heureux de son retour en grâces, M. Valcourt accède en plus au comité chargé des priorités et de la planification du gouvernement, un cabinet restreint où se prennent en fait les orientations principales de l'administration fédérale. Il sera également co-responsable des activités politiques au Nouveau-Brunswick, en compagnie du ministre des Anciens Combattants, Gerry Merrithew.

M. Harvey Andre quitte l'Industrie pour devenir leader du gouvernement à la Chambre, poste clé qui consiste à planifier et à faire adopter le menu législatif, dont une des pièces majeures est le projet de loi sur la taxe de vente sur les produits et services (TPS).

Doug Lewis quitte la Justice pour occuper le portefeuille du Transport. Mary Collins conserve son titre de ministre associée à la Défense. Cette dernière obtient également la responsabilité de la Condition féminine, fonction qui incombait à Mme Barbara McDougall. Celle-ci pilote l'imposante réforme de l'assurance-chômage, qui est bloquée actuellement par la majorité libérale du Sénat.

L'ex-responsable des Pêches, Tom Siddon, est nommé ministre des Affaires indiennes et du Nord. M. Tom Hockin devient l'assistant de M. Benoit Bouchard, tout en gardant ses fonctions de ministre d'État à la Petite entreprise et au Tourisme. Shirley Martin est nommée ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord. M. Frank Oberle est affecté au nouveau ministère des Forêts et William Winegard devient ministre des Sciences, au sein du ministère de Benoit Bouchard.

La cérémonie de la prestation de serment a eu lieu à la résidence du gouverneur général, Ramon Hnatyshyn. □

DUARTE

Le cancer emporte Duarte

cancer de l'appareil digestif détecté tardivement.

Il faut dire que la carrière politique de Duarte, qui s'était donné pour objectif, sans y parvenir, d'établir la démocratie au Salvador après un demi-siècle de dictature militaire et de domination économique par l'oligarchie caféière, a été aussi tourmentée que l'histoire de son pays.

D'origine modeste, comme il se plaisait à le rappeler, il a la chance d'aller étudier au États-Unis, dont il revient ingénieur en travaux publics, un métier qu'il pratiquera longtemps avant de s'engager dans la politique.

Influencé par les théories sociales du socialiste chrétien Jacques Maritain, Duarte fonde le Parti démocrate-chrétien, dont il est le premier secrétaire général. Il remporte l'éléction présidentielle de 1972, mais sa victoire est de courte durée. Emprisonné par les militaires qui se méfient de ce chrétien aux idées de gauche, Duarte est mis dans un avion à destination du Venezuela.

Il regagne son pays à la faveur du coup d'État du 15 octobre 1979 par des officiers démocrates. C'est le début d'une longue période d'instabilité pour le Salvador, qui voit l'oligarchie dominante combattre les réformes de la junte au pouvoir. La terreur s'installe, et il y aura 60 000 morts en cinq ans.

Duarte est appelé à se joindre au gouvernement en mars 1980, alors que la tuerie continue, ce qui lui vaut d'être accusé de «couvrir» les «Escadrons de la mort». La junte le désigne président de la République, et la gauche voit en lui un «traître au peuple salvadorien». □

VAUDOU

«Connais-tu ton folklore?»

«À toi de choisir», reprend mon hôte.

Sachant qu'une réponse, quelle qu'elle soit, ne pourrait que me nuire, je persiste dans mon mutisme. L'Haïtien me fixe du regard, et déclare que les Blancs sont analphabètes au plan spirituel. À son avis, seuls les Mohawks et autres Amérindiens conservent des valeurs mystiques.

«Connais-tu ton folklore? Il faut que tu chantes», poursuit mon hôte.

On me regarde et je fixe le plancher sans réagir. Que signifie tout cela? On me niaise ou quoi? En quête d'assistance, je me tourne vers le gars qui m'a amené. Pas l'ombre d'une contestation dans son attitude! J'ai chaud. Pour ridicule qu'elle puisse paraître, l'épreuve commence à devenir pénible.

Le mieux est de consentir à chanter. Chevrotant un peu, je me lance: «*Mon père m'envoie au marché! Un violon il a acheté, digue digue dondaine...*» Surprise! Autour de moi, les visages se transforment. Pendant que je complète mon inattendu numéro, j'entends même fredonner la mélodie par d'autres membres de l'assistance. Est-ce le salut?

Mon hôte exigera deux autres chansons, dont une de Paul Piché. Avec plus d'asssurance, je chante encore. À la fin, on me sourit. On ne me questionnera plus.

L'hôte me suggère de consulter une carte d'Haïti, puis entreprend la lecture de textes poétiques et religieux. La musique apparaît et repart, chants et psaumes en créole se succèdent. Soudain, l'hôte se saisit d'un maillet de bois et, chantant beaucoup plus fort, frappe à coups répétés le plancher de son outil. Que va-t-il se passer? Les coups s'intensifient et résonnent dans tout l'appartement. Les voisins vont-ils se plaindre?

Non! Rien ne se produit et l'officiant reprend calmement la lecture.

C'est alors que sa fille, dans la chambre voisine où le sommeil lui échappe, fait jouer son «ghetto blaster» en guise de protestation. L'hôte va lui parler brièvement, et annonce en revenant que la soirée est terminée.

Nous partons. Je serre la main de l'hôte et le remercie en souhaitant qu'il ne trouvera pas matière à s'indigner dans mon article. Au sortir de l'immeuble, mon ami et guide m'approuve ardemment d'avoir chanté. Il explique que les *vaudouisants* considèrent nombre de Blancs comme coupés de leur spiritualité, ce dont témoigne notamment leur méconnaissance du chant folklorique et du chant tout court. Quelqu'un qui chante démontre son ouverture spirituelle, conclut mon informateur.

Si j'avais su!

Et maintenant, je sais aussi que le vaudou se pratique discrètement à Montréal, qu'un segment important d'Haïtiens, surtout parmi ceux qui ont grandi là-bas, y croient fermement et le pratiquent à divers degrés. Même les incroyants haïtiens doivent se situer par rapport au phénomène du vaudou. □

DEMAIN: Le «Guédé» et le mariage des «loas»

Le nouveau conseil des ministres

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Voici la liste des membres du conseil des ministres.

Brian Mulroney, premier ministre

Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures

John Crosbie, ministre du Commerce extérieur

Don Mazankowski, vice-premier ministre, président du Conseil privé de la reine et ministre de l'Agriculture

Harvie Andre, ministre d'État auxiliaire auprès du premier ministre et leader du gouvernement à la Chambre des communes

Elmer MacKay, ministre des Travaux publics et ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Jake Epp, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Robert de Cotret, président du Conseil du trésor

Perrin Beatty, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

Michael Wilson, ministre des Finances

Otto Jelinek, ministre du Revenu national

Tom Siddon, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Charles Mayer, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)

Bill McKnight, ministre de la Défense nationale

Benoît Bouchard, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

Marcel Masse, ministre des Communications

Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration

Gerald Merrithew, ministre des Anciens combattants

Monique Vézina, ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)

Frank Oberle, ministre des Forêts

Lowell Murray, leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)

Paul Dick, ministre des Approvisionnements et Services

Pierre Cadieux, solliciteur général

Marcel Danis, ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur), et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes

Tom Hockin, ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)

Monique Landry, ministre des Relations extérieures

Bernard Valcourt, ministre des Pêches et Océans

Gerry Weiner, secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)

Doug Lewis, ministre des Transports

Pierre Blais, ministre des Consommateurs et Sociétés et ministre d'État (Agriculture)

Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement

John McDermid, ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires)

Shirley Martin, ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)

Mary Collins, ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la Condition féminine

Alan Redway, ministre d'État (Habitation)

William Winegard, ministre des Sciences au sein du portefeuille de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie

Kim Campbell, ministre de la Justice et procureur général

Jean Corbeil, ministre du Travail et ministre d'État (Transports)

Gilles Loiselle, ministre d'État (Finances)

La Quotidienne — Tirage d'hier: à trois chiffres 090; à quatre chiffres 1894

ABONNEMENT 285-6911 — Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ — Grandes annonces 285-6892; Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES — Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES — Détaillants 285-7202; National, Télé-Presse 285-7306; Vacances, Voyages 285-7265; Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

08-6-01

SAMEDI 24 FÉVRIER 1990

50$ de réduction sur location de voiture en France.
Réservations faites avant le 28 février 1990
Plan achat-rachat de RENAULT
À partir de: ~~619$~~ 569$ Tarif pour un séjour de 23 jours min.

Air Canada Touram
PARIS à partir de: 449$ aller-retour
NOUVEAUTÉ-VOLS DIRECTS SUR LYON
Vols directs d'Air Canada - gros porteurs L1011 ou B747 En collaboration avec AEROPORT INTERNATIONAL DE LYON

BONI RÉSERVEZ TÔT!
COUPON GRATUIT DE 30$
BOUTIQUE HORS TAXE EN VOL
Offert à tout passager adulte ayant réservé et payé en totalité avant le 31 mars 1990 pour un voyage entre le 05 mai et le 21 octobre.

La Presse

La grève des étudiants pourrait être reportée

ANDRÉ PRATTE

■ Une majorité d'associations étudiantes ayant voté jusqu'ici contre un débrayage, le déclenchement de la grève générale illimitée, prévu à l'origine pour mardi prochain, sera fort probablement reporté d'au moins quelques jours.

Les représentants des associations étudiantes de toute la province se réunissent aujourd'hui à l'université Laval à Québec pour faire le point sur les votes pris jusqu'ici dans les cégeps et les universités. Pour les promoteurs de la grève, les résultats sont loin d'être encourageants.

Au cours de la dernière semaine, les étudiants de 11 cégeps se sont prononcés contre la grève, tandis que ceux de seulement cinq cégeps se sont prononcés en faveur. Dans la région de Montréal, parmi les plus récents résultats, on note ceux provenant des cégeps Montmorency et Édouard-Montpetit, où les étudiants se sont prononcés contre la grève en référendum. Les étudiants des cégeps anglophones John-Abbott et Dawson ont voté en faveur d'une grève d'une journée.

Au niveau universitaire, les étudiants de l'Université du Québec à Rimouski ont voté pour la grève par une majorité des deux tiers. Mais à l'université Laval, 84 p. cent des 11 000 étudiants qui ont participé à un référendum ont voté contre la grève, même si une majorité des votants s'est aussi prononcée contre le dégel des frais de scolarité décidé par le gouvernement Bourassa. La grève, faut-il le rappeler, aurait pour objectif de forcer le gouvernement de renoncer à cette augmentation des frais de scolarité.

Besoin de temps

En réunion nationale il y a deux semaines, les associations étudiantes avaient décidé de déclencher la grève «aux alentours du 27 février» si une majorité de cégeps et un nombre important d'universités votaient pour le débrayage. Ce plancher est évidemment loin d'être atteint. Des assemblées générales doivent cependant avoir lieu au début de la semaine prochaine dans plusieurs cégeps et universités, et les leaders du mouvement étudiant espèrent que le vent tournera.

«On a besoin de temps», a admis hier le responsable des communications à l'Association nationale des étudiantes et étudiantes du Québec (ANEEQ), Stéphane Lessard. «On pourrait déclencher la grève un peu plus tard.»

Le porte-parole de l'autre association nationale, la Fédération des étudiants et étudiantes du Québec (FEEQ), constate lui aussi le peu d'enthousiasme manifesté jusqu'ici par les étudiants à l'égard de la grève. «Il faut continuer dans l'espoir d'atteindre les quotas que nous nous sommes fixés, mais si les étudiants ne nous donnent pas le mandat de faire la grève, il va falloir trouver d'autres moyens», explique Cédrick Pautel.

Le courant en faveur de la grève est d'autant plus hésitant qu'à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'importante Association générale des étudiants en sciences humaines, arts et lettres (AGESHALUQAM), habituellement prompte à débrayer, est plus prudente cette année. Réunis cette année avec les représentants des étudiants des autres secteurs de l'UQAM au sein d'un front commun, les dirigeants de l'AGESHALUQAM doivent tenir compte du fait que les étudiants de gestion et de sciences, notamment, sont beaucoup moins chauds qu'eux à l'idée de faire la grève.

Au sein du front commun, on parlait hier d'adopter, dans un premier temps, des moyens d'action autres que la grève. «Le frontcommun a bien décidé que si ce n'était pas en front commun, les moyens d'action ne se feraient pas. Comme les étudiants de gestion ont dit qu'ils ne veulent pas de grève, on va proposer des alternatives», a expliqué Serge Barthelet, président de l'Association des étudiants en sciences de la gestion.

PHOTO RENE PICARD, *La Presse*

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt (assis), a brièvement pris les commandes du métro, hier, pour un départ un peu cahoteux.

Laval veut contrôler elle-même le financement de «son» métro

AGNÈS GRUDA

■ C'est en trébuchant sur un incident diplomatique que le métro s'est engagé sur le chemin de Laval.

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, a accusé hier les dirigeants de la CUM d'avoir commis une «indélicatesse» et d'avoir agi de façon «irréfléchie» en adoptant, sans consulter leurs partenaires de la Rive-Nord, le règlement d'emprunt qui donne le feu vert au développement du métro.

Ce règlement d'emprunt de 1 milliard $, adopté mercredi, permet à la CUM de s'attaquer à la réalisation de trois projets: la construction d'une nouvelle ligne entre la station Pie-IX et Rivière-des-Prairies, le prolongement de la ligne 5 jusqu'à Anjou, et la construction de trois stations à Laval en prolongement de la ligne 2.

Même si les coûts de construction seront en fin de compte entièrement remboursés par Québec, Laval préférerait contrôler elle-même le financement de son métro, a indiqué hier le maire Vaillancourt.

«Cette offre de service n'est pas nécessairement bienvenue, nous voulons décider nous-mêmes de l'aménagement de notre territoire. Et notre société de transport nous assure que nous avons tout à fait les moyens de contracter nous-mêmes.»

M. Vaillancourt a décidé de faire connaître ses réactions en organisant une conférence de presse dans un wagon de métro, dans l'embranchement menant de la station Henri-Bourassa, d'où partira la liaison avec Laval, au garage Saint-Charles. Le maire a d'ailleurs brièvement tenté de prendre les commandes du wagon, mais là aussi, l'expérience s'est avérée cahoteuse...

Ce que Laval reproche surtout à la CUM, c'est d'avoir fait fi de l'esprit de «partenariat» qui a régné entre l'île de Montréal et les sociétés de transport de la Rive-Sud et de Laval lors de la signature, en septembre, de l'accord sur la création d'un organisme régional de transport (ORT).

«Ça fait 20 ans que les dirigeants de la CUM fonctionnent seuls, ils doivent maintenant apprendre une nouvelle façon de travailler», a dit le maire Vaillancourt.

Le hic, c'est que Québec n'a toujours pas adopté de loi consacrant la création de cet organisme régional qui n'a donc pour le moment aucune existence légale, et n'est soumise à aucun modus vivendi.

Enfin, Laval reproche à la CUM d'avoir emprunté sur 40 ans au lieu de 20, ce qui entraine une facture finale plus élevée.

Manque de communication

Le président de la CUM, M. Michel Hamelin, a reconnu hier que l'adoption du règlement d'emprunt de mercredi a souffert d'un «manque de communication». Il s'en est d'ailleurs excusé auprès du maire Vaillancourt, mais ne s'en est pas moins montré surpris de la colère de Laval.

«Si on n'avait pas inclus Laval dans notre règlement d'emprunt, la réaction aurait été bien plus vive», a-t-il fait valoir hier au cours d'un entretien téléphonique.

Selon M. Hamelin, le règlement de mercredi n'a été qu'un «geste administratif», puisque de toute manière tous les frais de construction du métro devront encore être validés à la pièce, à mesure que les travaux avanceront.

«Nous avons agi comme nous le faisons toujours, et si jamais la loi sur l'ORT prévoit un autre mode de fonctionnement, il sera toujours temps de s'adapter», a-t-il plaidé. Pour M. Hamelin, cet «incident de parcours» illustre l'urgence de faire adopter la loi sur l'ORT. «Nous avons de bonnes indications que cela se fera au printemps», a-t-il assuré.

Le directeur du Bureau de transport métropolitain (BTM), qui a assisté hier au voyage souterrain du maire de Laval, a indiqué que les études en vue de déterminer le tracé précis du prolongement du métro sont déjà commencées.

Le métro vers Laval originera de la station Henri-Bourassa. Il empruntera un bout de tunnel existant, qui s'arrête juste au bord de la rivière des Prairies et qui sert actuellement de lieu d'entraînement pour les pompiers.

Le tunnel est déjà en pente, cela ne pose aucun problème de le faire passer sous la rivière jusqu'à la première station lavalloise qui sera située à l'intersection des boulevards des Laurentides et Cartier, a expliqué le directeur du BTM, M. Michel Lachance.

Le problème vient plutôt du garage Saint-Charles, qui devra être relié par un nouvel embranchement à la ligne vers Laval. Les études de tracés pour les trois projets de prolongement du métro seront terminées en juillet. Suivront des études de sol qui pourraient durer jusqu'au début de l'an prochain, si bien que les travaux pourraient vraiment commencer à l'automne 91, estime M. Lachance.

Le coût de construction du métro est évalué à 33 millions $ du kilomètre. La ligne de Laval s'étirera sur 4,2 km.

Perron s'adresse à la Cour d'appel pour recouvrer sa liberté

YVES BOISVERT

■ C'est mercredi que la Cour d'appel entendra la requête des avocats du réalisateur Gilles Perron, qui demande à retrouver sa liberté en attendant que son recours d'appel soit entendu, plus tard cette année.

Le 22 décembre, Perron, 49 ans, a été déclaré coupable, par un jury, du meurtre de sa femme, Michelle, assassinée à coups de poignard deux ans auparavant. Le juge Morris J. Fish, de la Cour d'appel, a accordé à Gilles Perron la permission d'en appeler de ce verdict.

Dans leur requête, déposée hier au greffe de la plus haute cour au Québec, les avocats de Perron soulignent en particulier la découverte, depuis la condamnation de leur client, de deux «nouveaux témoins» qui seraient favorables au condamné.

Mes Daniel Rock et Jean Dury ont en effet retracé l'infirmière qui a reçu Gilles Perron à l'urgence de la polyclinique Concorde, le soir du meurtre. Mme Francine Arès affirme, dans un affidavit, que Gilles Perron, quand il a fait irruption dans la polyclinique, avait du sang sur les mains.

Aucun des témoins au procès du réalisateur de 49 ans n'avait vu de sang sur ses mains. Et, dans la conversation enregistrée en octobre 1988 entre Perron et Jean-Pierre Léger, vice-président des Rôtisseries Saint-Hubert, ce dernier demande à Perron comment il se fait qu'il n'avait pas de sang sur les mains si, comme l'accusé le prétendait, il avait relevé sa femme ensanglantée dans sa voiture, quand il l'a trouvée.

Perron, dans cette conversation, proteste: il y avait du sang sur les mains, il le jure!

L'avocat de la Couronne, Me Yves Brthiaume, a insisté sur ce fait lors sa plaidoirie, en «se demandant» si Perron n'avait pas «arrangé» sa version, une fois mis devant une contradiction apparente par Léger. Et, en effet, aucun témoin (jusqu'à Mme Arès) n'ayant vu de sang sur les mains de l'accusé, cette déclaration à Léger pouvait soulever des interrogations.

L'autre témoin «déniché» par les avocats de la défense est un pharmacien, Raymond Tremblay, qui a servi un client le soir du meurtre, entre 18 h 30 et 19 h (l'heure du meurtre), à la pharmacie de la polyclinique. Ce patient aurait dit au pharmacien qu'une femme en sang gisait dans le parc de stationnement de la polyclinique. Jusqu'à maintenant, on ne connaissait aucun témoin qui aurait vu ce qui s'était passé dans le parc de stationnement avant que Gilles Perron ne vienne alerter les gens de la polyclinique.

D'autre part, outre les présumées nombreuses «erreurs de droit» du juge André Biron alléguées par la défense, Mes Rock et Dury entendent faire valoir le récent arrêt de la Cour suprême, qui vient limiter le recours à l'écoute électronique par les policiers. Selon les avocats de Perron, il serait posible, en invoquant cet arrêt, de faire retirer de la preuve la conversation du mois d'octobre 1988 entre Léger et Perron, enregistrée par les policiers de Laval, une des pièces de résistance de la preuve de la Couronne.

Une pente à monter

La requête pour l'élargissement de Perron pendant l'appel est beaucoup plus difficile à obtenir que sa relaxation durant le procès (on sait que Perron avait obtenu le droit d'être en liberté en attendant son procès, ce qui déjà est inusité pour un accusé de meurtre). Il en est ainsi parce que, depuis le verdict de culpabilité, Gilles Perron est présumé coupable, alors que jusqu'au 22 décembre 1989, il était présumé innocent.

Ce renversement de perspective impose à la défense de remonter une pente abrupte. D'abord, les avocats de Perron devront convaincre les juges de la Cour d'appel que leur client a des chances raisonnables de succès dans son appel. Ensuite, ils doivent garantir que Perron ne prendra pas le large s'il est libéré. Finalement, et cela sera plus difficile vu qu'il est présumé coupable d'un meurtre violent, ils doivent prouver que l'intérêt public ne justifie pas qu'il soit détenu d'ici la fin des procédures d'appel.

Tous les circuits d'autobus sont rétablis

AGNÈS GRUDA

■ La STCUM a décidé de rétablir pour la durée du week-end tous les circuits d'autobus supprimés depuis lundi dernier.

En raison du conflit de travail qui l'oppose à ses 2000 employés d'entretien, la société de transport dispose d'un parc d'autobus réduit: un peu plus de 900 autobus au lieu des 1 400 qui prennent normalement la route durant les jours de semaine.

Une soixantaine de circuits sont temporairement supprimés depuis cinq jours.

Le service de fin de semaine s'effectue à un rythme plus lent et ne requiert que 600 autobus, ce qui permet à la STCUM de rétablir tous les circuits aujourd'hui et demain.

Et lundi? Une porte-parole de la STCUM indiquait hier que la décision quant au service auquel les usagers auraient droit la semaine prochaine serait prise au cours du week-end.

C'est également au cours de la fin de semaine que le Conseil des services essentiels devrait rendre sa décision concernant la requête de la STCUM, qui lui demande de mettre fin aux moyens de pression des employés d'entretien.

La STCUM estime que les syndiqués pratiquent de fait une grève illégale et demande au Conseil des services essentiels d'émettre une ordonnance interdisant tout ralentissement de travail et tout refus systématique d'effectuer des heures supplémentaires.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Éric Barry, huit ans, souffrant d'une maladie incurable, s'est envolé hier en compagnie de sa soeur Isabelle, de son père Laurent et de sa mère Sylvie, pour le Kentucky et la Floride où il réalisera son rêve le plus cher: voir Batman.

Le rêve d'Éric devient réalité

RAYMOND GERVAIS

■ Éric Barry, huit ans, atteint de la maladie de Hurler, va finalement réaliser son rêve le plus cher, voir Batman et s'asseoir dans la Batmobile.

Le petit Éric s'est envolé hier matin de l'aéroport de Dorval avec son père, sa mère et sa soeur, pour Louisville, au Kentucky, où il visitera le Salon de l'automobile.

La famille Barry se rendra ensuite à Orlando en Floride, où Éric pourra rencontrer son idole à Disneyworld.

À Louisville, l'enfant sera reçu par Warner Brothers Communications, où il pourra faire la tournée du Salon de l'automobile et voir, même toucher, à la fameuse Batmobile de Batman et de Robin.

C'est grâce à la Fondation Canadienne Rêves d'enfants que ce rêve d'Éric est devenu réalité.

Le jeune Éric souffre de la maladie de Hurler, une maladie dégénérative extrêmement rare qui agit sur le système musculaire et provoque de graves difformités.

C'est une maladie mortelle pour laquelle la médecine moderne n'a pas encore trouvé de remède.

La Fondation Canadienne Rêves d'enfants est un organisme sans but lucratif dont l'objectif principal est de réaliser les voeux les plus chers d'enfants qui, comme Éric, souffrent d'une maladie incurable et qui sont condamnés à mourir.

NOUVEAUX DÉPARTS

MIAMI

Vols mi-journée Montréal-Miami
Départs du lundi au jeudi de Dorval
à 12 h 20, du 26 février au 29 mars

289$ aller-retour

Air Canada Touram

LA FLORIDE — Budget rent a car

Vol et voiture: 329$ pour une semaine *Tarif basé sur occupation double.

Vols directs - gros porteurs avec Air Canada

ORLANDO

289$ aller-retour

• Vol du samedi 31 mars
• Montréal-Orlando
• Départ pour 1 ou 2 semaines

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Cinq alertes rue Mont-Royal

Les pompiers de Montréal ont dû répondre à cinq alertes, hier après-midi, afin de maîtriser un incendie survenu au 1225 est, rue Mont-Royal, dans le quartier du même nom. Le feu a pris naissance vers 13h30, et a dévasté trois édifices abritant quatre commerces et plusieurs appartements. Personne n'a été blessé. La cause de l'incendie n'était pas encore déterminée hier soir.

Une juge reconnaît à la Corporation des médecins le droit d'intenter des poursuites

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES

■ Le juge Maurice Langlois, de la Cour du Québec, à Trois-Rivières, a rejeté, hier, une requête de la défense qui réclamait la cassation des dénonciations déposées par la Corporation professionnelle des médecins du Québec contre l'acupunctrice Sylvie Désaulniers.

Selon le juge Langlois, la poursuite n'a pas démontré que Mme Désaulnier pouvait être traitée de façon déloyale parce que les poursuites ont été intentées par la Corporation des médecins et non par le Procureur général.

Dans son jugement, il précise qu'une corporation professionnelle a un droit égal à celui du Procureur général pour déposer des poursuites pénales.

Il confirme également le droit pour une corporation professionnelle de poursuivre par l'entremise d'un avocat de pratique privée et d'encaisser les amendes.

Il faudra maintenant attendre au 23 mars pour connaître la date du début du procès de Sylvie Désaulnier qui est accusée d'avoir enfreint les dispositions de la loi médicale en pratiquant l'acuponcture alors qu'elle ne possédait pas un permis valable et approprié et n'était pas inscrite au tableau de la Corporation.

Cette inculpation fait suite à des plaintes portées par un faux patient, un ex-policier de la Sûreté du Québec qui agissait comme agent double pour le compte de la Corporation des médecins.

Dans sa requête en cassation, Me Ronald Picard alléguait notamment que la poursuite ne pouvait être confiée par la CPMQ à des avocats de pratique privée parce que les poursuites d'intérêt public relèvent du Procureur général.

Le devoir du Procureur général lui demande de ne pas avoir d'allégeance, précisait-il, ce qui n'est pas le cas d'un avocat de pratique privée qui agit pour une corporation.

Une passagère identifie Charles Yacoub comme l'auteur du détournement d'autobus

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Une passagère à bord de l'autocar détourné par Charles Yacoub a eu «de la difficulté à admettre ce qui se passait» lorsqu'elle a vu un homme brandissant une arme à feu dans le véhicule.

Wendy Ball, qui témoignait hier au procès de Yacoub, a affirmé avoir vu un homme, brandissant une arme à feu, ordonner à un autre passager de quitter l'autocar, peu après que celui-ci eût franchi la guérite de péage du pont Champlain, à Montréal.

Mme Ball a identifié Yacoub comme étant le responsable du détournement de l'autobus et de cette prise d'otages au cours de laquelle il a obligé le conducteur du véhicule de la Greyhound à changer sa destination — New York — pour Ottawa, en avril dernier.

Le véhicule a fait route jusqu'à la Colline parlementaire, à Ottawa, où l'énergumène a tenu les forces policières en haleine durant huit heures.

Yacoub, 33 ans, originaire du Liban, subit son procès en Cour suprême de l'Ontario sous des accusations diverses: prise d'otages, avoir détenu des personnes par la force et la menace, intimidation, attaque à main armée et utilisation d'une arme dans un dessein criminel.

Mme Ball, une psychologue de Montréal vivant actuellement à Kingston, dit avoir cru que Yacoub était membre d'une organisation appelée le Front chrétien du Liban, organisme qui, a ultérieurement affirmé la GRC, n'existe tout simplement pas.

Témoignant en anglais à ce procès qui se déroule en français, devant le juge Jean-Charles Sirois, Mme Ball a eu l'aide d'un interprète au bénéfice des jurés et de l'accusé. Mme Ball avait été la quatrième personne libérée par Yacoub au cours de l'aventure.

Quoique ne parlant pas parfaitement le français, Mme Ball affirme avoir très bien compris que Yacoub agissait dans «un but politique» et qu'il «avait quelque chose à faire avec le Liban».

Elle a même précisé qu'un livre appartenant à Yacoub, intitulé «La faillite syrienne au Liban», était passé de main à main parmi les passagers.

Elle comprenait également très bien les conversations par walkie-talkie entre Yacoub et les policiers. L'accusé aurait dit à plusieurs reprises qu'il n'était «pas un terroriste. Je ne suis pas une mauvaise personne. Je ne veux faire de mal à personne».

Pour vaincre sa peur, durant la prise d'otages, elle affirme être demeurée calme et ne pas avoir attiré l'attention sur elle. Elle a gardé un journal en main, feignant de lire.

Sur une photo prise durant cette aventure, on la voit même souriante. Mme Ball explique que les passagers ont voulu «maintenir un bon esprit parmi eux en tentant de prendre les choses à la légère».

Selon elle, Yacoub ne lui a parlé qu'une seule fois, pour lui demander si elle était nerveuse.

«Si vous ne vous sentez pas bien, je vous laisserai partir», aurait-il dit.

L'otage a ajouté qu'elle se sentait «totalement paralysée, presque incapable de marcher», lorsqu'elle a quitté l'autobus, sur la Colline parlementaire.

Un autre passager, David Hazan, de Montréal, a également identifié Yacoub comme le responsable de la prise d'otages. Juif, il a témoigné en français, affirmant qu'il se croyait une cible potentielle, à cause de son origine. Pour éviter toute violence, il a même caché un journal en hébreu qui aurait pu permettre de l'identifier.

Cégépien suspendu pour avoir blessé un professeur

GILLES ST-JEAN

■ Un étudiant en techniques de loisirs du cégep du Vieux-Montréal âgé de 21 ans, a été suspendu jusqu'à la fin de la session, cette semaine, pour avoir blessé au visage un professeur de sociologie qui l'avait expulsé de son cours.

L'étudiant, Stéphane Renaud, a affirmé hier au cours d'une interview accordée à CKAC que le geste n'avait pas été volontaire, mais qu'il faisait suite à une discussion suivie de menaces de la part du professeur, le mercredi 14 février, vers 8 h 15, soit quelques minutes après le début du cours.

Pour sa part, le directeur du collège, M. André Legault, a indiqué au cours d'une conversation téléphonique que la décision de suspendre M. Renaud avait été prise à l'unanimité par les sept membres du comité chargé d'administrer le règlement du cégep sur les comportements inacceptables.

«Les témoignages recueillis par le responsable de la sécurité auprès des étudiants sont partagés. M. Renaud admet que le professeur, M. Marc Montpetit, lui avait demandé plusieurs fois de sortir parce qu'il avait dérangé la classe», a expliqué M. Legault.

Au cours de l'altercation avec l'étudiant, M. Montpetit a été frappé au visage. Il a eu le nez cassé, semble-t-il.

M. Renaud a été avisé de sa suspension «après que j'y aie réfléchi pendant une semaine», a dit M. Legault.

Selon le directeur, c'est la première fois depuis les deux ans qu'il dirige le collège qu'un tel incident survient.

«Nous sommes ici pour éduquer les jeunes. Nous leur donnons le message très clair qu'un tel comportement n'est pas toléré ici», a conclu M. Legault.

M. Renaud a indiqué à CKAC qu'il pensait s'adresser aux tribunaux pour faire casser sa suspension, qu'il juge injuste parce qu'on a pris en considération la gravité des blessures subies par M. Montpetit plutôt que le fait qu'il avait commis un geste involontaire.

M. Montpetit enseigne au Vieux-Montréal depuis 15 ans. Il est actuellement en congé de maladie.

Résultats

loto-québec

Provincial® — Tirage du 90-02-23

NUMÉROS	LOTS
5582615	1 000 000 $
582615	10 000 $
82615	1 000 $
2615	100 $
615	25 $
15	10 $

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini® — Tirage du 90-02-23

NUMÉROS	LOTS
956213	50 000 $
56213	5 000 $
6213	250 $
213	25 $
13	5 $
95621■	1 000 $
9562■	100 $
956■	10 $

La Quatrième® — Semaine du: 90-02-17

	3	4
LUNDI	103	7079
MARDI	235	6130
MERCREDI	319	4009
JEUDI	572	0481
VENDREDI	650	5519
SAMEDI	090	1894

INTER PLUS® — Tirage du 90-02-23

NUMÉROS	LOTS
508142	250 000 $
08142	2 500 $
8142	250 $
142	25 $
42	10 $
NUMÉROS MOBILES	
01261	2 500 $
7290	250 $
060	25 $

Banco® — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

Tirage du 90-02-23 PROCHAIN TIRAGE: 90-02-26

1	3	6	7	12
13	15	17	24	25
32	34	43	52	54
57	58	59	63	64

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

BIJOUX EN OR

GRANDE DEMANDE

Grande demande de bijoux en or de toutes sortes: colliers, bagues, bracelets, chaînes, broches, épinglettes.

Nous payons plus pour bijoux de succession et articles revendables.

Nous payons:
10K - 4,25 $ à 6,25 $ LE GRAMME
14K - 6,25 $ à 9,25 $ LE GRAMME
18K - 8,25 $ à 12,25 $ LE GRAMME

Achetons aussi bijoux anciens (pierres du rhin, art déco, camées).

DIAMANTS

Nous payons les meilleurs prix pour les bijoux avec diamants, les solitaires et les diamants.
Nous défions toute concurrence.
Bijoux de succession, broches, épinglettes modernes et antiques sont en très grande demande.

EXEMPLE:
1 CARAT:
600 $ À 6 500 $
selon la qualité.

NOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX ET DÉFIONS TOUTE CONCURRENCE.

TIMBRES

Nous achetons les collections de tous genres, les accumulations de timbres canadiens ou étrangers, les lettres et les cartes postales anciennes.
Les grandes collections nous intéressent beaucoup.

PIÈCES DE MONNAIE EN OR ET EN ARGENT

Par suite de la récente hausse du prix de l'or et de l'argent, nous payons des prix plus élevés que jamais.

Exemples de ce que nous payons:

Pièce de 100 $ en or 22K 1976	235 à 245 $
Pièce de 100 $ en or 14K 1988	265 $
Pièce de 1 ¢ 1858	25 $
Pièce de 5 ¢ 1925	18 $
Pièce de 5 ¢ 1921	750 $ et plus
Pièce de 50 ¢ 1948	25 $ et plus
Pièce de 1 $ 1935	25 $ et plus
Pièce de 1 $ 1948	400 $ et plus

• Nous défions toute concurrence et nous payons comptant.

• Les pièces ne doivent pas être abîmées, polies, égratignées ou trop usées.

TABLEAUX ET GRAVURES

Nous sommes à la recherche de tableaux de peintres québécois, canadiens ou étrangers

ex.:
Cosgrove, Lemieux, Riopel, Fortin, etc.

Nous achetons tout venant de peintres connus.

Lithographies de
Louis Icart

Nous payons des prix incroyables pour ces lithos.

Discrétion assurée.

Nous achetons de tout:

- Montres de marques prestigieuses (Rolex, Patek, Cartier, etc.)
- Montres de poche anciennes
- Papier-monnaie
- Argenterie
- Bijoux de fantaisie
- Cartes de hockey, de base-ball ou comiques
- Platine, or et argent industriel
- Vases, objets en porcelaine
- Antiquités (sur rendez-vous)
- Statuettes Royal Doulton
- etc.

MONTRÉAL TIMBRES ET MONNAIES

1878, rue Sainte-Catherine Est
(face à la station de métro Papineau) Tél.: 527-1526

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI, MERCREDI, de 9 h 30 à 18 h; JEU. ET VEND., de 9 h 30 à 21 h; SAMEDI, de 9 h 30 à 17 h

Cuisine française classique mijotée par le patron depuis 15 ans.

NOUVELLE ADRESSE «LES CHÊNETS»
OUVRE LE DIMANCHE DE 17 h 30 à 23 h
NOUVEAU TABLE D'HÔTE TOUS LES SOIRS
cadre luxueux et romantique.
2075, RUE BISHOP, MONTRÉAL • 844-1842

Francophones: les mariages mixtes font des ravages même au Québec

MARC DORÉ

■ Plus de dix p. cent des jeunes Québécois provenant des familles où l'un des deux parents n'est pas francophone ont l'anglais comme langue d'usage.

Ainsi, même dans le bastion du Canada français, 35 570 jeunes âgés de 19 ans et moins ont été assimilés au groupe anglophone, indiquent les résultats préliminaires d'une étude réalisée pour le compte de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) à partir de données du rencensement de 1986 compilées par Statistique Canada.

L'étude vise à circonscrire le groupe des jeunes, en dehors du Québec, ayant droit à une éducation en français, tel qu'il est défini par la Charte des droits. L'article 23 de la Charte accorde aux parents dont la première langue apprise et encore comprise est le français, ou qui ont reçu leur instruction primaire en français, le droit de faire éduquer leurs enfants dans leur langue.

Les données québécoises ont été incluses à des fins de comparaison.

Au total, le taux de rétention du français reste élevé chez les Québécois francophones: à 97 p. cent, ils réussissent à transmettre leur langue à leurs enfants.

Mais les chances sont meilleures, indique l'étude, quand les deux parents sont francophones (98,8 p. cent) ou quand il s'agit d'une famille monoparentale (97,4 p. cent), plutôt que d'une famille mixte (89,1 p. cent).

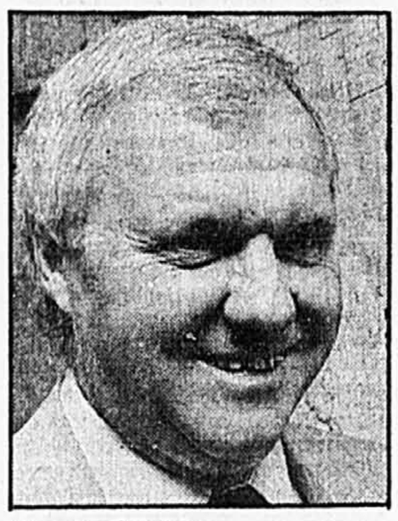

Raymond Poirier

La situation au Québec a quand même surpris les parents francophones des autres provinces, a indiqué hier M. Armand Bédard, qui a fait l'analyse des données pour la CNPF, un organisme national basé à Winnipeg et qui est voué à l'extension de l'enseignement en français chez les minorités francophones.

On ne s'attendait pas à y retrouver un modèle qui présente des ressemblances, dans des proportions évidemment moindres, avec la situation des minorités hors Québec.

Le phénomène d'assimilation ailleurs au Canada s'est révélé également plus important que ce qu'on craignait, ajoute-t-il.

Dans les neuf autres provinces et les deux territoires, l'étude identifie un groupe de 500 350 jeunes, dont l'âge va de la naissance à 19 ans, et qui ont le droit à une éducation en français, en vertu de la Charte.

Mais seulement 239 430, soit 47,8 p. cent, parlent français. La langue parlée par les parents est ici déterminante.

Alors que le taux de rétention du français est de 84 p. cent quand les deux parents sont francophones, il est de 51 p. cent dans les familles monoparentales et chute à 20 p. cent lorsque l'un des deux parents n'est pas francophones.

La situation, difficile même dans les deux provinces (Ontario et Nouveau-Brunswick) où les francophones constituent des minorités numériquement importantes, devient catastrophique dans le reste du pays où le taux de rétention est d'à peine 22 p. cent.

Un peu d'ironie

Ces données ont fait dire un peu ironiquement hier au président de la CNPF, Raymond Poirier, que «la majorité (anglaise) ne doit pas s'inquiéter de l'espace que les minorités francophones occupent en éducation». Seulement «un peu plus de 155 000 ayants droit sont inscrits dans un projet d'éducation en français langue première. Et là où nos enfants étudient dans leur langue, il y a toujours lieu de poser des questions sur le niveau des services offerts», a-t-il poursuivi.

M. Poirier, qui s'adressait à une centaine de délégués venant de toutes les régions du pays, a tenté par ailleurs de limiter la portée du courant anti-francophone qui se développe dans plusieurs régions du pays. «Les gens qui utilisent des prétextes économiques pour déguiser leur racisme ne reflètent en rien la volonté des citoyens de ce pays», a-t-il déclaré.

Mais il a quand même admis que le mouvement anti-francophones qu'on voit par exemple dans les municipalités ontariennes, pourrait jeter une «douche froide» sur les parents qui tentent d'obtenir les services en français auxquels la Charte leur donne droit.

Dans les villages où vivent les minorités francophones, a raconté M. Poirier, les membres de l'APEC (l'Association for Preservation of English Canada) identifient «chaque petit geste pour les francophones, chaque petite phrase française comme étant de l'extrémisme».

Des décisions comme celle de la Cour d'appel du Manitoba, qui a récemment refusé de reconnaître le droit des parents francophones à la gestion de leurs écoles françaises, rendent par ailleurs difficile l'application des dispositions de la Charte.

Le président de la CNPF a réitéré la demande de son groupe que soit convoquée dans les plus brefs délais une conférence des premiers ministres pour réaffirmer les principes énoncés dans la Charte en 1982.

40 000 abonnés privés de courant

GILLES ST-JEAN

■ Environ 40 000 abonnés d'Hydro-Québec domiciliés dans les secteurs Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Laurent et Mont-Royal ont été privés de courant, hier soir, à la suite d'une panne survenue au Poste Mont-Royal de la société d'État.

Les équipes d'urgence d'Hydro-Québec ont rétabli la situation progressivement à compter de 20h, et les clients avaient tous retrouvé leur courant à 20h17.

La panne a été causée par une avarie à un câble souterrain, à laquelle on a remédié en installant un câble d'appoint. La panne avait commencé à 18h23.

Plus grave encore, pour certains, la panne a affecté l'émetteur des télévisions et des radios locales situé sur le Mont-Royal, privant de nombreux foyers qui n'ont pas la câblodistribution de l'usage de leur petit écran, ainsi que des auditeurs de leurs stations de radio favorites.

Les câblodistributeurs ont remedié au problème en diffusant les émissions de stations de province à la place de celles de leurs chaines montréalaises habituelles.

Le quadrilatère touché par cette panne est délimité par les boulevards Décarie et de L'Acadie, l'Autoroute Métropolitaine et le Chemin de la Reine-Marie.

C'est la deuxième panne de courant depuis un mois qui affecte les téléspectateurs et les auditeurs de radio montréalais. Le mardi 16 janvier, scandale!, les télévisions locales étaient disparues des écrans des Montréalais durant six minutes, en plein durant l'heure de L'Héritage, le téléroman le plus populaire du Québec.

Le Poste Mont-Royal est situé rue Jean-Talon près du Chemin de la Côte-des-Neiges.

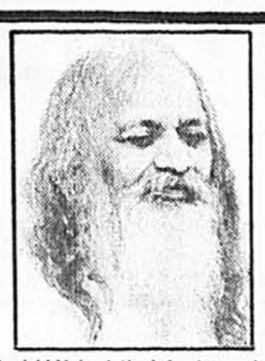

Maharishi Mahesh Yogi, fondateur de la MT

La Méditation Transcendantale s'apprend facilement. Elle est très agréable à faire. En quelques minutes, la MT procure un repos deux fois plus profond que le sommeil. Ce repos profond élimine le stress et rafraichit le corps et l'esprit.

Recommandée par les médecins

En Amérique du Nord, six mille médecins ont appris la MT et beaucoup d'entre eux la recommandent fortement à leurs patients. Les bienfaits de la MT ont fait l'objet de plus de 300 recherches scientifiques. On observe entre autres les résultats suivants:

- Moins de stress et d'anxiété
- Esprit plus clair, plus grande intelligence
- Plus d'énergie et de vigueur
- Plus de joie et de respect de soi

Montréal compte déjà des milliers de gens de tous les âges et de tous les milieux qui pratiquent la MT.

Voici ce que les gens du Québec disent de la

Méditation Transcendantale

La MT me procure chaque jour plus de vitalité et de clarté d'esprit. J'accomplis davantage.
Lise Talbot, ergothérapeute

Après dix ans de pratique, je suis toujours émerveillé par la facilité et la simplicité de la MT.
Pierre Montpetit, administrateur (marketing)

La MT m'a apporté l'équilibre physiologique et psychologique. Ma confiance en la vie grandit de jour en jour. *Ginette Robert, infirmière diplômée*

Apprendre la Méditation Transcendantale - conférences d'information spéciales - entrée libre

MONTRÉAL	MONTRÉAL	LAVAL	RIVE-SUD	ST-JERÔME	DRUMMONDVILLE	JOLIETTE
Merc. 28 février 19 h 30	Merc. et jeu. 28 fév. et 1er mars à midi	Lundi 26 février 19 h 30	Mardi 27 février 19 h 30	Mardi 27 février 19 h 30	Lundi 26 février 19 h 30	Mercredi 28 février 19 h 30
GRAND HÔTEL 777, rue University (Metro Carré-Victoria)	CENTRE M.T. de MONTRÉAL 4205, St-Denis, suite 320 (Métro Mont-Royal)	SHERATON LAVAL 2440, aut. des Laurentides Carrefour Laval	AUBERGE DES GOUVERNEURS 2405, Île-Charron Longueuil	BEST WESTERN 420, Mgr.-Dubois	HÔTEL LE DAUPHIN 600, boul. St-Joseph	AUBERGE JOLIETTE 1000, rue Visitation

Regardez l'émission «La Méditation transcendantale» aujourd'hui à 9 h 30 à l'antenne de Télévision Quatre-Saisons, canal 35, câble 5 et aussi sur CHLT Sherbrooke, canal 7, câble 26 ou 36, aujourd'hui à 16 h et demain (dimanche) à 23 h 30.

Manif devant Pratt & Whitney

■ Plusieurs centaines de travailleurs de la compagnie Pratt & Whitney à Longueuil, ont manifesté hier après-midi en face de leur usine située sur le boulevard Marie-Victorin, lors du changement de quart de travail de 16 heures.

Les syndiqués, membres du local 510 affiliés aux Travailleurs Unis de l'automobile (FTQ) voulait ainsi démontrer à leur employeur qu'ils sont bien déterminés à obtenir un règlement à leur convention collective et qu'ils étaient disposés à aller jusqu'a la grève si nécessaire. Chez Pratt & Whitney on s'est refusé à tout commentaire, laissant entendre que quelqu'un nous rappellerait lundi...

REÉR

Placement plus

12%*

* 12¼% pour les placements de plus de 50000$

Pour en connaître davantage sur les REÉR, consultez notre représentant de la Laurentienne Vie ou votre courtier de la Laurentienne Générale participant.

LAURENTIENNE VIE

Académie Wattier
Fondée en 1975

Cours de dessin et de peinture
Session du printemps 1990
Visite de l'école et inscription
tous les samedis de 13 h à 16 h

Soirée d'information
le mardi 6 mars dès 19 h.
Retenez vos places.
Renseignements: 669-4944 ou 270-3198
6585, rue Saint-Denis (métro Beaubien)

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT

Dr J.-M. MARINEAU, m.d.
Dr J. LEMAY, m.d.
OMNIPRATICIENS

MONTRÉAL RUE ST-DENIS	SAINT-LÉONARD
274-3561	259-5531
LAVAL	CARTIERVILLE
662-2192	339-1611
REPENTIGNY	LONGUEUIL
654-0089	646-4364

TRAITEMENT MÉDICAL DE L'OBÉSITÉ ET DES VARICES

Clinique médicale et esthétique des docteurs Dupuy, Thomas & Associés
(Médecins omnipraticiens)

Longueuil	347, rue St-Charles ouest	670-7220
Montréal	1117 A, boul. St-Joseph est	277-6799
Pte-aux-Trembles	14311, rue Notre-Dame est	642-6946
Beloeil	46 A, Brunelle	467-6365
St-Léonard	4570, Jean-Talon est, suite 100	725-7050
Laval	2927, boul. de la Concorde est	661-6696
Ste-Thérèse	519, boul. Labelle, Blainville	434-1911
St-Hyacinthe	2685, Casavant ouest, suite 240	774-6467
LaSalle	1819, Dollard	365-7028
Sorel	39, Augusta	746-0284
Côte-des-Neiges,	6100, Côte-des-Neiges, suite 310	731-0403
Sherbrooke	2021, King ouest	1-819-563-4646
Lachute	487, rue Principale	562-1995

OrdinaCentre

LOCATION à $99 par mois

avec OPTION D'ACHAT SUR UN DES ENSEMBLES SUIVANTS:

1. AMIGA 500 AVEC ÉCRAN COULEUR 1084
2. ATARI 1040 STE AVEC ÉCRAN COULEUR
3. AT COMPATIBLE SAMSUNG AVEC ÉCRAN AMBRÉ

LOCATION DISPONIBLE SUR ACCESSOIRES ET PÉRIPHÉRIQUES

SPÉCIAL

DISQUETTES		IMPRIMANTES	
FUJI MFIDD 3.5 à	9,95 (10)	STAR NX-1000 II à	$279
SKC 2 DD 3.5 à	9,95 (10)	NX-1000 II Couleur à	$339
5¼ 360K à	4,95 (10)	RAVEN 9101 à	$299

10% à 50% de RABAIS SUR TOUS LES LOGICIELS EN MAGASIN.

4688, JARRY EST
ST-LÉONARD (coin Viau) 374-4182

VENTES PAR CATALOGUES EN TROIS SESSIONS:

Catalogue 10 $ sur demande

MARDI LE 6 MARS 1990 À 19H30

par le ministère de
M. Iégor de Saint Hippolyte
Commissaire-Priseur

assisté de
l'Hon. Serge Joyal, c.p.
Expert

ART CANADIEN
dont les gravures de: W.H. BARTLETT (2), L. COMTOIS, A. DUMOUCHEL, G. MOLINARI, etc...
dont les aquarelles, dessins et pastels de: P.-É. BORDUAS, J.-P. DALLAIRE, M. DOMINGUE (3), A. LISMER (2), L. MUHLSTOCK, J. SMITH, etc...
dont les sculptures de: Y. BOLDUC, S. GUITÉ, O. LEDUC (2).
dont les huiles ou acryliques de: E. ALLEYN, R. ARSENAULT, L. AYOTTE, P.V. BEAULIEU (2), R. CANTIENI (2), S.M. COSGROVE, M. FERRON (4), P. GAUVREAU, T. HAMEL, J. HORNYAK, J. HURTUBISE, R. LACROIX, O. LEDUC, J.-P. LEMIEUX (5), R. LETENDRE (2), J. LITTLE (2), J.W. MORRICE, A. PELLAN, R.W. PILOT, J.-P. RIOPELLE (4), W.G. ROBERTS (2), M.-A. DE F. SUZOR-CÔTÉ, F. TOUPIN (5), etc...
Exposition: Vendredi le 2 mars 1990 de 12 h à 21 h, Samedi le 3 mars 1990 de 12 h à 17 h, Dimanche le 4 mars de 12 h à 17 h, Lundi le 5 mars 1990 de 12 h à 21 h.

J.-P. RIOPELLE, R.C.A. «HIBOU» (1923-)

J.-P. LEMIEUX «VUE DE QUÉBEC» (1953)

ROBERT MOTHERWELL «IBERIA» (1958)

JEUDI LE 8 MARS 1990 À 19H30

VENTE AUX ENCHÈRES D'ANTIQUITÉS DE QUALITÉ BIJOUX - LIVRES RARES

par le ministère de M. Iégor de Saint Hippolyte, Commissaire-Priseur, assisté de l'Hon. Serge Joyal c.p. Expert
Secrétaires miniatures en marqueterie, sieges «Dagobert», table de bibliothèque de style Renaissance, commode liégeoise en chêne du XVIIIe siècle, encrier russe en bronze, service à thé «Vieux Paris», paire de pendules Louis XV en bronze doré, exceptionnelle salle à manger de style Louis XV en chêne, nombreuses boites en argent, couverts en argent, service à thé et café, collection de vases en pâte de verre de Gallé, de verrerie Lalique dont une exceptionnelle cristallerie par Emile Gallé c.1880. Tabatières chinoises.
Bijoux anciens or, diamants, montres d'homme et de gousset dont une de Jürgensen.
Exceptionnelle partition, manuscrit autographe de César Franck: «Prélude choral et fugue» c.1885.
Rares volumes: «Description de toutes les nations de l'Empire de Russie», 1776 en 3 tomes.

ART INTERNATIONAL
dont les estampes de: P. ALECHINSKY, J.-P. CASSIGNEUL, M. CHAGALL (2), L. FEITO, L. ICART (4), J. MIRO, J. MITCHELL, G. ROUAULT, T. TOBIASSE, B. VAN VELDE, V. VASARELY, C. WEISBUCH, etc...
dont les dessins, aquarelles, pastels et gouaches de: J. DOWNING, A. FAIVRE, L. FRANCISQUE, H. PAULE (2), C.-A. PICART LE DOUX, J.B. TOM, etc...
dont les huiles ou acryliques de: N.V. DIAZ DE LA PENA, J.-L. FORAIN, A. FRASER (Le jeune), D. HARDY (2), P. JACQUEMON, R. MOTHERWELL, H. PAULÉ, etc...
Exposition: Vendredi le 2 mars 1990 de 12 h à 21 h, Samedi le 3 mars 1990 de 12 h à 17 h, Dimanche le 4 mars de 12 h à 17 h, Lundi le 5 mars 1990 de 12 h à 21 h.
Tous les mardis et jeudis, de 10 h à 18 h, estimations gratuites à l'Hôtel des Encans.

RAPPEL:
MERCREDI LE 7 MARS 1990 À 19 H
VENTE DE VINS RARES ET PRESTIGIEUX
Catalogue 12$
au Grand Hôtel de Montréal, 777 rue Université, Montréal
par le ministère de M. Iégor de Saint Hippolyte, Commissaire-Priseur, assisté de M. Daniel Farèse, Expert en vins en collaboration avec la Société des Alcools du Québec.

HÔTEL des ENCANS de MONTRÉAL
4521, boul. St-Laurent, Montréal H2T 1R2
Fax: (514) 282-0342 Téléphone: (514) 849-2505
L'Hôtel des Encans de Montréal est à votre disposition pour estimer gratuitement et vendre vos objets, oeuvres d'art, mobiliers, etc...

ENCAN

DEMAIN
DIMANCHE 25 février à 13 h
L'exposition commence à 11 h

«LE DIMANCHE DES SUPER AUBAINES»

Aucun minimum — aucune réserve! Tout sera vendu!

Meubles (anciens, chinois, de salon, de salle à manger)

Montre de dame sertie de diamants

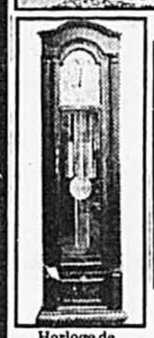

Horloge de parquet

Piano mécanique

Masques africains

Bague sertie d'une émeraude et de diamants

Choix de tableaux

Choix d'objets en argent sterling

Vases chinois

U.S.A. Pièce de 3$ en or (1857)

Collection de pièces d'or

Dollar canadien en argent (1948)

Meubles anciens et de qualité comprenant meubles de salon et de salle à manger, tables, chaises, meubles à bibelots, bureaux, glaces, meubles chinois. Cristal, figurines en porcelaine, masques africains, peintures, vases en porcelaine chinois, bijoux, pierres précieuses, tapis persans et orientaux, horloges, estampes, pièces d'or, dollars canadiens en argent, etc. CES ARTICLES ET DES CENTAINES D'AUTRES OBJETS RARES ET INUSITES VOUS SERONT OFFERTS!

CE DIMANCHE!
L'encan commence à 13 h
L'exposition commence à 11 h

PRIME DE 10% À L'ACHAT
acompte de 25% exigé
sur chaque achat

ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré, Montréal. Tél. 737-6586
À l'ouest du boul. Décarie

NOUS ACCEPTONS LES CONSIGNATIONS EN TOUT TEMPS.

Des coquerelles coriaces ou un exterminateur incompétent?

RAYMOND GERVAIS

■ Il ne suffit pas de donner un contrat à un exterminateur afin de s'assurer que son commerce soit exempt de vermine. Encore faut-il que l'exterminateur soit efficace.

C'est ce qu'un restaurateur de Saint-Léonard, M. Vincent Fazio, propriétaire de la **Rôtisserie Il Porcellino**, sise au 5789 est, rue Jean-Talon, a appris à ses dépens hier, en Cour municipale de Montréal, après avoir écopé d'une amende de 500 $ pour avoir eu des blattes et de petits insectes d'humidité à l'intérieur de son commerce.

Le 16 novembre dernier, deux inspecteurs du Service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal se sont présentés au restaurant et ont observé des coquerelles vivantes dans la cuisine, à l'arrière du four à pizza et entre les appareils. Des blattes mortes se trouvaient dans le tiroir de récupération des graisses et dans les coins de plancher. Les fonctionnaires ont aussi remarqué la présence d'insectes d'humidité dans les toilettes.

Selon les témoignages entendus hier, M. Fazio a embauché un second exterminateur après la deuxième visite des inspecteurs et le 15 février dernier, la situation était corrigée à la satisfaction des inspecteurs en hygiène.

En rendant sa sentence, le juge Raymonde Verreault a déclaré en substance qu'elle devait agir avec rigueur, même si la situation était maintenant corrigée et même si le restaurateur semble avoir été victime de l'incompétence d'un premier exterminateur, et cela pour protéger le public.

Par ailleurs, un autre restaurant, le **Fontaine Santé**, sis au 3365 avenue Granby, à Montréal, a été condamné à 400 $ après avoir été reconnu coupable d'avoir offert en vente des aliments potentiellement dangereux gardés à la température de la pièce.

L'infraction remonte au 3 novembre 1989 et à la visite des inspecteurs au restaurant, six quiches lorraines, trois portions de lasagne légumes et sauce, ainsi que deux feuilletés aux légumes gratinés ont été confisqués et détruits. La température de ces aliments était de 18 degrés.

Une récente vérification a permis de constater que la situation était corrigée.

Finalement, **Steinberg Inc.** a écopé hier, d'une amende de 300 $ après avoir été reconnue coupable d'avoir offert en vente des aliments non enveloppés ou non protégés contre la toux et les éternuements du public.

L'infraction est survenue le 2 octobre 1989 au marché Steinberg, sis au 321 rue Dollard, à LaSalle. Les inspecteurs ont alors constaté que les clients de la section poissonnerie pouvait toucher et manipuler du poisson et des fruits de mer non emballés placés sur deux tables d'étalage.

La situation est maintenant corrigée.

LE POUVOIR DE S'ENRICHIR

LE PLACEMENT «TRIPLE A»

11½%*

Certificat de placement garanti (CPG) de 1 an. Taux sujet à changement sans préavis.

HEURES D'ACCUEIL PROLONGÉES. COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE SUCCURSALE.

REÉR TRUST ROYAL

Maintenant, vous pouvez placer plus sûrement. Les REÉR Trust Royal sont dorénavant insaisissables. Un nouvel avantage sûr et certain qui vous permet de protéger encore davantage vos épargnes-retraite. De plus, le Trust Royal est l'une des seules institutions financières au pays à détenir la cote de solvabilité A++ de la Société canadienne d'Évaluation de Crédit. Parlez à votre conseiller Trust Royal d'abord pour connaître tous les avantages qu'il peut vous offrir.

Pour une consultation personnelle à la maison ou au bureau, composez le 1-800-363-4637

PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.

TRUST ROYAL
Le Trust Royal porte conseil^MD

Montréal
Maison Trust Royal
630, boul. René-Lévesque Ouest
876-2408
1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282
5285, chemin Queen Mary
487-5733
6955, rue St-Hubert
270-1137

Ville Mont-Royal
1301, chemin Canora
731-6889

Ville St-Laurent
3300, chemin Côte Vertu
333-3303

Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505
4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

Ouest de l'île
280, avenue Dorval
Dorval – 636-4740
42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield – 694-2014
Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et
Transcanadienne
697-4114

Ville LaSalle
Carrefour Angrignon
364-2351

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5882

Laval
Le Carrefour Laval
687-8880
3131, boul. de la Concorde
Duvernay – 661-8110

Repentigny
Place Repentigny
581-7252

Rive Sud
Mail Champlain
Brossard – 465-9780
Les Promenades St-Bruno
653-8959
Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500

Hull
425, boul. St-Joseph
(819) 770-4437

La Nouvelle-Écosse présente des excuses officielles à Donald Marshall et à sa famille

Presse Canadienne
HALIFAX

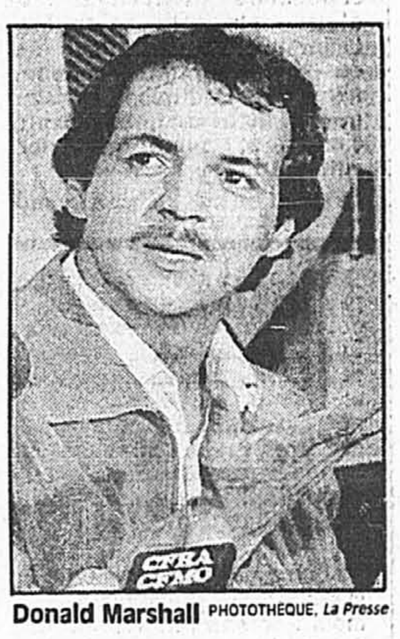
Donald Marshall PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

■ L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse a présenté des excuses à Donald Marshall au nom de la population de la province.

«Donald Marshall et sa famille ont été victimes d'institutions publiques obsédées par le racisme et ne voyant qu'à leur propre intérêt», dit une résolution que le leader libéral Vince MacLean a lue vendredi en chambre.

«Cette assemblée législative, représentant chaque Néo-Écossais, offre, au nom de chacun de ces Néo-Écossais, ses excuses les plus sincères à Donald Marshall, à sa mère, à son père et à chacun des membres de sa famille pour la grave injustice qui lui a été faite par chacune des institutions publiques à qui il a eu affaire pendant 19 années tragiques.»

La motion a été adoptée unanimement et sans débat.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse s'est excusé auprès de M. Marshall plus tôt ce mois-ci, lorsqu'il avait annoncé qu'il accepterait en leur totalité les 82 recommandations d'une commission royale sur l'injuste condamnation pour meurtre dont avait fait l'objet le jeune Micmac.

Une autre résolution, lue par la leader du Nouveau Parti démocratique Alexa McDonough n'a pas reçu le même accueil de la part des conservateurs qui détiennent le pouvoir en Nouvelle-Écosse.

Mme McDonough y affirmait que le gouvernement avait omis de reconnaître que les Noirs et les autochtones souffrent encore de racisme et de discrimination de la part du système judiciaire de la province.

Suite au rapport

Le Discours du trône de jeudi ne contient aucune initiative devant être prise durant la session de l'Assemblée législative pour donner suite aux recommandations formulées par l'enquête, a noté Mme McDonough. Le discours de 59 pages ne contient que quatre phrases portant sur le rapport Marshall.

«Le gouvernement a, en fait, rejeté beaucoup des recommandations de l'enquête tout en créant l'illusion que toutes les recommandations de l'enquête seront mises en application.»

Mme McDonough a conseillé au gouvernement de se pencher de nouveau sur les conclusions de l'enquête et réclamé une législation qui assurera un traitement équitable aux minorités devant les tribunaux de la province.

La commission royale d'enquête a trouvé que la justice avait fait défaut à M. Marshall à tous les niveaux. Il avait été condamné pour avoir poignardé à mort un adolescent noir, Sandy Seale, dans un parc de Sydney, en Nouvelle-Écosse, en 1971. M. Marshall a passé 11 ans en prison avant d'être acquitté du meurtre.

Roy Newman Ebsary avait par la suite été trouvé coupable d'homicide dans la cause. Il a purgé une peine d'un an de prison.

INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question concernant le budget fédéral 1990, pour plus de renseignements ou pour obtenir la brochure «Où va l'argent de vos impôts», appelez sans frais, aujourd'hui, entre 9h et 17h.

Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

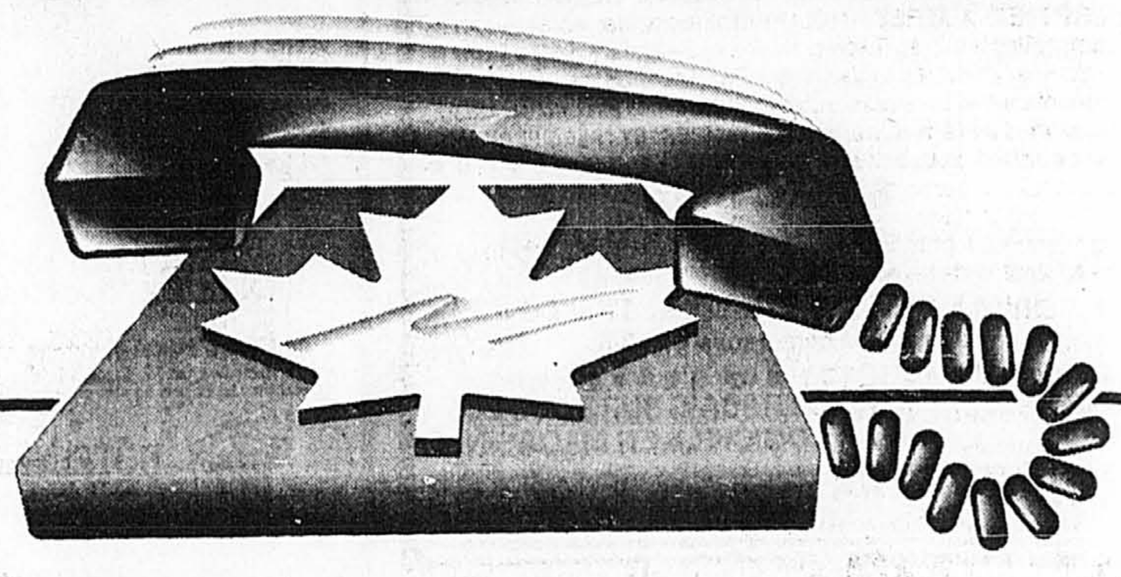

Michel Buruiana s'est-il servi d'une métaphore, ou ses paroles ont-elles dépassé sa pensée?

LISA BINSSE

■ Michel Buruiana, impresario et promoteur, a-t-il proféré des menaces de mort à l'endroit d'une sous-ministre adjointe du ministère des Affaires culturelles en mai dernier, ou, déçu devant le refus qu'il venait d'essuyer relativement à une demande de subvention, s'est-il simplement servi d'une métaphore ou de paroles qui dépassaient sa pensée?

C'est là question sur laquelle devra se pencher le juge Guy Guérin, de la Cour du Québec, au cours des prochaines semaines.

M. Buruiana est accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de Mme Michèle Courchesne, au cours d'une réunion tenue aux bureaux du ministère, Place Jacques-Cartier, le 23 mai.

Me Gabriel Lapointe, qui représente M. Buruiana, a soutenu jeudi que son client ne voulait pas que ses propros soient considérés comme une menace et qu'il ne s'agissait en fait que d'une métaphore. Selon Me Lapointe, «c'est un non-sens que M. Buruiana ait voulu menacer de mort Mme Courchesne et ce dernier devrait bénéficier du doute raisonnable et être acquitté».

«Bel et bien des menaces»

La poursuite, représentée par Me Marie-Andrée Trudeau, n'est pas du même avis. Elle a soutenu qu'il s'agissait bel et bien de menaces, proférées devant deux témoins, et non pas une métaphore. De plus, qu'il ait eu l'intention ou pas de mettre à exécution ses menaces ne change rien au fait qu'il les ait proférées, a-t-elle dit.

M. Buruiana, au moment de la rencontre, tentait depuis des mois d'obtenir une subvention du ministère pour un projet qu'il chérissait, soit la célébration des 40 ans de carrière de Joseph Rouleau, chanteur d'opéra québécois de renom.

Pendant cette rencontre d'environ 45 minutes avec Mme Courchesne et M. Pierre Lafleur, directeur général du secteur arts et lettres, on lui apprend que la subvention est refusée.

Frustré, il aurait lancé à Mme Courchesne qu'elle devait régler son dossier et que si elle ne le faisait pas, «il allait me tuer et 25 autres fonctionnaires avec moi».

Il aurait ajouté: «C'est le seul choix que vous me laissez. Je suis à bout!»

M. Buruiana a soutenu au procès, en janvier, qu'il n'avait jamais tenu de tels propos. Se remémorant la rencontre, il avait expliqué qu'il était frustré devant le peu de réaction de Mme Courchesne, qui ne l'écoutait pas, et lui avait lancé, en utilisant une métaphore: «Avant que quelqu'un ne mette la main sur une mitraillette, vous devriez développer votre faculté d'écoute.»

Buruiana nie

Contre-interrogé par Me Trudeau, M. Buruiana avait encore nié avoir tenu de tels propos, mais avait ajouté «si je les ai prononcés, c'est sans m'en rendre compte, et il n'y avait aucune intention de violence».

Me Lapointe a rappelé hier que, sur le coup, Mme Courchesne avait peu réagi aux propos qualifiés «d'invraisemblables» par M. Lafleur. Elle en avait simplement avisé le directeur du cabinet du ministre Lise Bacon à Québec. Ce n'est que le lendemain que le ministère de la Justice a été informé. M. Buruiana a été arrêté le 24 mai.

Ce manque de réaction, a-t-il dit, signifie que Mme Courchesne et M. Lafleur n'ont pas perçu une intention de violence au moment où les propos étaient prononcés.

Me Trudeau a rétorqué que la perception par la victime des propos tenus à son endroit ne sont pas pertinents. Le fait que Mme Courchesne soit restée calme ne veut pas dire qu'elle n'a pas été menacée.

Le juge Guérin, qui doit rendre une décision le 15 mars, a dit qu'il s'agissait de paroles «très graves», mais qu'il doit aussi regarder toutes les avenues menant au doute raisonnable.

Il s'est demandé jeudi si les paroles de M. Buruiana, compte tenu de son état de frustration, n'avaient pas simplement dépassé sa pensée.

Buruiana a été condamné en 1985 à deux ans de prison pour une fraude de 350000 $.

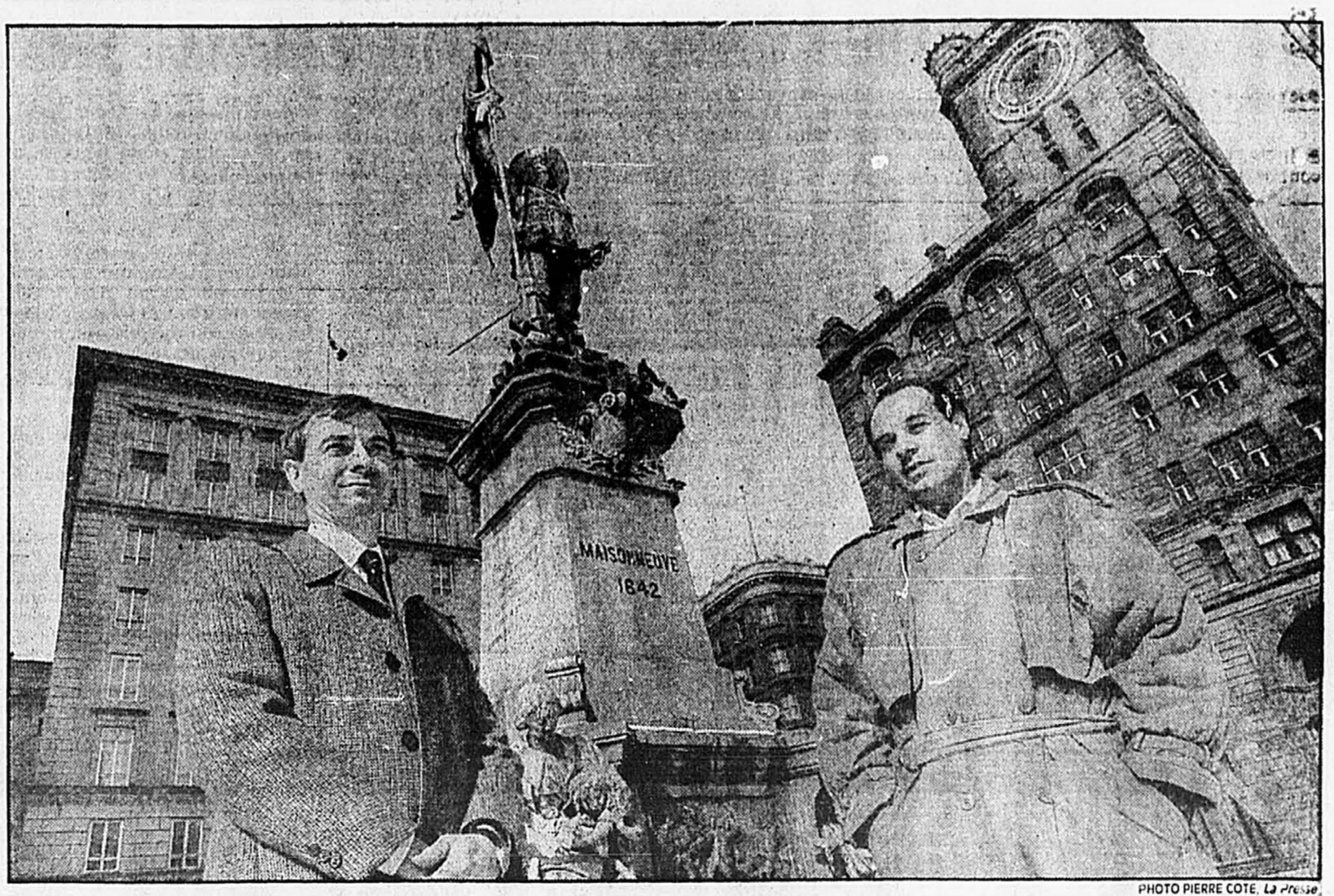

PHOTO PIERRE COTE, *La Presse*

Jean Wiart (à gauche), des Métalliers champenois, et le prévost montréalais Thierry Belhadj, membres des Compagnons du devoir, saisissent l'occasion de la réfection des monuments montréalais pour former les Québécois aux techniques ouvrières de pointe. On les voit ici devant le Maisonneuve, de Louis-Philippe Hébert, qui a été fondu aux ateliers parisiens Thiébault et dont la surface a été dégradée par le temps. La stabilisation du métal sera effectuée dans les atelierse longueuillois Métatechno.

La restauration des monuments fera de Montréal le centre nord-américain du compagnonnage

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Ce sont les «Compagnons du devoir», ces ouvriers qualifiés de France et du Québec, ceux-là mêmes qui ont ranimé les traits de la Statue de la Liberté, qui entreprennent, ces jours-ci, de rénover les monuments montréalais détériorés par le temps.

Cette campagne de restauration promet de faire progresser considérablement, à Montréal, la formation des jeunes Québécois qui veulent s'intégrer à la très longue tradition d'excellence des Compagnons. Elle pourrait même faire de Montréal le centre du Compagnonnage nord-américain.

L'expérience ouvrière des membres de cette société remonte au Moyen Âge, mais elle a intégré les moyens d'action modernes particulièrement en métallurgie.

Les Compagnons du devoir, on le sait, ont depuis trois ans pignon sur rue à Montréal (au 2075, rue Plessis) où une dizaine de jeunes Québécois apprennent à travailler et à vivre selon les principes et les valeurs séculaires et respectées du compagnonnage de France.

Ces jeunes compagnons de Montréal seront appelés à contribuer directement à la réfection des principaux monuments de leur ville. Ils apprendront le métier à l'occasion de la restauration des monuments et découvriront ainsi certains des secrets de la métallurgie et de la maçonnerie; après quoi ils iront parfaire leurs connaissances dans le réseau des maisons des Compagnons du Tour de France.

Le Tour de France est cette rotation que les ouvriers en formation effectuent pendant sept ans à travers le territoire de France, du Québec et de certains autres lieux affiliés, pour apprendre les manières de faire et... vivre d'une manière communautaire. Les Compagnons possèdent 80 maisons en France et forment là 4000 aspirants. Quatre Québécois se trouvent actuellement dans le réseau français.

M. Jean Wiart, lui-même compagnon, est le principal responsable de la succursale américaine des Métalliers champenois, celle de Patterson, au New Jersey, ceux-là mêmes qui ont réalisé, entre autres projets américains, le fameux «face lifting» de la grande statue de la Liberté. C'est à cette entreprise que la Ville de Montréal a confié la tâche de restaurer quelques-uns des plus importants monuments de la ville.

Or, il arrive que les Métalliers champenois ont été fondés à Reims, en 1978, par des Compagnons, justement. La tradition d'excellence des ouvriers français traverse donc les frontières.

Il est paradoxal de constater, dit M. Wiart, que plus les citoyens s'intéressent à la protection de leur patrimoine, de leurs monuments, moins il y a d'ouvriers capables de les restaurer. En Amérique, dit-il, les techniques ouvrières de pointe, issues d'Europe, ont généralement été perdues.

Selon M. Wiart, il est donc du plus grand intérêt que certains des Compagnons québécois soient intégrés au processus de restauration des monuments montréalais afin que leur expertise puisse profiter au Québec.

Dans l'état actuel du projet, en tout cas, quelques Compagons québécois, dont Simon Drapeau, pour la serrurerie métallurgie et Michel Daudier pour la maçonnerie, seront intégrés aux équipes de restauration. Ils travailleront avec la maison longueuilloise Métatechno qui est associée aux Métalliers champenois.

M. Wiart et son collègue montréalais, le prévost Thierry Belhadj, insistent pour dire que les précieux monuments de bronze, tels ceux de Maisonneuve, à la Place d'Armes, doivent faire l'objet de traitements périodiques. Les nouveaux compagnons québécois pourront prendre charge de ces fonctions lorsque leur formation aura été terminée. Et puis, ils transmettront à la grandeur de l'Amérique, espèrent-ils, leur savoir-faire...

MM. Wiart et Belhadj signalent, par exemple, que le Maisonneuve de Louis-Philippe Hébert, un contemporain de Rodin, qui avait lui-même un atelier à Paris, est une grande oeuvre. Montréal, du reste, a plusieurs oeuvres d'importance qui ne sont pas suffisamment mises en valeur, selon lui.

La necessité de la présence des Compagnons, explique enfin M. Wiart, ne s'impose pas surtout par l'intétêt qu'on porte maintenant aux vieilles pierres. Elle est surtout nécessaire en construction moderne où la connaissance des matériaux et des techniques qui s'y rapportent, s'impose. Il fait valoir que les Compagnons ne se bornent pas à refaire les monuments; sans les Compagnons, dit-il, le complexe scientifique de la Villette ne serait pas ce qu'il est.

LITS DE LAITON
LIQUIDATION jusqu'à 70% de moins
• PLUS DE 100 MODÈLES EXPOSÉS
• CONSTRUCTION ENTIÈREMENT SOUDÉE
• FINI PERMANENT GARANTI
• LITS, TABLES, ÉTAGÈRES, COIFFEUSES, BANCS, MIROIRS SUR PIED, RAMPES D'ESCALIER.
LITS DE LAITON SOLIDE incluant tête, pied et cadre 199$
Prix cour. 650$
735-6344
L'ATELIER DU LAITON DIRECT

YMCA MONTREAL
COURS DE LANGUES AU YMCA
ANGLAIS • FRANÇAIS • ESPAGNOL • ITALIEN • PORTUGAIS • GREC • RUSSE • ALLEMAND • CHINOIS • JAPONAIS
Groupe de 8 à 16 étudiants
Matin, après-midi, soir ou samedi
Coût: 85 $ (21 heures) - 160 $ (42 heures)
260 $ (84 heures)
DÉBUT: 12 MARS
INSCRIPTION: 27, 28 fév., 1, 6, 7, 8 mars
CENTRE-VILLE 1450, rue Stanley (métro Peel) 849-8393, poste 712 ou 732
HOCHELAGA-MAISONNEUVE 4567, rue Hochelaga (métro Viau) 255-4651

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENC
ENCAN
TAPIS PERSANS et ORIENTAUX
NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN-PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES INCLUANT: tapis de soie, laine, Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtlar, Hertz, Bokhara, Kashmiri, des tapis d'Iran, Pakistan, Chine, URSS et Afghanistan et plusieurs autres.
Toutes taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés
Grandeurs à partir de 1' x 1' à 12' x 19'. Valeurs $100 à $40 000 par pièce.
Bienvenue au grand public. Marchands exempts de taxe avec numéro de taxe.
DIMANCHE 25 FÉVRIER, 13 h 30
(Inspection à compter de 12 h 30)
LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC.
au 2111 B, SAINT-RÉGIS Dollard-des-Ormeaux (entrepôt arrière)
Liquidateurs - Encanteurs
(514) 683-0661
(Direction: Transcanadienne, sortie Des Sources Nord, droite sur Brunswick, droite sur Deacon et gauche sur Saint-Régis).
Commentaires de l'encanteur: «Plusieurs magnifiques pièces! Venez miser!»
10% de manutention à payer. Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec ID.
ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC •

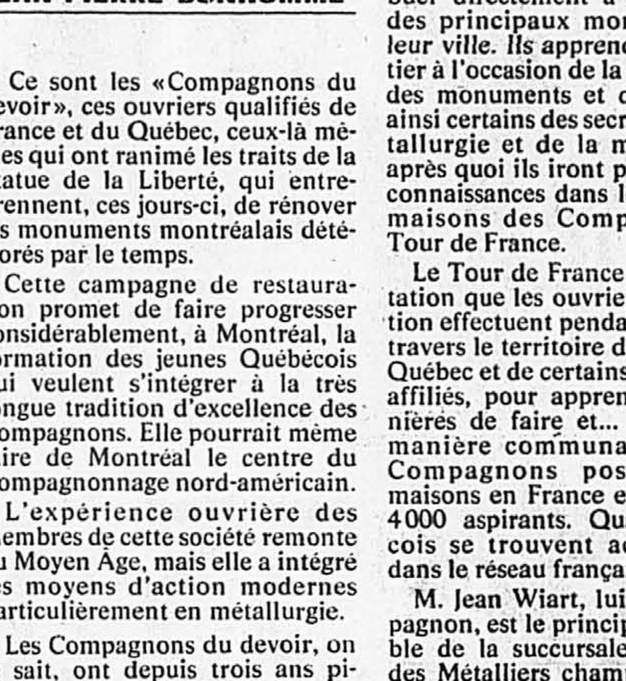

Seule... mais pas toute seule.
LES RÉSIDENCES Manoir Le Corbusier
À partir de 600$ • Occupation immédiate
1000, boul. Chomedey, Laval Tél.: 682-6686
775, rue Muir, Ville St-Laurent Tél.: 748-1396
Nous offrons aussi des services spécialisés pour personnes en perte d'autonomie. Courts et longs séjours disponibles.

Prix DOMUS 1990 domus
Vous méritez ce qu'il y a de mieux!
Récompensé pour la seconde fois par le prix Domus
RIVE DROITE PHASE TROIS
CONDOS LE Rive Droite SAINT-LAMBERT
Condos le Rive Droite
3 boulevard Simard
bureau 302
Saint-Lambert
(514) 671-0142
lundi, mardi, mercredi: 12h à 19h
jeudi, vendredi: 12h à 17h
samedi: 11 h à 17h

Un avion transportant des parlementaires canadiens atterrit en catastrophe aux É.-U.

GILLES ST-JEAN

■ Un député fédéral qui prenait place à bord d'un Boeing 707 des Forces armées canadiennes qui s'est posé plutôt rudement, jeudi dernier, à Charleston en Caroline du Sud, lorsque son train d'atterrissage avant a lâché, a raconté hier que l'appareil avait touché le sol «comme un sac de sable».

«Il y avait beaucoup de turbulence et le pilote avait de la difficulté à stabiliser l'avion. Ce n'était pas une très bonne sensation», a assuré le député conservateur de Saint-Jean, M. Clément Couture.

L'appareil, qui a une vingtaine d'années, fait partie de la flotte de cinq 707 basés à Trenton, en Ontario, et utilisés par les Forces canadiennes pour transporter son personnel ainsi que certaines personnalités politiques.

Sept sénateurs et 16 députés en route pour le 31e congrès de l'Association des parlementaires du Canada et des États-Unis prenaient place à bord, en compagnie de leurs conjoints et conjointes, d'adjoints et de neuf membres d'équipage. Le congrès a lieu à Kiawah Island, près de Charleston.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Couture a raconté que l'avion n'avait pas semblé glisser sur une très longue distance, après son atterrissage, et que les équipes de secours de l'aéroport étaient arrivées sur les lieux presque tout de suite.

«Ca me porte à croire que le pilote prévoyait des problèmes et qu'il en avait prévenu la tour de contrôle», a-t-il souligné.

La section des affaires publiques de la partie militaire de l'aéroport de Charleston - qui a aussi une aérogare civile - a toutefois nié que le pilote ait signalé quelque problème que ce soit avant de se poser.

«Nous sommes descendus de l'avion par les toboggans d'urgence. En touchant le tarmac, je me suis tourné pour voir où le problème était survenu; je pensais que le train d'atterrissage principal avait lâché. C'est alors que j'ai constaté que c'était plutôt la roue avant qui était partie et que le nez de l'avion avait traîné sur la piste», a noté M. Couture.

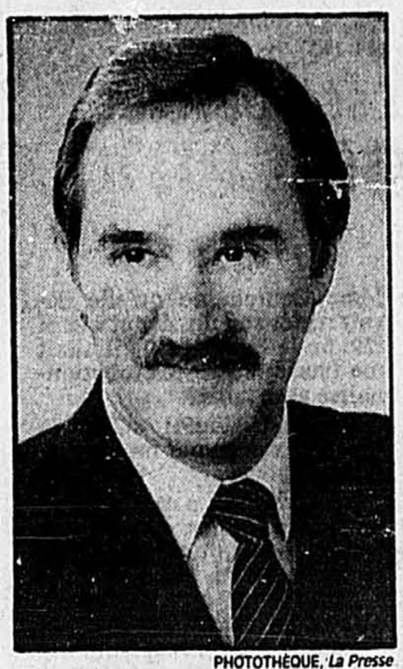

PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

Le député de Saint-Jean aux Communes Clément Couture a eu la frousse de sa vie.

Pour sa part, la responsable des affaires publiques du 437th Military Airlift Wing de la US Air Force basé à Charleston, le major Janis Witt-Bybe, a noté hier matin au cours d'un entretien téléphonique que les équipes d'urgence étaient intervenues rapidement pour éviter que la piste soit paralysée. Elle l'a été durant environ 90 minutes, le temps qu'on installe des coussins sous le nez du 707 et qu'on le remorque à l'écart.

M. Couture a dit que c'était la première fois qu'il utilisait une sortie d'urgence dans un avion.

«C'est pas très agréable, a-t-il affirmé. J'espère que c'était la dernière fois.»

Selon lui, on ignorait hier après-midi comment on rentrerait au Canada. «Peut-être qu'on va nous envoyer un autre avion militaire», a-t-il conclu.

Un porte-parole des Forces armées, le capitaine Roger Leblanc, a toutefois indiqué à la station de radio CKAC que les parlementaires canadiens pourraient rentrer par un vol civil.

Les forces canadiennes et américaines ont entrepris une enquête conjointe pour déterminer la cause de l'avarie.

L'avion est en quarantaine, a indiqué le capitaine Leblanc.

Outre M. Couture, le sénateur libéral Roch Bolduc faisait partie des passagers québécois.

Moïse connaîtra sa sentence le 6 mars

■ C'est le 6 mars que le juge Jean-Guy Riopelle, de la Cour supérieure, imposera sa sentence à Patrick Moïse, 20 ans, qui s'est reconnu coupable cet automne de l'homicide involontaire de Joseph Rose, 23 ans, poignardé à mort dans un autobus de la STCUM, le 19 mars 1989.

Hier, l'avocat de Moïse, Me Robert Lahaie, a recommandé une peine d'emprisonnement de trois ans, invoquant que le complice de Moïse, un adolescent de 16 ans qui s'était reconnu coupable du meurtre de Rose, s'est vu imposer trois ans de réclusion par le Tribunal de la jeunesse, au printemps dernier. La Couronne, représentée par Me France Charbonneau, a quant à elle recommandé une peine de «13 à 15 ans».

Chauffard condamné pour un accident mémorable

Agence France-Presse

CARROLLTON, Kentucky

■ Un conducteur d'autobus reconnu coupable d'avoir provoqué en 1988 le plus grave accident dû à l'alcoolisme jamais survenu aux États-Unis, qui avait fait 27 morts, a été condamné hier à 16 ans de prison.

Larry Mahoney, 36 ans, avait été reconnu coupable notamment d'homicide involontaire, de conduite imprudente et de conduite en état d'ivresse, à la suite de l'accident survenu le 14 mai 1988 au sud de Carrollton, dans l'état du Kentucky, sur l'Ohio. Vingt-quatre adolescents et trois adultes avaient été tués.

Le total des peines recommandées par le procureur atteignait 611 ans. Le juge Charles Satterwhite, conformément aux voeux du jury, a prononcé la confusion de plusieurs d'entre elles, réduisant ainsi la peine totale à 16 ans. Il a aussi décidé que Mahoney pourrait être libéré sur parole dans huit ans.

Faisant référence aux souffrances qu'il a endurées depuis l'accident, les avocats de Mahoney avaient fait valoir qu'il «a déjà reçu une condamnation à perpétuité». Ils avaient notamment proposé que Mahoney donne des conférences sur la conduite en état d'ivresse dans des écoles du Kentucky ou fasse des gardes dans des services d'urgence d'un hôpital. Mahoney a aussi accepté que son permis de conduire lui soit retiré définitivement.

Mais le procureur Paul Richwalsky a estimé que Mahoney «seul est responsable» de l'accident. «Le temps du châtiment est venu», a-t-il ajouté.

VANCOUVER
359$ plus taxes
Vol aller retour
aller simple 249$ plus taxes
2 vols hebdomadaires sans escale les lundis et jeudis
Minimum de séjour 4 jours, maximum 45 jours. Nous acceptons également les réservations d'origine de Vancouver

LOS ANGELES
départ tous les mercredis du 4 juillet au 5 septembre
Vol direct 399$ plus taxes Vol aller retour
Minimum de séjour 7 jours, maximum 30 jours
Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles

Consultez votre agent de voyages
les Ailes de l'Ouest

• Honolulu • Paris • Londres • Manchester • Francfort • Amsterdam • Munich • Copenhague • Rome • Milan •

À partir de 55 ans, partez vers l'Europe ou Hawaï pour 55.$

Faites vite, cette offre s'envolera le 28 février.

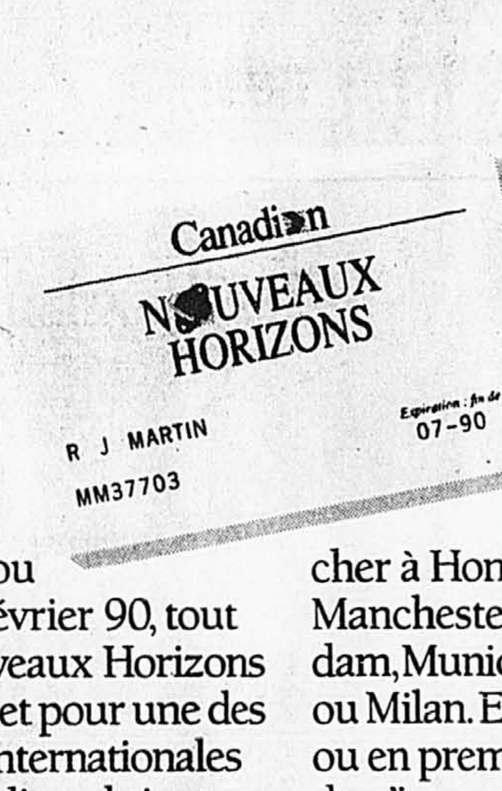

Voyagez à des tarifs de jeunesse grâce à Nouveaux Horizons, le club de voyages de Canadien conçu pour les 55 ans ou plus. D'ici le 28 février 90, tout membre de Nouveaux Horizons qui achète un billet pour une des dix destinations internationales choisies de Canadien obtient un second billet pour seulement 55 $*. Si vous n'êtes pas membre du club, c'est le temps plus que jamais d'y adhérer!

Imaginez! Pour un supplément modique, vous pouvez emmener un être cher à Honolulu, Paris, Londres, Manchester, Francfort, Amsterdam, Munich, Copenhague, Rome ou Milan. En classe économique ou en première classe. Au départ de n'importe quel aéroport canadien desservi par Canadien ou ses partenaires régionaux.

Alors, bienvenue dans le club! C'est facile et économique: 35 $ pour l'inscription, puis 20 $ par année.

Pour profiter de l'offre et devenir membre du club Nouveaux Horizons, communiquez avec votre agent de voyages, ou avec Canadien au 286-1212.

*La personne bénéficiant du billet à 55 $ doit être membre de Nouveaux Horizons, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit âgée de 55 ans ou plus. L'achat des billets doit se faire avant le 28 février 1990, et tous les voyages, effectués avant le 22 avril 1990. Les deux passagers doivent voyager ensemble à l'aller comme au retour. Toute condition applicable au premier billet l'est aussi au billet à 55 $.

Canadien va plus loin

Reservec DRI NEW/CP Pegasus G/COH/QCP/CUR Sabre Y/SYS/QCP/NEWS Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.

L'échec d'Ariane aura des répercussions sérieuses sur le programme européen

Les assureurs devront rembourser 210 millions $ aux clients japonais d'Arianespace

d'après UPI, AFP et Reuter

PARIS

■Le cinquième échec de la fusée européenne Ariane, conséquence directe du mauvais fonctionnement de deux moteurs, coûtera un peu plus de 210 millions$ Can. aux assureurs.

La fusée, ainsi que les satellites qu'elle portait, sont assurés par un consortium international, si bien que les coûts en seront répartis sur de nombreuses compagnies.

Cet échec sera toutefois plus coûteux pour les responsables du lanceur européen en ce qu'il retardera considérablement le programme Ariane. Les dirigeants français ont en effet annoncé hier que les lancements seront suspendus durant quelques mois — probablement cinq — afin de permettre aux spécialistes d'analyser les raisons du dernier échec, de bien comprendre ce qui s'est passé et de trouver les solutions et remèdes qui s'imposent.

Le quartier général d'Arianespace a par ailleurs confirmé hier que la fusée a été déséquilibrée, lors de son lancement, par des manoeuvres de pilotage excessives consécutives au mauvais fonctionnement de deux moteurs, si bien que la fusée a explosé sous l'effet de pressions dynamiques qui ont détruit entièrement ses structures. L'explosion s'est produite à 9km d'altitude et à 12,5km du pas de tir de Kourou, en Guyane française.

Les responsables ont précisé qu'un des deux moteurs du premier étage de la fusée a mal fonctionné, ainsi que l'un des quyatre propulseurs d'appoint fonctionnant durant les dix premières secondes du lancement, déséquilibrant entièrement la fusée, comme on pouvait d'ailleurs le voir durant les premières secondes du lancement. Dans la chambre de combustion du premier moteur, la pression est tombée de moitié, durant plus d'une minute et demie après le lancement. Après près de deux minutes, la pression dynamique extérieure étant plus forte que celle des chambres à combustion, les structures de la fusée ont explosé.

Le président d'Arianespace, Frédéric d'Allest, a précisé qu'une commission d'enquête sera constituée dès la semaine prochaine et devra faire rapport dans les deux mois.

M. d'Allest a aussi affirmé qu'à aucun moment ce 36e lancement d'une fusée Ariane n'a mis en danger la population de Kourou, car elle s'est produite dans le plan de la trajectoire prévue. Selon André Remondière, directeur du centre spatial de Kourou, ce n'est que par mesure de précaution que les Kouriciens avaient été invités à rester chez eux après la détecion du nuage de gaz délétères consécutifs à l'explosion de la fusée.

Gendarmes et soldats de la Légion étrangère ramassaient hier matin, sur la plage, devant un hôtel local, des fragments de matériaux composites provenant des deux satellites japonais, Superbird-B et BS-2X, ramenés par la marée.

On cherchait aussi sur les îles du Salut, non loin au large, ainsi qu'en mer, des morceaux métalliques de la fusée, mais aucune opération de récupération en profondeur n'a encore été décidée.

À Tokyo, par ailleurs, la firme Mitsubishi a révélé que la destruction des deux satellites que transportait Ariane retardera son programme d'expansion. La firme devait en effet étendre à tout l'ensemble du Japon la transmission des nouvelles par ses chaines de télévision affiliées.

Un des satellites appartenait à une firme affiliée à Mitsubishi et le second à l'importance chaîne publique NHK, qui entendait s'en servir comme système d'appoint, si bien que cette firme n'aura pas à retarder son programme d'expansion.

Chez Mitsubishi, on a déploré cette catastrophe «qui permet à NHK de sortir vainqueur de l'aventure». Chez NHK, tout en admettant que la perte de son satellite n'est «pas très grave», on affirme que cet échec, toutefois, «provoque une perte de confiance dans le domaine des communications par satellite, ce qui constitue un moins pour l'industrie dans son ensemble».

À Cap Canavéral, par ailleurs, c'est le mauvais temps, cette fois, qui a provoqué un troisième retard dans le programme de lancement de la navette Atlantis qui, prévu pour la nuit de vendredi à samedi, ne pourra maintenant avoir lieu que dimanche, au plus tôt.

Atlantis doit décoller pour une mission officiellement secrète mais dont la plupart des données ont déjà filtré dans la presse. Elle emporte notamment un satellite de reconnaissance AFP-731 destiné à survoler la plus grande partie du territoire soviétique.

La navette devait à l'origine décoller dans la nuit de mercredi à jeudi pour cette mission d'une durée prévue de quatre jours, mais son commandant de bord, le capitaine John Creighton, avait été terrassé par un rhume.

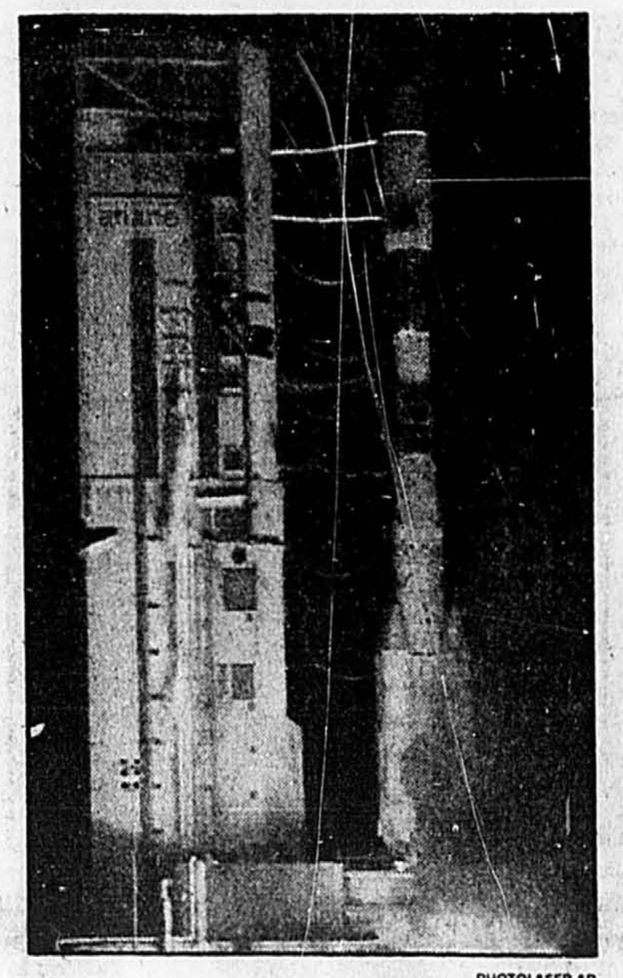

PHOTOLASER AP

La fusée Ariane quelques instants avant la mise à feu et le désastre.

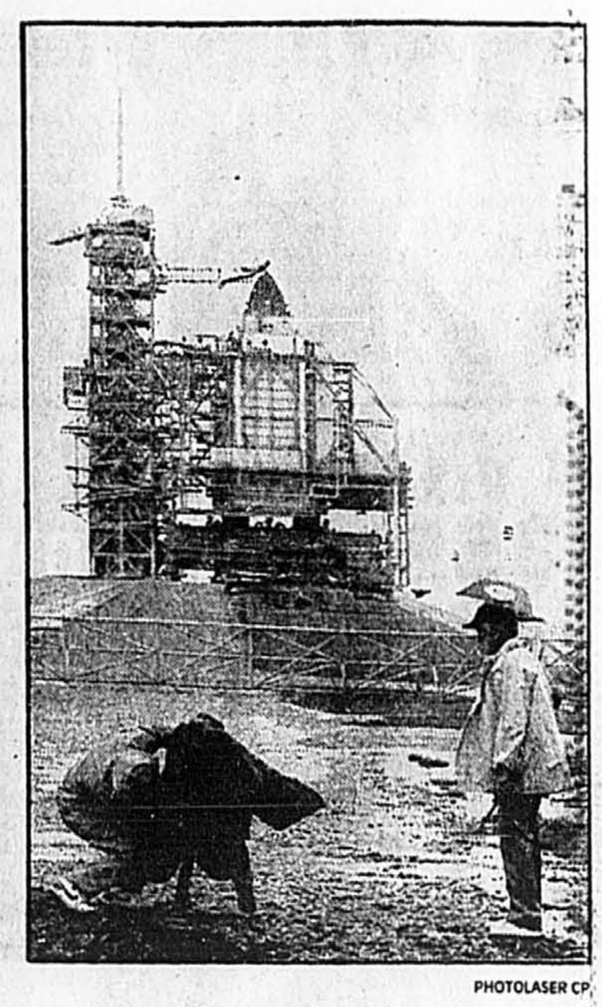

PHOTOLASER CP

Atlantis sous la pluie attend le lancement prévu pour demain matin.

NE LAISSEZ PAS N'IMPORTE QUI JOUER DANS VOTRE COUR!

QUAND TRÉVI INSTALLE UNE PISCINE, C'EST TRÉVI QUI L'INSTALLE ET PERSONNE D'AUTRE.

Pas de sous-traitance, pas de multiples intervenants.
TRÉVI prend en charge tous les aspects de l'installation de votre piscine en plus de vous offrir des exclusivités TRÉVI :

• système autonettoyant • système autochauffant • système *interlock*

CET ÉTÉ, C'EST TRÉVI.

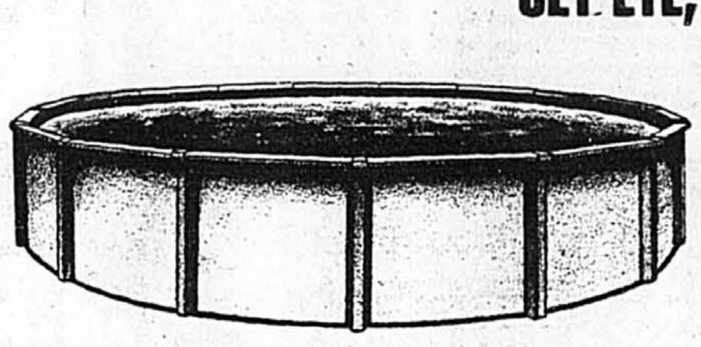

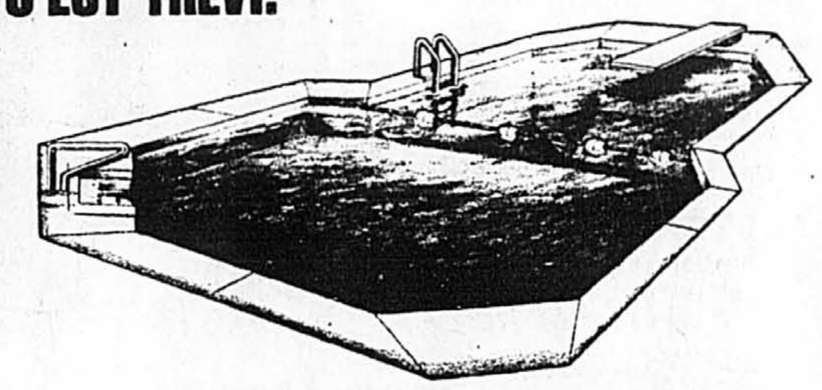

LA GUADELOUPE

1990 $

- **21 pi de diamètre**
- 6 po d'acier recouvert de vinyle
- entièrement équipée

Concepts de fabrication et d'installation exclusifs à TRÉVI

VISA MasterCard CARTE Trévi

TRÉVI, la carte atout.
Informez-vous du programme de mise de côté.

TRÉVI FAMILIALE CREUSÉE

- **20% plus de surface de jeu pour les enfants**
- Isothermique
- Treillis TRÉVI
- Traitement POROFLEX
- Installation TRÉVI incluse
- Conseiller en aménagement à domicile, sans frais supplémentaires
- Aucun sous-traitant

GRATUIT

À l'achat de n'importe quelle piscine creusée, vous obtenez gratuitement le système d'éclairage sous l'eau*.
*Détails en magasin. Quantités limitées

Région de Montréal

Fabreville, Laval 515, boul. Labelle 622-9801
Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
Châteauguay 115, boul. Saint-Jean-Baptiste 698-2210
Saint-Léonard 5940, boul. Métropolitain Est 255-7014
Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest 620-8740
Pointe-aux-Trembles 11800, rue Sherbrooke Est 640-4500
Boucherville 1235, rue Ampère 449-2411

Ouvert le dimanche
- Mise de côté
- Contrat de financement
- Chèques acceptés

Heures d'affaires
Du lundi au mercredi de 10h à 18h
Jeudi et vendredi de 10h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 17h
(piscines seulement)

L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE Trévi

UN REER... c'est tellement personnel

Et le REER SNF... c'est un REER adapté à vos besoins, en plus d'être un abri fiscal de premier ordre, pour une retraite à votre goût.

N'hésitez pas! Pour votre contribution 1989, vous avez jusqu'au 1er mars pour souscrire à un REER SNF et profiter des avantages suivants... selon votre choix personnel:

LE FONDS SNF

Le Fonds SNF — section équilibrée représente un moyen sûr et efficace d'assurer la diversification de votre portefeuille REER. Procurez-vous des parts du Fonds SNF sans aucuns frais d'acquisition.

13,1%*

Rendement un an au 31 décembre 1989

* Le rendement passé n'est pas nécessairement garant du rendement futur

UN CPG SNF – REER

Investissez dans les certificats de placement garanti SNF – REER et bénéficiez de nos taux spéciaux.

Un boni additionnel est accordé aux personnes ayant atteint 60 ans.

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

UN NOUVEAU PRODUIT

Le REER insaisissable

Rendez votre REER insaisissable en désignant un bénéficiaire lors de l'adhésion à votre REER – Rente à terme fixe.

Personnellement, moi... c'est la SNF

Appelez-nous. Un de nos conseillers s'occupera de vous... personnellement.

MONTRÉAL
425 boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 1-800-361-8625

LAVAL
3030 boul. Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2P5
(514) 687-7360

QUÉBEC
1307 av. Maguire
Sillery (Québec) G1T 1Z2
(418) 681-1550

snf SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
GROUPE MFQ

Au service des Québécois depuis plus de 70 ans

RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉS
RÉSIDENCE
Cité Rive des Prairies
GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES

PHASE II MAINTENANT EN LOCATION

LA VILLE À LA CAMPAGNE

située sur les rives de la rivière des Prairies

VENEZ BIEN VIVRE **en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage et la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.**

Aussi, **afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez: salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.**

Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes. Laveuse et sécheuse sur chaque étage.

Possibilités: 2 ½ - 3 ½ - 4 ½ pièces

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES-
COMPOSER LE (514) 329-3821.
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIRÉS.
HEURES D'OUVERTURE: 7 JOURS SUR 7, DE 10 h à 16 h 30
ET SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'À 21 h

7095, boul. Gouin est, Montréal

VENTE TROTTOIR À L'INTÉRIEUR DU MAGASIN

HÂTEZ-VOUS! DERNIERS 4 JOURS NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE D'ÉPARGNER! NOTRE VENTE SE TERMINE LE MER. 28 FÉV. À 18 H.

Attention Montreal! La grande vente de trottoir à l'intérieur AU BON MARCHE est maintenant en vigueur. Ça n'arrive qu'une fois par année... Venez de partout et epargnez!

STORES VERTICAUX

TRINGLE DE LUXE GARANTIE A VIE

VERTICAUX EN TISSU EN STOCK* 75" x 84" 13.99 l'ens.	VERTICAUX DE LUXE POUR PORTE-PATIO 75" x 84" 6 couleurs INCROYABLES 45.99 l'ens.	VERTICAUX PVC RIGIDES* 75" x 84" POUR PORTE-PATIO 18.99 l'ens.	VERTICAUX MINI PVC 2" * EN STOCK 75" x 84" 38.99 l'ens.
VERTICAUX GROOVER* 75" x 84" 58.99 l'ens.	VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" * 75" x 84" 34.99 l'ens.	VERTICAUX TEXTURÉS 3½" * 75" x 84" 48.99 l'ens.	VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" * EN STOCK 75" x 84" 48.99 l'ens.
VERTICAUX MIROIR DE LUXE* 75" x 84" 118.99 l'ens.			

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1re QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

REMISE D'ARGENT DE 20%

LE RABAIS DE 20% S'APPLIQUE AU MOMENT DE L'ACHAT. Le coupon ne s'applique pas aux articles annonces ou identifies d'un asterisque. Le coupon est valide jusqu'au 28 fevrier 1990 a 18 h. Le coupon est valide sur tous les achats comptant, Visa, MasterCard, American Express, et les achats payes par cheque.

STORES HORIZONTAUX

STORES HORIZONTAUX PVC 1"
En vinyle de 1re qualité, 4 couleurs décoratives

15"x45"	2.99	16"x64"	6.99
18"x45"	4.49	18"x64"	7.47
20"x45"	4.99	20"x64"	7.99
24"x45"	6.49	24"x64"	8.99
27"x45"	6.77	27"x64"	8.99
28"x45"	8.99	28"x64"	13.88
31"x45"	7.99	31"x64"	13.99
33"x45"	10.99	33"x64"	15.88
36"x45"	8.99	36"x64"	12.99
40"x45"	10.99	40"x64"	17.99
44"x45"	11.99	44"x64"	15.99
48"x45"	12.99	48"x64"	16.99
54"x45"	17.99	54"x64"	25.99
60"x45"	16.99	60"x64"	21.99
64"x45"	19.99	64"x64"	24.99
72"x45"	21.99	72"x64"	27.99
77"x45"	23.99	77"x64"	32.99
PORTE PATIO	78 x 84		39.99

STORES PLISSÉS EN TISSU
5 COULEURS DÉCORATIVES

18"x45"	7.99	18"x64"	12.99
20"x45"	10.99	20"x64"	13.99
23"x45"	10.99	23"x64"	13.99
24"x45"	11.90	24"x64"	11.77
26"x45"	12.99	26"x64"	15.99
27"x45"	14.99	27"x64"	17.99
30"x45"	13.99	30"x64"	18.99
31"x45"	15.99	31"x64"	21.99
35"x45"	15.99	35"x64"	22.99
36"x45"	16.99	36"x64"	22.99
38"x45"	17.99	38"x64"	26.99
40"x45"	17.99	40"x64"	27.99
44"x45"	19.99	44"x64"	28.99
48"x45"	20.99	48"x64"	28.99
54"x45"	25.99	54"x64"	33.99
60"x45"	27.99	60"x64"	35.99
64"x45"	37.99	64"x64"	50.99
72"x45"	43.99	72"x64"	56.99

STORES* HORIZONTAUX
100% aluminium 1"

18"x45"	3.99	18"x64"	5.99
24"x45"	7.99	24"x64"	11.99
27"x45"	8.99	27"x64"	13.99
31"x45"	10.99	31"x64"	17.99
36"x45"	13.99	36"x64"	22.99
40"x45"	18.99	40"x64"	25.99
44"x45"	23.77	44"x64"	27.77
48"x45"	23.99	48"x64"	27.99
60"x45"	25.99	60"x64"	36.99

STORES VÉNITIENS
Plus de 78 couleurs en 600 grandeurs en magasin dans les hauteurs 45", 64", 78"

Épargnez toujours sur nos bas prix réguliers, même durant notre GRANDE VENTE TROTTOIR!

RAYON DE LITERIE

ENSEMBLES DE DRAPS FLANELLETTE WABASSO 100% coton
Simple 24.49 l'ens. | Double 29.49 l'ens. | Reine 34.49 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS «DREAMSTYLES» Poly/coton
Simple 12.99 l'ens. | Double 19.99 l'ens. | Reine 24.99 l'ens.

ÉDREDONS SCANDINAVE
L'authentique édredon modèle continental, 100% Hollofil md. Format géant.
Simple 69.99 | Double 79.99 | Reine 99.99 | Roi 134.99

ENSEMBLES DE DRAPS JUVÉNILE
Styles assortis. Rég. 24.99 - 32.99
SIMPLE 19.99 l'ens

ENSEMBLES DE DOUILLETTES «CORTINA» et «CHELSEA»
Simple 99.99 l'ens | Double 114.99 l'ens | Reine 139.99 l'ens

ENSEMBLES DE DOUILLETTES IMPRIME ASSORTIS «Strata», «Linda», «Jeans»
Simple 54.99 l'ens | Double 64.99 l'ens | Reine 74.99 l'ens

DOUILLETTES ASSORTIES
Format géant, poly/coton
Simple 23.99 | Double 28.99 | Reine 74.99

ACC. SALLE DE BAIN

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE ASSORTIS Rég. 19.99 **12.99**

ACHAT SPÉCIAL 6 débarbouillettes Choix de 6 couleurs/patrons 3.99 l'ens.

ENSEMBLE DE SALLE DE BAIN 6 mcx Inclus crochets, verre, porte-savon, poubelle, porte-brosse-2-dents. Couleurs: rose, vert, bleu pâle, argent-gris, ivoire. SPÉCIAL 15.99 l'ens.

DRAPERIES

ENSEMBLES DE DRAPERIES à plis français assorties 150" x 95" 19.99 l'ens.

STORES DE TOILE

STORES DE FENÊTRES BLANC, 1re qualité
STORES OPAQUES BLANCS

Grandeurs	Unis	Frangés
28¼x58	9.99	14.99
37¼x70	12.99	18.99
37¼x82	14.99	29.99
43¼x70	15.99	21.99
43¼x82	17.99	23.99
49¼x70	18.99	24.99
49¼x82	20.99	27.99
55¼x70	23.99	31.99
54¼x82	27.99	34.99
64¼x58	27.99	36.99
64¼x70	29.99	36.99
73¼x58	30.99	39.99
73¼x70	31.99	41.99
78¼x70	49.99	59.99
85½x70	59.99	79.99
97½x70	69.99	89.99
109½x70	89.99	109.99
121½x70	119.99	139.99

PORTE PATIO, 73¼" x 90 49.99

VERTICAUX EN TISSUS Un seul prix pour n'importe quelle grandeur. **49.99**
LÉGÈRES IMPERFECTIONS

Qté	Coul.	Grand.	Prix rég.
1	Ivoire	47"x60"	158.
1	Beige	82"x84"	299.
VENDU			
1	Argent	36"x36"	128.
1	Brun foncé	61"x58"	174.
2	Bleu	73"x80"	283.
VENDU			
1	Aqua	83"x84"	327.
1	Rose	60"x60"	174.
1	Rouille	75"x80"	306.
VENDU			
1	Crème	71"x82"	277.
1	Beige	47"x48"	151.
VENDU			
1	Blanc	74"x70"	394.
1	Brun	94"x84"	350.
5	Beige	74"x84"	248.
VENDU			

VERTICAUX EN ALUMINIUM NON RECLAMES **60% DE RABAIS!**

Couleur	Grandeur	Rég.	VENTE
Cuivre	36"x48"	72.	28.80
VENDU			
Cuivre	36"x60"	75.	30.00
Pêche	36"x48"	72.	28.80
Beige	36"x60"	75.	30.00
Mauve	24"x48"	72.	28.80
VENDU			
Beige	36"x60"	75.	30.00
Vieux Rose	36"x60"	75.	30.00
Tan	60"x60"	113.	45.20
Bourgogne	24"x48"	72.	28.80
Rose	24"x48"	72.	28.80
Blanc	24"x48"	72.	28.80
VENDU			
Beige	24"x48"	72.	28.80
Brun	60"x60"	113.	45.20
VENDU			
Gris	36"x60"	75.	30.00
Noir	24"x48"	72.	28.80
Vieux Rose	24"x48"	72.	28.80
VENDU			
Tan	24"x48"	72.	28.80
Tan	48"x48"	91.	36.40
Jaune	48"x48"	91.	36.40
Brun	24"x48"	72.	28.80
VENDU			
Jaune	36"x48"	72.	28.80
Champs	48"x48"	91.	36.40

STORES HORIZONTAUX EN ALUMINIUM NON-RÉCLAMÉS Un seul prix pour n'importe quelle grandeur **19.99**

Couleur	Grandeur	Rég.
Brun	26.5"x97.5"	94.
Mauve	27"x57"	71.
VENDU		
Noir/Or	27.75"x70"	97.
Vert	28"x48"	63.
Blanc/Bleu	28.5"x28.25"	111.
Vert	29"x36.5"	60.
Blanc	29"x35.63"	63.
Marin	29.5"x37"	103.
VENDU		
Biscuit	30.5"x17.5"	65.
Rose	30.5"x40"	65.
Brun	31"x42"	85.
VENDU		
Pêche	44"x14"	61.
Noir	33"x34"	65.
Ivoire	33"x19"	51.
Bleu	35.5"x60"	79.
Marin	34"x37"	52.
VENDU		
Bourgogne	36"x36"	52.
Beige	36.25"x37.5"	71.
Brun	36.5"x37.5"	71.
Blanc	39"x24"	95.

SERVIETTES CALDWELL ET WABASSO Bain 6.99 Main 4.99 Débarbouillette 1.99

ÉTAGÈRES EN LAITON ET VERRE 3 NIVEAUX Rég. 129,99 SPÉCIAL 59.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marché
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

*COULEUR SÉLECTIONNÉE

A prix modique, venez déguster un repas léger à notre cafétéria.
UNE SEULE ADRESSE
3500 boul. ST-JOSEPH Est
(métro St-Michel et Pie-IX)
HEURES D'AFFAIRES Lun. au mer: 9 h 15 à 18 h; Jeu. au ven: 9 h 15 à 21 h; Samedi: 9 h à 17 h
À L'EXTÉRIEUR SEULEMENT
Composez sans frais 1-800-363-3030
259-3500
CHÈQUES ACCEPTÉS
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Nathalie Cyr, 17 ans.

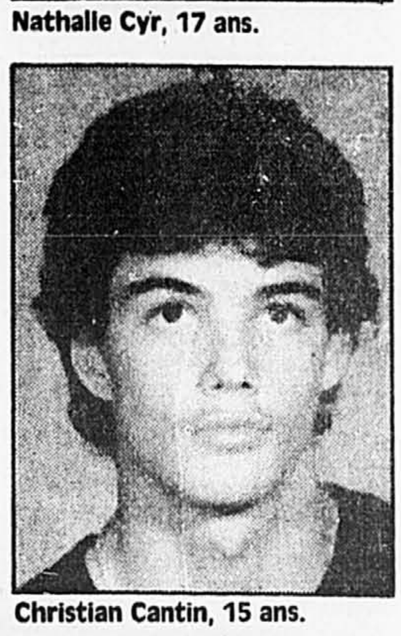

Christian Cantin, 15 ans.

Caroline Larochelle, 16 ans.

Trois adolescents recherchés

■ Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal recherche actuellement trois adolescents disparus depuis plusieurs jours.

Nathalie Cyr, 17 ans, placée temporairement au foyer Morgan d'Habitat Soleil, au 1482 rue Morgan, à Montréal, a été vue pour la dernière fois le 29 janvier. De langue française, elle mesure 1,55 m, pèse 50 kg, a les cheveux noirs et les yeux bruns.

Christian Cantin, 15 ans, est disparu depuis le 8 février du Carrefour Villeray, au 660 rue Villeray, à Montréal. L'adolescent de langue française mesure 1,70 m, pèse 70 kg et a les yeux et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, il portait un manteau gris, des jeans bleus et des bottes militaires noires.

Caroline Larochelle, 16 ans, domiciliée au foyer Le Goéland, au 12692 Léon-Ringuette, à Montréal, manque à l'appel depuis le 11 février.

Toute personne pouvant aider les enquêteurs à retrouver ces trois disparus est priée de communiquer le plus tôt possible avec la section Police-Jeunesse des districts 52, 42 et 55 de la CUM, ou au 280-2777. Tout renseignement sera traité avec discrétion.

Design et art de vivre

Jeudi, dans le cahier décoration, *La Presse* vous propose **De la haute couture pour meubles et accessoires**

Un article signé **Raymond Bernatchez**

La Presse

25 000 citoyens de LaSalle réclament 128 lits additionnels à l'hôpital

CONRAD BERNIER

■ Lors de la construction, en 1961, de l'Hôpital général de LaSalle, la ville comptait 30 000 habitants. Vingt-neuf ans plus tard, la population est de 80 000 habitants. Pourtant, l'Hôpital général n'offre toujours que 125 lits. Le Comité de citoyens de l'Hôpital général juge cette situation intolérable et réclame 128 lits additionnels. 25 000 citoyens de LaSalle ont d'ailleurs signé une pétition à cet effet.

Le Comité de citoyens de l'Hôpital général existe depuis décembre 1989. Son président, Louis-Gilles Faucher, affirme que ce comité sera permanent. Et pour une raison très claire: les citoyens de LaSalle paient, eux aussi, des taxes et des impôts, et, à ce titre, ont droit à des services de santé convenables et comparables, par exemple, à ceux qu'obtiendront désormais les Lavallois, avec l'addition, au coût de 57 millions $, de 130 lits à la Cité de la santé. «Pour obtenir continûment des services médicaux adéquats, soutient Louis-Gilles Faucher, les LaSallois devront désormais s'impliquer continûment dans ce dossier».

Confirmé en 1987

Louis-Gilles Faucher rappelle, enfin, que Madame Thérèse Lavoie-Roux, en 1987, avait confirmé dans une lettre la décision d'ajouter 128 lits à l'Hôpital général et l'octroi de 27 millions $.

Directeur des services administratifs de l'Hôpital général, M. Ronald Dumas confirmait, hier, à *La Presse*, que l'hôpital a effectivement besoin de 128 lits additionnels sans quoi elle devra assez tôt diminuer les services d'urgence et d'obstétrique. En 1988-89, on a pratiqué à l'Hôpital général 3 200 accouchements. Pour les services d'obstétrique, l'Hôpital général dessert un bassin de population de plus de 200 000 habitants. Le directeur des services administratifs est formel: si la situation actuelle perdure, nous allons devoir limiter le nombre d'accouchements à 2 500.

Le Conseil du trésor

En janvier 89, le ministère de la Santé et des Services sociaux avaient approuvé les plans et devis préliminaires du projet d'agrandisseement. Le Conseil du Trésor a bloqué le projet. Le même projet, aujourd'hui, en dollars 1990, coûterait au moins 30 millions $.

ALIMENTS RÉGÉNÉRATEURS

SUNRIDER Une philosophie. «Bien nourri, le corps se guérit par lui-même».

DISTRIBUTEURS INDÉPENDANTS

Francine et Réal St-Pierre Montréal 353-9283	Alice Guilbeault Repentigny 581-3111
Suzanne Pelletier St-Amable 649-7612	Yolande Patry Québec (418) 524-7575
Claude Beauchemin Mtl, Centre-ville 289-9179	Lise Lemieux St-Jean, Napierville 245-7534
Marcel Gélinas Laval 669-5350	Michel Guilbeault Ste-Julie 649-5461

SUNRIDER Distributeur indépendant

- Nous avons tous les produits SUNRIDER pour votre santé.
- Vous pouvez vous aussi devenir distributeur SUNRIDER.
- Possibilité de carrière.

Montréal 522-7239
St-Léonard 374-9928
Longueuil 647-1261

SUNRIDER DISTRIBUTEURS INDÉPENDANTS

Les Ent. de Santé L. Poirier Inc. 1031, Ozias Leduc Otterburn Park 464-3491	Eugène Champagne St-Hubert 656-4625
Pauline Chevalier & François Lauzier Longueuil 651-3236 / 382-1731	Doris Maltais Ste-Julie 649-6893
Marcelle Auprix Iberville 346-2013	Gilles Gauthier Fabreville 627-0111
Thérèse Pardiac St-Jean / St-Luc 359-0879	Thérèse et André Cormier Longueuil 651-9337
Gisele Demers St-Charles-sur-Richelieu 584-3591	

VOTRE SALAIRE NE SUFFIT PAS À NOURRIR VOS APPÉTITS?

Lisez l'annonce SUNRIDER sur cette page.
Une conversation de 5 minutes vous dira si cette opportunité d'affaire est pour vous

Demandez votre entrevue téléphonique au
(514) 681-0932
(nous retournons les interurbains)
Fax 514-351-4483

Distributeurs indépendants SUNRIDER

A mesure que nous grandissons, le globe nous semble de plus en plus petit.

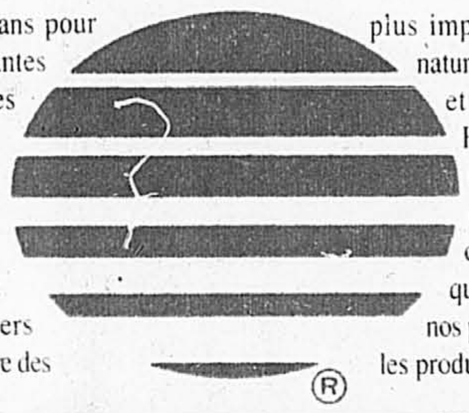

Nous avons mis à peine sept ans pour devenir l'une des plus importantes entreprises de produits d'herbes naturelles au monde. Le globe nous semble plus que jamais à notre portée. Après tout, le mot santé est universel... Pour nous, il signifie quelques 100 000 distributeurs sur divers continents. La santé c'est aussi l'une des plus importantes entreprises d'herbes naturelles aux États-Unis et à Taiwan et en croissance vertigineuse à Hong-Kong, en Australie, au Québec et au Canada. Mais qui dit santé, dit surtout des centaines de milliers d'individus qui ont une vie meilleure grâce à nos produits à base d'herbes naturelles: les produits Sunrider International.

SUNRIDER®
La santé universelle par les herbes naturelles.

La Fédération des journalistes demande à l'éditeur du *Soleil* de faire marche arrière

Presse Canadienne

QUÉBEC

■La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a pressé hier l'éditeur du journal *Le Soleil*, M. Robert Normand, de retirer sa demande faite au CRTC de ne pas renouveler la licence de la station radiophonique CHRC de Québec.

«Les journaux ont toujours été le fer de lance pour élargir et préserver la liberté d'expression, écrit le président de la FPJQ, André Noël. Que l'éditeur du plus important journal de la capitale demande à une agence gouvernementale de fermer la plus grosse station de radio de la même ville dépasse l'entendement.

«L'éditeur du *Soleil* doit retirer sa demande avant le 13 mars plutôt que de s'entêter dans une avenue périlleuse pour son propre journal», ajoute M. Noël.

Plus tôt cette semaine, M. Normand demandait par écrit au CRTC de suspendre le permis d'exploitation de CHRC en raison du langage excessif, selon lui, de l'animateur André Arthur.

Le président de la FPJQ souligne «qu'il est évident» que le CRTC va renouveler la licence de CHRC lors des audiences publiques du 13 mars prochain.

Le CRTC n'a jamais fermé une station de radio de l'importance de CHRC «simplement parce qu'un animateur utilise un langage déplacé» et, tout au plus, a-t-il porté des blâmes ou réduit la durée des licences, d'après M. Noël.

«À quoi rime alors la demande futile de l'éditeur du *Soleil*», demande-t-il. Le président de l'association des journalistes ajoute: «La grande majorité des journalistes ne partage pas la même conception du journalisme que M. Arthur. Mais de là à demander la fermeture de sa station de radio, il y a un pas à ne pas franchir. Il existe d'autres moyens de riposter à des injures que par des coups de poing. Il y a d'autres moyens que le bâillonnement pour obtenir réparation, s'il y a eu libelle».

D'après le porte-parole de la FPJQ, M. Normand «a commis une erreur déplorable, erreur qui risque de nuire beaucoup plus au *Soleil* qu'à CHRC».

Françoise Sullivan
PRIX BORDUAS
Peintures des années '80
avec la participation de
David Moore
Sculptures récentes
Jusqu'au 14 mars 1990
GALERIE DOMINION
1438, rue Sherbrooke ouest — 845-7833/845-7471
Mardi au vendredi de 10 h à 17 h 30 — Samedi de 10 h à 17 h

Le Solliciteur général de l'Ontario offre de dédommager les victimes de Hagersville

Presse Canadienne

HAGERSVILLE

■Les résidents vivant près de la montagne de pneus en feu d'Hagersville, en Ontario, sont éligibles à une compensation immédiate, a révélé hier le solliciteur général de l'Ontario, Steven Offer.

Le gouvernement est prêt à dédommager immédiatement les personnes évacuées qui ont dû trouver un abri temporaire, ainsi que pour leurs frais de transport et d'alimentation. Elles recevront aussi une compensation pour le nettoyage de leur domicile et pour l'hébergement et le transport du bétail qui a dû être déplacé.

On n'a pas précisé l'importance du fonds d'urgence créé à cette fin.

«Le gouvernement n'a mis aucun plafond aux compensations ainsi offertes», a précisé un responsable.

Le feu qui sévit dans ce dépotoir de 14 millions de pneus appartenant à la Tire King Recycling brûle maintenant depuis 17 jours, émettant des fumées toxiques et produisant une dangereuse coulée d'huile qui menace la nappe phréatique.

Des centaines de personnes vivant à proximité de l'incendie ont dû quitter leurs demeures. Certaines ont toutefois refusé l'évacuation et sont demeurées sur les lieux.

Selon Bill Johnstone, un responsable gouvernemental, quelque 1800 personnes pourront réclamer une compensation financière.

«Cette aide financière démontre que le gouvernement provincial est prêt à secourir ceux qui sont affectés par cette catastrophe», a affirmé M. Offer.

De l'aide temporaire sera également fournie en attendant que les assureurs dédommagent leurs clients. Les sinistrés n'auront qu'à rembourser le gouvernement en recevant la compensation des assureurs, moins les déductibles prévus à leur contrat.

Les pompiers volontaires qui luttent contre ce sinistre seront également payés au même tarif que les pompiers du ministère des Richesses naturelles, soit 15,50$ l'heure. Ce tarif horaire est rétroactif au début du sinistre et sera maintenu aussi longtemps que les services de ces pompiers seront retenus.

Ce fonds d'urgence sera administré par le service du Trésor de la région de Haldimand-Norfold. Il prévoit notamment que les personnes évacuées pourront toucher chacune 20$ par jour pour avoir logé à l'extérieur, tandis que les enfants toucheront 10$ par jour.

Chaque famille pourra recevoir également 15$ par jour et par personne pour la nourriture. Enfin, chaque famille pourra toucher 500$ pour le nettoyage de sa maison, jusqu'à ce que leurs assurances paient les dommages réels subis.

Hier, par ailleurs, la pluie et la faible visibilité a empêché les trois bombardiers d'eau de lutter contre le feu. La veille, ils avait largué plusieurs cargaisons de mousse ignifuge, transformant l'endroit en une boue visqueuse et huileuse.

LE NO 1 AU PALMARÈS DE LA RÉNOVATION
Vous PRÉSENTE ses meilleurs SUCCÈS
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 MARS 1990
VENTILATEUR DE PLAFOND COSMOS I
• 52" — 5 pales • Fixture incluse • Choix de couleurs en magasin.
Ord. 159.99 — 119.99
PANNEAUX DE COPEAUX
• Second • 3/4" x 4' x 8'
Ord. 15.99 — 9.99
PERCEUSE / TOURNEVIS RECHARGEABLE SKIL
• Mod. 2130-02 • Mandrin 3/8
Ord. 58.99 — 49.99
PORTE EN LAUAN
• 1 3/8" x 80" • Quincaillerie en sus
24" Ord. 23.99 — 18.99
30" Ord. 26.99 — 20.99
32" Ord. 29.99 — 22.99
GRAINES DE SEMENCE «GARDEN CORNER»
• Fleurs ou légumes
Ord. 79¢ — 5 / 99¢
CHOIX DE PLANTES TROPICALES
• En pots de 10"
Ord. 26.99 — 16.99
TUILES À PLANCHER TARKETT
• «STYLE GLO» • Choix de modèles en magasin • 12" x 12"
Ord. 1.79 pi car. — 1.49 pi car.
TUILES À PLAFOND ARMSTRONG
• Modèle 902 • 1/2" x 2' x 4' • Acoustiques et lavables
Ord. 5.49 — 3.99
ÉVIER DOUBLE DE CUISINE WESSAN
• En acier inoxydable • Modèle 309
Ord. 109.99 — 99.88
TOILETTE ISOLÉE GRANADA DE CRANE
• Modèle 3-195 • Blanche
Ord. 109.99 — 89.99
Siège en sus
SUNDOWNER DE KERO-SUN
• Machine à chaleur et à lumière • 8500 BTU
Ord. 199.99 — 179.99
(quantité limitée)
SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. L'ILLUSTRATION DE CERTAINS ARTICLES PEUT DIFFÉRER.
GAGNANT DU TROPHÉE RÉNOVEX 1985 et 1988-1989
Le Prof' de la rénovation
2 magasins pour mieux vous servir!
goineau-bousquet
164, boul. des Laurentides, Pont-Viau — Laval 667-9770 382-9340
2121, boul. Curé-Labelle, Chomedey — Laval 682-9090 335-6060
PÉPINIÈRE choix de plantes, arrangements floraux en soie
• CENTRE DE COUPE panneaux mélamine, sélection de bois franc, etc...
DÉPOSITAIRE DES PEINTURES Sico • CIL • Château • Sikkens • Crown Diamond • HEURES D'OUVERTURE: Lun. au merc. 8h30 à 18 h • jeu. / vend. 8h30 à 21 h • sam. 8h30 à 17 h

Les nitrates et les phosphates polluants vaincus

Agence France-Presse

NICE

■ Le laboratoire de pétrologie et minéralogie de la faculté des sciences de Nice, dans le sud de la France, a mis au point un procédé permettant d'éliminer à 99 pour cent les nitrates et les phosphates contenus dans les eaux industrielles et domestiques, a annoncé hier le professeur Guy Turco, doyen de la faculté.

«Dès demain, nous pouvons réaliser, à un coût réduit et avec une efficacité garantie, des équipements complémentaires sur les stations d'épuration existantes, qui souvent se contentent de diluer ces nitrates et ces phosphates dans de grandes quantités d'eau avant de les rejeter dans la nature», a indiqué M. Etienne Tillié, l'inventeur du procédé, qui pourrait également être utilisé pour traiter les eaux polluées sortant directement des usines.

La technique mise au point à Nice consiste à injecter dans l'eau polluée plusieurs solutions minérales grâce auxquelles les nitrates, les phosphates et les nitrites se minéralisent et se déposent au fond de la cuve qui les contient. Ces déchets ainsi minéralisés pourraient alors être réutilisés sous forme d'engrais.

Le coût d'équipement d'une station d'épuration déjà existante a été évalué à environ 4 millions $ US.

Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose La Nissan Stanza: 1,863 km en 24 heures

Un article signé Denis Duquet

La Presse

MOI J'ACCUMULE LES DOLLARS HABITATION La Presse

PROCUREZ-VOUS VOS DOLLARS HABITATION/*LA PRESSE* DANS LE CAHIER HABITAT D'AUJOURD'HUI

DÉCOUVREZ le plus grand salon de l'habitation au Canada et utilisez vos DOLLARS HABITATION / *LA PRESSE* pour faire vos achats sur place

Surtout n'oubliez pas d'apporter vos DOLLARS HABITATION / *LA PRESSE* lors de votre visite au Salon national de l'habitation du 2 au 11 mars au Stade olympique.

Le 714X n'est d'aucune valeur et Naessens ne connaît rien au cancer

■ «Il est temps de passer à autre chose», avertit clairement le Dr Jacques Jolivet, l'oncologue de l'hôpital Notre-Dame qui, le 14 janvier, devant le grand public, acceptait d'analyser la fameuse potion de camphre qu'est le 714X du biologiste Gaston Naessens, remède que des sidéens et cancéreux en phase terminale croient «salutaire».

Hier, le jeune médecin n'a pas mâché ses mots: «Naessens ne connait rien au cancer. On lui a tout montré lors de nos rencontres: comment chercher les preuves du cancer, comment suivre son évolution, comment enfin monter des dossiers. J'ai passé assez de temps dans cette histoire — sans être payé — pour dire aujourd'hui qu'il n'y a rien là.»

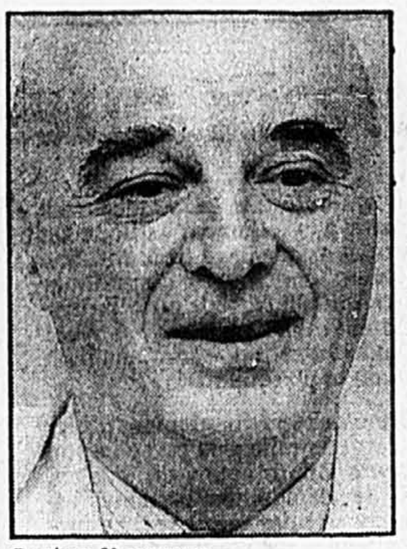

Gaston Naessens

Le Dr Jolivet est allé voir sur place les dossiers que devait lui faire parvenir le chercheur de Rock Forest. «J'ai passé plusieurs heures à l'informer qu'un cancer, ça n'explose pas, ça évolue avec des rémissions. Je lui ai inculqué des notions de base que manifestement il n'avait pas. Il m'a dit qu'il comprenait maintenant ce qu'était le cancer. Que voulez-vous que je vous dise de plus sinon qu'il est temps de faire autre chose. Bref, on est allé voir et on n'a rien vu.»

Le Dr Jolivet demandait à Gaston Nassens, le 17 janvier, de lui fournir des preuves solides et irréfutables de l'efficacité de son produit. Le biologiste devait rencontrer les critères suivants:

- confirmer que ses patients souffraient du cancer;
- confirmer que ses clients n'avaient pas dans les trois mois précédant l'administration du 714X subi des traitements anticancéreux (chirurgie, radiothérapie ou chimiothérapie);
- fournir des dossiers contenant des rapports de radiographies prises avant et après l'administration du 714X qui auraient démontré que le médicament était responsable «d'une fonte tumorale».

Or, au début de la semaine, n'ayant toujours pas recu la documentation qu'il espérait, le Dr Jolivet a rencontré le biologiste Naessens chez lui où ils épluchèrent 30 dossiers de malades soignés au 714X.

«Ces dossiers ne contenaient que des indications sommaires de l'état des patients avant l'administration du 714X, sans aucun suivi documenté.»

Le Dr Jolivet a alors conclu que l'évolution de chaque cas pouvait être expliquée médicalement, sans besoin d'invoquer les effets du 714X, une solution décrite par Santé et Bien-être Canada comme étant «un mélange de camphre, de chlorure d'ammonium, de sodium, d'éthanol et d'eau».

Le Dr Jolivet et les deux autres collègues de McGill et de l'Hotel-Dieu de Montréal qui ont partciipé à l'expertise ajoutent: «Nous ne pouvons recommander aux malades, même en phase terminale, de prendre ce médicament, vu l'absence totale de preuves de son efficacité contre le cancer».

Cette analyse rejoint celle de Santé et Bien-être Canada qui indiquait fin janvier que cette solution de produits chimiques pouvait entrainer des effets secondaires. «Pour le moment, disait-on alors, le 714X est un produit non éprouvé pour lequel les assertions d'efficacité n'ont pas été démontrées.»

Si cette solution est insipide et inoffensive, pourquoi en priver des patients qui, psychologiquement, pourrait y croire?

«Précisément, dit le Dr Jolivet, parce qu'il n'y pas d'espoir dans cette thérapie. C'est au gouvernement fédéral de décider s'il doit maintenir ce produit comme «médicament de compassion». Je dis seulement qu'il est préférable, peut-être, de donner des pilules de farine ou de la cortisone pour améliorer l'appétit que d'imposer des injections pendant 21 jours dans la zone des ganglions. Les expériences du biologiste démontrent beaucoup de naiveté scientifique.»

ENCAN DE TABLEAUX
CANADIENS ET EUROPÉENS
Mercredi le 28 février à 19 h 00
au 4683 rue Ste-Catherine Est à Montréal
SERONT VENDUS:
M.-A. Fortin, N. Poirier, St-Gilles, Niska, R. Montpetit, A.F. Breau, R. Clark, M. Poissan, Fablo, C. Bouthillier, G. Delfosses, A. Rousseau, R. Laframboise, C. Langevin, F. Tremblay, L. Tremblay, J.W. Stuart, R.R. Picard, J. Lortie, Gingras, L. Nickle, F. Constantineau, Montsky, Desjardins, Paul Rose, L. Roy, Letovsky, L. Martin, A. Pellan, Wallace, B. Hubley, T. Aniux, F. Casavant, T.-R. Fortin, L. Laurenceau, G. Plante et beaucoup d'autres
VISITE: Mardi 27 février de 13 h 00 à 20 h 00
Mercredi 28 février de 13 h 00 à 17 h 00
INFORMATION: Tél.: (514) 253-2575
Laurent Lussier, commissaire priseur

PISCINE Fibro

QUALITÉ ET PRIX IMBATTABLES
PISCINES MONOCOQUES en fibre de verre
25 ANS DE GARANTIE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER QUI A PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE
Le plus grand choix de piscines intérieures avec jet de nage sur place.
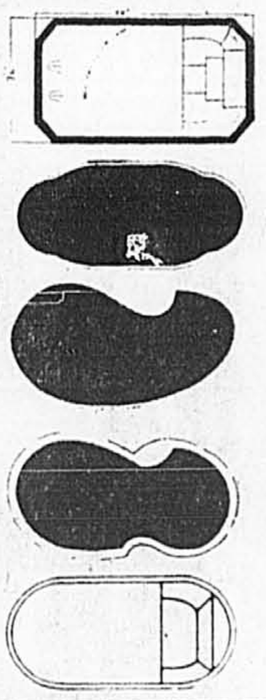
Caractéristiques:
- Piscine en fibre de verre moulée d'une seule pièce.
- Bancs moulés à l'intérieur, bain tourbillon inclus.
- Isolation en polyuréthanne à l'extérieur
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Jet pour nager sur place
- Pas de sous-entrepreneur

OUVERT 7 JOURS SUR 7
Après 28 ans de fabrication et d'installation des piscines Fibro, nous avons prouvé que notre produit est le meilleur sur le marché.
LES SERRES Fibro LTÉE
Spécial début de saison
Serre avec piscine toutes grandeurs à partir de 25 000$.
622-5205
PISCINE Fibro 1456, De Jaffa
(Sortie 16, autoroute des Laurentides) Fabreville, Laval
622-2664 ● 628-0088

CLINIQUE CHEZ EATON
POUR VOUS...

Pour vos beaux yeux: «Résultats quotidiens» contour des yeux
Cette crème à formule spéciale aide à résoudre deux problèmes. Elle contribue à hydrater et adoucir la peau délicate autour des yeux, ainsi qu'à atténuer les ridules et le gonflement. Utilisez «Résultats quotidiens» le soir ou sous votre maquillage. Ce produit a été testé par des ophtalmologues et est sans parfum.
Venez l'essayer, nous vous ferons également une analyse de la peau, à titre gracieux.
1. «Résultats quotidiens» contour des yeux, 15 mL 32.00
(Hors photo). Crème exfoliante, tube 60 mL 15.00
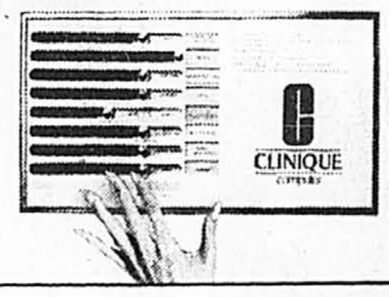

HEURES DE MAGASINAGE EATON
Centre-ville: 10h à 18h; jeu., ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h.
Autres magasins Eaton: 9h30 à 18h; jeu., ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h.
OFFRE-PRIME! d'ensemble «Six trucs rapides» sera vôtre, sans frais supplémentaires, avec tout achat de 15.00 ou plus de produits Clinique.
Elle comprend: démaquillant soluble pour les yeux, sans huile, 28 mL; rouge à lèvres réhydratant; ombre-paupières en poudre pressée; crème exfoliante 15 mL; savon facial 30 g et porte-savon de voyage. Une prime par personne.
Offre en vigueur jusqu'au 3 mars 1990.
Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 216.
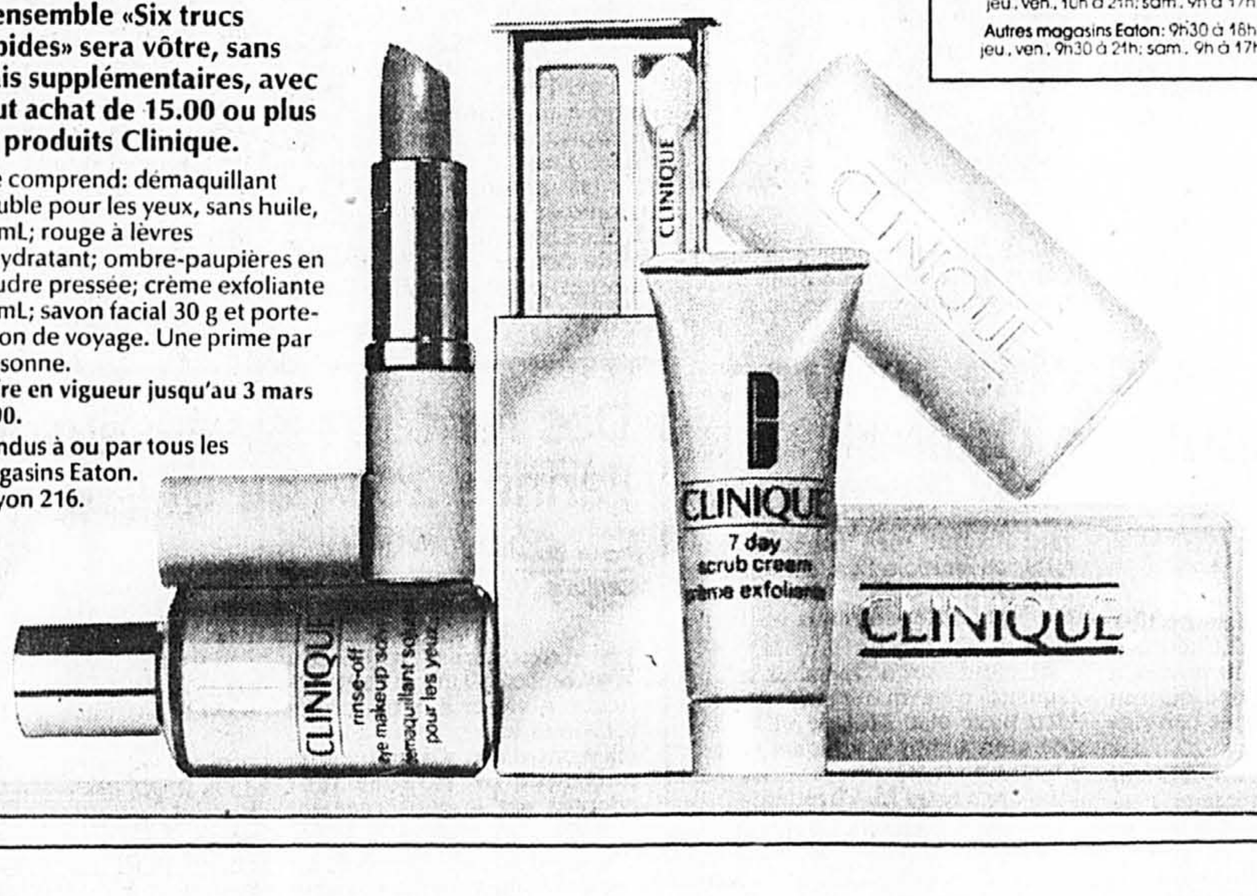

Venez ou composez 284-8484
Crédit accepté avec la carte Eaton
Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.
EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Triple divorce

Agence France-Presse

ATLANTA

■ Un chauffeur de taxi, originaire de Sierra Leone, Alie Dura Kamara, a divorcé en même temps de ses trois épouses devant un juge d'Atlanta, dans l'État de Géorgie, quelque peu décontenancé par la situation.

«C'est la première fois que j'accorde trois divorces en une seule fois à une même personne», a commenté le juge Charles Wofford, qui s'est d'ailleurs demandé comment M. Kamara avait pu ne pas être inculpé pour bigamie.

M. Kamara, 40 ans, avait épousé sa première femme au Sierra Leone en 1976 avant d'émigrer aux États-Unis avec son épouse. En 1983, il se mariait une seconde fois, se séparait à nouveau avant d'épouser une troisième femme à Atlanta en 1986. Kamara, qui a la garde de deux enfants, a affirmé qu'il avait l'intention de convoler à nouveau. Il a affirmé vouloir divorcer pour «mettre sa vie au clair».

Mode
Mardi, dans le cahier mode, *La Presse* vous propose **Impers: série noire**

Un article signé **Anne Richer**
La Presse

VOIR
MAISONS D'ENSEIGNEMENT
PAGES H11 À H13

Mulroney avertit : «Il n'y a pas d'autre choix que Meech»

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

OTTAWA

L'échéance pour ratifier l'Accord du lac Meech demeure le 23 juin et, en cas d'échec, il n'y aura pas d'autre choix possible qui permettra aux Québecois d'adhérer à la Constitution canadienne de manière honorable.

À sa première conférence de presse officielle en trois ans, dans la capitale fédérale, le premier ministre Mulroney a fait à nouveau un vibrant plaidoyer afin que l'entente, signée en juin 1987 par les dix premiers ministres provinciaux, soit acceptée bientôt par tous les gouvernements.

«L'alternative à l'Accord du lac Meech c'est qu'il n'y aura pas de lac Meech», a déclaré le premier ministre, pour bien montrer qu'il ne tenait pas à rouvrir le dossier. Ses propos indiquent aussi que le chef fédéral n'est pas en faveur d'un accord parallèle, solution envisagée par quelques premiers ministres provinciaux.

Il demeure confiant que l'entente puisse être signée dans les délais prescrits et il n'est pas prêt encore à enterrer le dossier. «Non, je ne fais pas une croix dessus», a-t-il répondu à un journaliste, lors d'une rencontre avec les médias qui fut télédiffusée en direct sur plusieurs chaines, en début d'après-midi.

Quelques instants auparavant, M. Mulroney venait de procéder à un important remaniement de son cabinet.

Le dossier constitutionnel a été évoqué en plusieurs occasions par les représentants de la presse, laissant quelque peu dans l'ombre le remaniement ministériel et le budget présenté tout dernièrement par le ministre des Finances.

Le dirigeant conservateur a indiqué qu'il rencontrera dès le début de la semaine prochaine le sénateur Lowell Murray, qui vient de terminer une tournée des capitales provinciales, afin de dénouer l'impasse constitutionnelle.

Interrogé sur la nouvelle proposition soumise par Robert Bourassa, en cas d'échec de l'Accord du lac Meech, M. Mulroney a dit qu'il n'en savait rien. «Je ne sais pas ce que l'expression superstructure veut dire», a-t-il affirmé.

Lors d'un voyage en Europe, le premier ministre québécois avait évoqué l'idée que la fédération canadienne pourrait bien prendre une autre forme si le Canada-anglais rejetait l'Accord du lac Meech.

Brian Mulroney rétorque qu'une Confédération unie demeure la meilleure voie pour les francophones et les anglophones.

À ceux qui croit que l'échec de l'Accord du lac Meech n'aura pas de conséquence fâcheuse, le premier ministre fédéral répond qu'ils se trompent. Sans nommer Jean Chrétien, les propos s'adressaient directement à celui qui veut succéder à John Turner.

M. Mulroney a souligné que la grande majorité des Québécois appuyaient cette entente. «Je veux que les gens du Québec voient la constitution canadienne comme un symbole national de fierté et de joie et non comme un document qu'on leur impose».

Il a cité en plusieurs occasions les paroles de l'ex-ministre Claude Castonguay, qui fait croisade pour l'Accord du lac Meech et qui a mis en garde le Canada-anglais devant un rejet éventuel du Québec.

Sans la présence du Québec dans la Constitution, a dit M. Mulroney, la réforme du Sénat est impossible, comme également la reconnaissance des droits autochtones. Dans ce dernier cas, les négociations n'ont pu aboutir parce que justement, estime-t-il, le Québec ne participait pas aux discussions.

Sondages

Le premier ministre reconnait que son parti est très bas dans les sondages et il s'en attribue l'entière responsabilité. Il ne faut pas blâmer mes ministres, a-t-il dit. «Je pense que je suis le principal coupable quand on évoque cela».

Mais, il a ajouté que les sondages ne l'inquiétaient pas tellement puisque les élections ne sont que dans trois ans. Son gouvernement continuera d'appliquer les mesures qui s'imposent pour redresser l'économie canadienne. «Nous avons un programme d'action et les Canadiens choisiront en temps opportun».

Il a affirmé que le remaniement d'hier matin n'était pas relié à la présentation toute récente du discours du budget, mais qu'il devait combler certaines vacances au conseil des ministres. Le moment pour le faire était davantage propice cette semaine car la semaine prochaine les parlementaires seront en congé pour quelques jours, a-t-il dit.

Il ne sait pas encore s'il nommera l'albertain Stan Waters au Sénat même si ce dernier a été choisi lors d'une élection. Il a souligné qu'il y a de nombreux postes à combler au Sénat et qu'il procédera à toutes les nominations en même temps. Il a mentionné aussi que David Peterson s'opposait au mode de l'élection pour nommer les sénateurs.

Il s'agissait de la première conférence de presse officielle de M. Mulroney à Ottawa depuis trois ans, la dernière ayant eu lieu en janvier 1987, à l'occasion du congédiement d'André Bissonnette du cabinet, après que le nom de l'ex-ministre eut été évoqué dans le scandale Oerlikon.

Le premier ministre Brian Mulroney qui tenait hier sa première conférence de presse depuis trois ans a dit qu'il était le principal responsable de la baisse de popularité de son gouvernement. PHOTO CP

Fin de purgatoire

C'est tout souriant que Bernard Valcourt a quitté hier la résidence du Gouverneur général après avoir été assermenté à titre de ministre des Pêches et Océans. Le député de Madawaska-Victoria mettait fin à un purgatoire de sept mois hors des rangs ministériels, à la suite de son implication dans un grave accident de motocyclette en août dernier où il avait reconnu être en état d'ébriété.

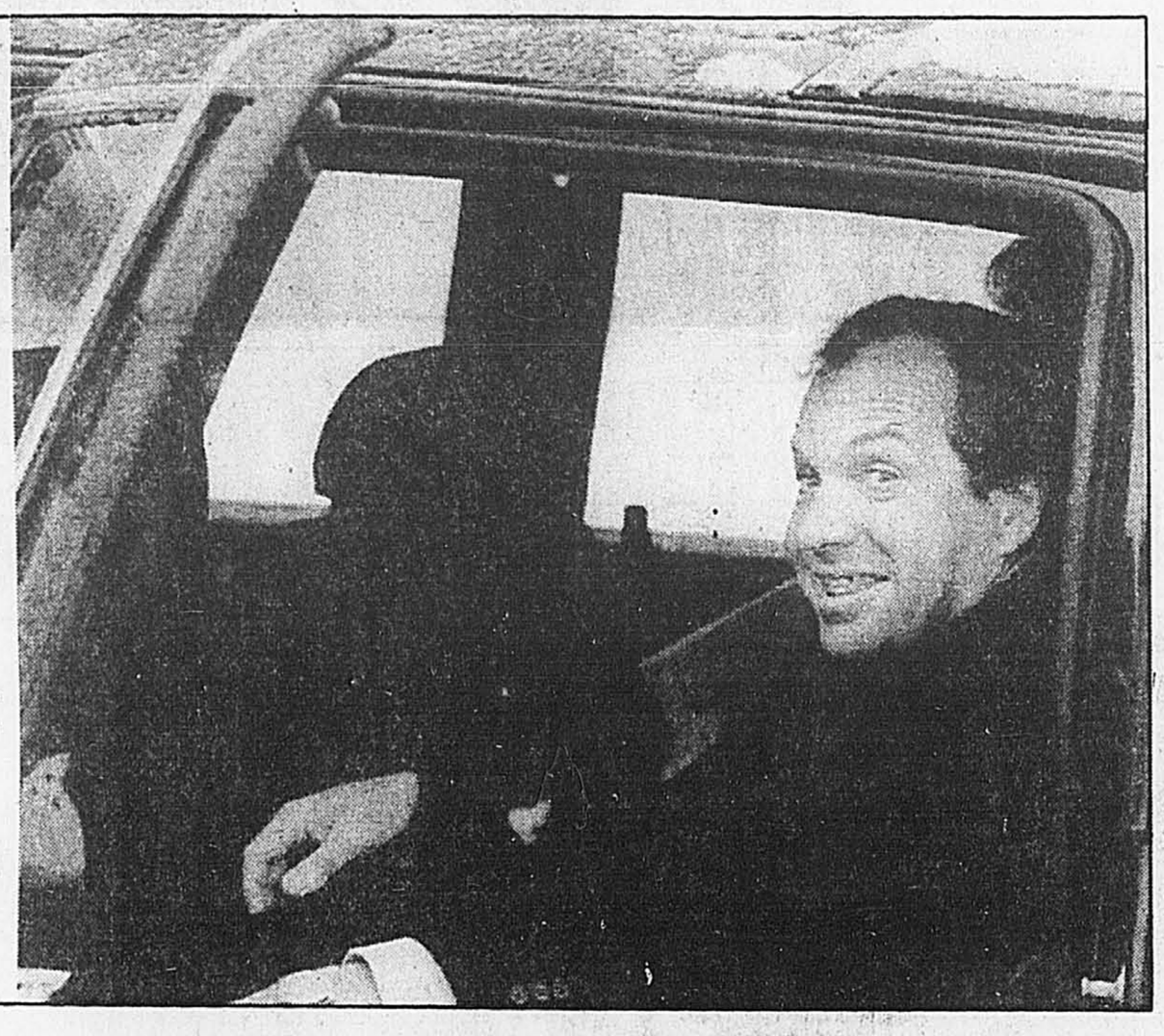

PHOTO CP

Mulroney comprend les raisons qui ont poussé Québec à adopter les lois 101 et 178

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré hier comprendre les raisons qui ont poussé le gouvernement du Québec à adopter des lois (101 et 178) limitant l'usage de l'anglais, même s'il ne les endosse toujours pas.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Ottawa, M. Mulroney a expliqué pourquoi, comme son prédécesseur M. Pierre Trudeau avait évité de le faire avec la Loi 101 en 1977, il n'a pas songé à utiliser le pouvoir de désaveu du gouvenrement fédéral pour annuler la Loi 178 sur l'affichage.

«Je comprends, a-t-il dit, qu'une petite minorité francophone, avec à peine sept millions de citoyens, installée sur un territoire comme l'Amérique du Nord contenant 275 millions d'anglophones, cherche par des moyens légaux à protéger sa langue et sa culture.»

M. Mulroney s'est ensuite demandé ce qui se passerait si les anglophones vivaient en situation minoritaire dans une mer de 275 millions de francophones. «Ça serait peut être normal, a-t-il précisé, même si ce n'est pas souhaitable, que cette minorité se donne des instruments pour protéger sa culture.»

Le premier ministre a précisé qu'il n'avait pas changé de position sur la question du bilinguisme depuis qu'il était allé prononcer un discours au Manitoba en 1983 en pleine crise linguistique, pour appuyer la minorité francophone qui réclamait des services gouvernementaux en français qu'ils n'ont finalement jamais obtenus.

«Je n'ai jamais caché mon opinion là-dessus, a souligné M. Mulroney, les circonstances de 1983 étaient différentes de 1988 (lors de l'adoption de la Loi 178 au Québec), mais le principe demeure le même.»

Pour lui, les minorités doivent jouir des droits fondamentaux accordés à la majorité où qu'elles se trouvent au pays.

«Dans un monde parfait, a-t-il ajouté, je souhaiterais et favoriserais un bilinguisme intégral où tous les citoyens pourraient acquérir, posséder et travailler facilement dans les deux langues, où toutes les institutions gouvernementales pourraient répondre aux besoins des deux groupes linguistiques.

«C'est une situation que je souhaiterais, a-t-il poursuivi, et que je considérerais valable. Je réalise cependant que ce n'est pas acceptable pour des raisons politiques et historiques.»

Le premier ministre a rappelé qu'aujourd'hui les dirigeants politiques doivent composer avec certaines réalités.

«Je suis rébarbatif personnellement, a-t-il précisé, à toute initiative visant à limiter le champ d'action d'un individu... Je crois dans les libertés fondamentales et cela a toujours été le cas.»

Francis Fox soutient que la position anti-Meech de Chrétien va lui coûter cher

Presse Canadienne

QUÉBEC

Jean Chrétien a décidé de «jouer une carte gagnante en misant sur l'argument anti-Meech», mais au cours de la longue campagne au leadership libéral, ce choix pourrait finir par lui coûter cher, estime l'ancien ministre Francis Fox.

M. Fox, président de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, est venu à Québec hier annoncer une nouvelle déjà connue: son appui à Paul Martin dans la campagne à la succession de John Turner.

En dépit des sondages qui placent son candidat loin derrière Jean Chrétien et Mme Sheila Copps, M. Fox s'est dit convaincu, en conférence de presse, de la valeur de son protégé.

Francis Fox

Il a fait remarquer que Mme Copps n'est forte que dans deux seules régions du Canada, la région de Hamilton où elle est députée et celle de Québec où elle jouit de l'appui de l'omnipuissant ministre québécois Marc-Yvan Côté.

Quant à M. Chrétien, «il est devenu la caution morale des Clyde Wells et des Gary Filmon», ce qui est inacceptable pour ceux qui espèrent le dénouement de l'impasse constitutionnelle actuelle, a fait valoir M. Fox.

Le candidat Paul Martin manque-t-il de charisme? «Il faut poser la question autrement, répond M. Fox. J'espère qu'on n'est pas rendu à un point au Canada où on choisit un chef pour son charisme. J'espère qu'on le choisit pour sa personnalité, son programme et sa vision. On ne doit pas choisir en fonction de la capacité de donner une clip (une déclaration) de 30 secondes à la télévision.»

Ces idées de M. Martin, M. Fox les a résumées comme suit: «La vision de Paul Martin d'un partenariat des secteurs privé et public s'avère des plus pertinentes dans un contexte de globalisation des échanges économiques».

M. Fox croit que le choix des délégués pourra être modifié dans les prochaines semaines. «Il y a une évolution: au début de la campagne au leadership, c'était un véritable couronnement pour Jean Chrétien. Mais c'est en train de changer», a-t-il dit.

M. Fox co-présidera la campagne de M. Martin avec le procureur général de l'Ontario, le ministre Ian Scott.

Au Québec, les principaux appuis de M. Martin sont le député provincial de Saint-Louis, M. Jacques Chagnon, et Mme Lise Saint-Martin-Tremblay.

L'unilinguisme anglais s'étend aux municipalités rurales du Manitoba et de la Saskatchewan

Presse Canadienne

WINNIPEG

Sans tambour ni trompette, la vogue de l'unilinguisme anglais a franchi les frontières de l'Ontario, pour atteindre deux municipalités rurales du Manitoba et de la Saskatchewan.

À Wallace, au Manitoba, le conseiller Alex Gabrielle a dit que la motion d'unilinguisme, qu'il a lui-même présenté, a pour but d'empêcher la province de se transformer en «une autre Irlande du Nord».

«Lorsqu'ils (les francophones) réclament leur propre commission scolaire et leurs propres écoles, a-t-il souligné, je ne suis pas d'accord. J'ignore où tout cela va finir.»

Il faisait allusion à la récente demande des parents de langue française du Manitoba d'avoir une commission scolaire distincte pour administrer les écoles françaises. Ces écoles sont actuellement sous le contrôle des commissions scolaires anglaises.

La mairesse de Vanguard, en Saskatchewan, Mme Dorothy Saunderson, a noté que la résolution d'unilinguisme anglais a été adoptée le 5 février dernier, mais qu'on avait attendu pour connaitre les réactions des habitants de la municipalité avant de l'annoncer publiquement.

«Nous savons maintenant, a-t-elle dit, que nous nous conformons aux voeux de la population.»

Mme Saunderson a précisé qu'aucun sentiment de francophobie n'était la cause de la résolution. Il s'agit simplement d'une question d'économie.

Chrétien favorable au droit de veto pour le Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le candidat au leadership libéral Jean Chrétien se dit confiant de l'emporter le 23 juin prochain en dépit des durs coups qui ont été portés à sa campagne cette semaine.

«Je connais le peuple québécois et ses priorités: le chômage, l'environnement, les taux d'intérêt et jusqu'à un certain point les problèmes constitutionnels. Mais personne ne perd une nuit de sommeil à cause des problèmes constitutionnels», a dit M. Chrétien lors d'une réunion regroupant quelque 300 personnes au Vieux-Port de Québec.

Plus tôt cette semaine, la majeure partie de l'organisation libérale régionale, dont le puissant ministre-député de Charlesbourg Marc-Yvan Côté, s'est rangée derrière une adversaire de M. Chrétien, Mme Sheila Copps.

Hier par ailleurs, une autre figure libérale bien connue, l'ex-ministre Francis Fox, est venu à Québec dire qu'il appuyait non pas Jean Chrétien, mais M. Paul Martin.

«Quand mes adversaires m'attaquent, c'est que ça ne va pas bien pour eux. Moi, je ne passe pas mon temps à attaquer Mme Copps ou M. Martin; je vends ma salade», a réagi M. Chrétien.

M. Chrétien a par ailleurs tenu un discours beaucoup plus doux à l'endroit de l'Accord du lac Meech, se disant «d'accord» avec les cinq demandes constitutionnelles du Québec «qui ne sont pas exagérées» et se disant favorable à l'octroi d'un droit de veto pour le Québec.

«C'est ridicule qu'en Ontario il y ait une ligue pour la protection de la langue anglaise», a-t-il dit.

Aujourd'hui, M. Chrétien poursuit dans un avion à réaction privé sa tournée en Gaspésie, dans le Bas-du-Fleuve et au Saguenay.

Des rentes assurées jusqu'en l'année 2034 au Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

Le régime des rentes du Québec n'aura aucune difficulté à verser aux personnes retraitées les rentes auxquelles elles ont droit, s'il poursuit la politique de financement adoptée par le gouvernement en 1986.

Il est donc faux de prétendre comme l'ont fait certains articles que les réserves financières du Régime seront épuisées vers l'an 2005, a affirmé hier dans un communiqué le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau.

Le présent gouvernement, pour maintenir la santé financière du régime, a décrété une augmentation annuelle de 0,2 pour cent du taux de cotisation au régime de rentes. Cette hausse annuelle sera maintenue jusqu'en 1991. Lors de l'adoption de cette politique en 1986, le taux des cotisations n'avait pas changé depuis 20 ans.

Les évaluations actuarielles de la Régie des rentes du Québec rendues publiques le printemps dernier indiquent qu'en maintenant, après 1991, une hausse annuelle des cotisations de 0,2 pour cent, la réserve financière du régime de rentes demeure suffisante pour payer la totalité des rentes de retraite au moins jusqu'en l'an 2034.

Le gouvernement n'a pas encore fixé le taux des cotisations après 1991 mais M. Bourbeau a confiance que les ajustements qui seront faits garantiront la pleine sécurité financière du Régime de rentes du Québec.

Nominations à Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

Une fonctionnaire de carrière, Mme Monique L. Bégin, a été nommée sous-ministre adjointe au ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

Elle entrera en fonction le 12 mars. Depuis 1988, Mme Bégin occupe le poste de directrice générale de Communication Québec au ministère des Communications.

Par ailleurs, M. David Clark a été reconduit dans ses fonctions de président du conseil d'administration de la Société des loteries et courses du Québec. Son mandat est de deux ans à compter du 19 juin 1990.

Trois nouveaux membres ont été nommés au sein de la Commission de protection du territoire agricole. Il s'agit de MM. Gary Coupland, du ministère de l'Agriculture, qui devient vice-président, Brian Fahey, conseiller en politique et en gestion régionale à l'Union des municipalités, et Guy Lebeau, de l'Union des producteurs agricoles.

Libman prédit que ça va chauffer encore plus vers le 23 juin

PAUL ROY

■ Rabroué par *The Gazette*, déserté par son conseiller politique, son répondeur criblé de menaces de mort, Robert Libman, le député de D'Arcy McGee et leader du Parti Égalité, admet que «c'était moins stressant comme architecte».

Et ça continue: Richard Holden, député du PÉ dans Westmount, s'apprêterait à se joindre à une délégation «d'amis du Lac Meech» qui se rendra à Winnipeg dans une semaine. Pourtant, Libman est résolument contre l'entente constitutionnelle...

La chicane est-elle prise entre le chef et son député? «Non, répond Libman. Nous croyons tous les deux qu'il faut apporter des changements à Meech. La seule différence, c'est que lui (Holden) hésite, il serait prêt à l'accepter sans changements.»

Libman dit d'ailleurs qu'il n'est pas encore convaincu que Holden se joindra aux «amis de Meech». «Samedi, on se réunit en caucus et on va en discuter.»

Richard Holden n'a pas retourné notre appel hier.

Libman dit par ailleurs ne pas avoir peur des récentes menaces de mort dont il a été l'objet. «Peur? Non, pas vraiment. J'ai obtenu une protection minimale de la police, je pense qu'ils surveillent dans le voisinage.»

Le leader de 29 ans avait soulevé des passions, la semaine dernière, en comparant le traitement des Anglo-Québécois à celui des francophones de Sault-Ste-Marie.

Rabroué copieusement, y compris par *The Gazette*, il dit ne pas trop s'en faire. «Vers le 23 juin, ça va chauffer encore plus», prévoit-il.

C'est en effet le 23 juin que l'on enterrera définitivement l'Accord du lac Meech — à moins qu'il ne soit ratifié d'ici là, ce qui en surprendrait plus d'un.

Regrette-t-il d'avoir troqué l'architecture pour la politique? «Pas encore.»

Il dit croire qu'il n'aurait pas reçu de menaces de mort si certains médias ne lui avaient pas faussement attribué des commentaires publiés la semaine dernière dans l'hebdomadaire anglophone *The Suburban*, associant le sort des Anglo-Québécois à celui des Juifs victimes du nazisme. *The Suburban* s'en est d'ailleurs excusé.

Cette semaine, également, Libman a déclaré qu'il appuyait Jean Chrétien, qui tente de succéder à John Turner à la tête du Parti libéral du Canada. «Cet appui, c'est personnel, ça n'implique pas le parti», a-t-il précisé hier à *La Presse*.

— Ne risquez-vous pas de faire plus de tort que de bien à la campagne de Chrétien, au Québec?

— Je ne sais pas.

Au comité de Jean Chrétien, hier, on nous a répondu «qu'on ne rejette l'appui de personne».

Filmon ne s'attend à rien de percutant de sa prochaine rencontre avec Rémillard

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ Une affaire de routine: c'est ainsi que le premier ministre manitobain Gary Filmon entrevoit sa rencontre, vendredi prochain, avec le ministre québécois des Affaires intergouvernementales et responsable de l'Accord du lac Meech, M. Gil Rémillard.

Visiblement, M. Filmon ne s'attend pas à des résultats percutants de ce dernier effort de sauvetage de l'accord. Il aimerait bien que le ministre Rémillard lui dise que Québec change son fusil d'épaule et n'exige plus l'adoption de l'Accord du lac Meech, dans sa version actuelle, avant la date ultime fixée pour sa ratification, le 23 juin.

«J'imagine que nous allons savoir si le Québec est prêt à revoir sa position ou non», a dit le premier ministre aux journalistes. «Il va me parler du point de vue du Québec et je vais défendre fermement le point de vue du Manitoba. Ou bien nous allons constater qu'il est disposé à négocier des compromis, ou alors nous devrons nous contenter d'être accord sur notre désaccord.»

M. Rémillard est de passage au Manitoba dans le cadre d'une visite organisée par les Amis du lac Meech, un groupe qui tente de sauver l'accord. Mais il s'entretiendra aussi individuellement avec le premier ministre Filmon.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE RENDEZ-VOUS DES ÉTUDIANTS ADULTES

ADMISSION PRINTEMPS 1990

LE 1er MARS 1990

3335, chemin Queen Mary
Métro Côte-des-Neiges
Ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 19h
le vendredi, de 9h à 17h

Téléphone: 343-6090 ou
Extérieur: 1-800-363-8876

APPRENDRE POUR AGIR

Fraser ENCAN

JOURNÉES D'ÉVALUATIONS GRATUITES

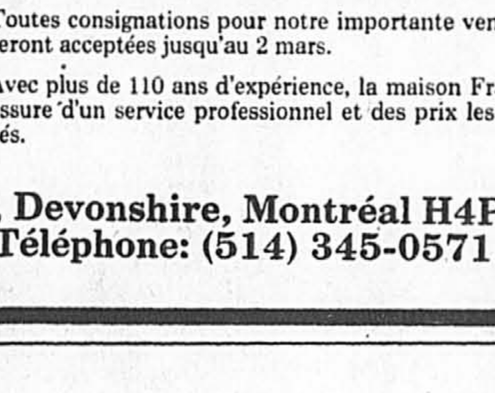

Cornelius Krieghoff, 1815-1872
«Autumn Near Magog»

Huile sur panneau, 36 cm x 29 cm — Signée
Évaluée à 65 000 - 80 000 $ — Consignée pour notre vente d'avril

Aimeriez-vous une évaluation récente de vos objets précieux? Nous vous invitons à profiter de **journées d'évaluations gratuites** à nos galeries.

Si vous avez des tableaux d'art canadien et européen, des bijoux que vous aimeriez faire évaluer, soit pour vendre, distribution familiale, fins d'assurance, ou simplement pour votre intérêt personnel, apportez-les à nos galeries en toute confiance. Nos experts seront heureux d'en faire l'expertise **gratuitement** et de vous renseigner sur les services de la maison Fraser, la plus ancienne et prestigieuse galeries des encans de Montréal.

ÉVALUATIONS GRATUITES:
Mercredi, le 28 février 10 h à 17 h
Jeudi, le 1er mars 10 h à 21 h

Rappel: Toutes consignations pour notre importante vente d'avril seront acceptées jusqu'au 2 mars.

Avec plus de 110 ans d'expérience, la maison Fraser vous assure d'un service professionnel et des prix les plus élevés.

8290, Devonshire, Montréal H4P 2P7
Téléphone: (514) 345-0571

Traitement médical de
L'OBÉSITÉ
Clinique de nutrition Maurice Larocque, MD et Ass.
Dr Maurice Larocque, MD
Dr Chantal Mayer, MD
Dr Heather Silverman, MD
Dr Maria Cernica, MD
Dr Peter Forbes, MD
Dr Marie-Luce Noël, MD
Dr Sonia Trudeau, MD
Dr Marc Beauchemin, MD, anesth.
Dr Lucie Beaupré, MD
OMNIPRATICIENS
1490, rue Sherbrooke O.
Montréal
932-3300
4335, av. Verdun
769-9629
2053, boul. Laurentien
Saint-Laurent
335-1571

Alimentation

Mercredi, dans le cahier alimentation, *La Presse* vous propose **Une bonne gestion est essentielle au rendement des services alimentaires**

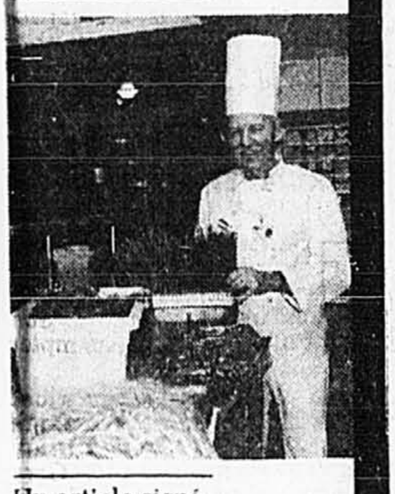

Un article signé **Pascale Bréniel**

La Presse

Pour 114$ de plus, profitez d'une voiture et d'une salle de bain privée.

3 jours de location de voiture à compter de 35$.
3 nuitées à l'hôtel à compter de 79$.

Profitez de notre Spécial printanier à Londres: non seulement ferez-vous un vol merveilleux, mais vous profiterez en plus de réductions généreuses sur votre hôtel et votre voiture de location.

Ces tarifs spéciaux en vigueur du 1er avril au 14 juin sont offerts exclusivement par British Airways.

Pour obtenir tous les détails, demandez notre brochure Spécial printanier à votre agent de voyages, ou appelez British Airways au (514) 287-9133.

Des frais d'annulation et d'autres conditions prévalent.
Prix indiqué par personne sur la base d'une occupation double.

BRITISH AIRWAYS
Partout, la préférée de tous

Affaire scabreuse à Québec

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Triste spectacle, hier au palais de justice de Québec, que celui d'une famille déchirée et séparée par les agissements d'un père, qui comparaissait pour répondre d'une série de crimes à caractère sexuels commis sur ses trois filles, au cours des années 1970, et pour avoir agressé sexuellement son ex-épouse, le 2 décembre dernier.

L'homme de 52 ans a été accusé, devant le juge Marc Choquette, d'avoir, à diverses périodes, de 1971 à 1982, eu des relations incestueuses et atteinté à la pudeur de ses trois filles, alors qu'elles étaient âgées, au début, de 5, 8 et 15 ans.

Il a de plus été accusé d'avoir, en décembre et en janvier derniers, harassé, menacé de mort et agressé sexuellement son ex-épouse.

Un enquêteur, de même que le propre fils du prévenu, non sans une certaine émotivité, ont été appelés, par le procureur de la poursuite, Me Anne Couture, à témoigner sur le danger que représente l'individu et sur les faits qui lui sont reprochés.

Le juge Marc Choquette a refusé tout cautionnement au quinquagénaire.

"INDÉLOGEABLE"

RE/MAX,
LA VÉRITABLE BANNIÈRE NO 1
AU QUÉBEC

Les montants de ventes le prouvent:

Re/Max	737 822 313 $*	25%
Le Permanent	436 328 834 $*	15%
Royal LePage	361 236 355 $*	12%
Montréal Trust	252 729 842 $*	8%
Century 21	238 874 687 $*	8%
Trust Général	169 469 325 $*	6%
Autres	779 851 573 $*	26%

*Source: ventes S.I.M. – S.I.A. "1989". Publié par les Chambres d'immeubles du Québec.

- Re/Max a effectué, au Québec, une somme totale de transactions immobilières qui se chiffre à 2,4 milliards, en 1989.
- Re/Max dispose de 88 bureaux au Québec, 419 au Canada et plus de 1 500 en Amérique du Nord.
- Re/Max compte 50% plus d'agents au Québec que son concurrent le plus proche et près de 9 000 agents au Canada.

Alors inutile de confier à d'autres l'achat ou la vente de votre maison puisque de toutes façons il y a de fortes chances que ce soit Re/Max qui s'en occupe finalement.

Pour un résultat maximum... RE/MAX Les professionnels associés de l'immobilier

Un réseau de courtiers immobiliers indépendants

LA TRADITION CONTINUE
À LA GALERIE ROYALE

PLUS DE LA MOITIÉ DE NOTRE COLLECTION DE PEINTURES À L'HUILE EST MAINTENANT À

MOITIÉ PRIX

DE PLUS...
CE WEEK-END VOUS POUVEZ PROFITER D'UNE RÉDUCTION ADDITIONNELLE DE 30%

Voici un exemple:

«PARIS» par FERRAR, huile sur toile 20"x24" (encadrée) à 450 $, puis à 225 $ maintenant à 155 $

RIEN DE PLUS PALPITANT QUE D'ÉPARGNER EN ACHETANT DES OEUVRES D'ART

PENDANT 2 JOURS

AUJOURD'HUI de 9 h à 17 h et DEMAIN (dimanche) de 13 h à 17 h

GALERIE ROYALE

1420, rue Sherbrooke ouest (coin Bishop) 845-4383

Jusqu'au 1er mars 1990

VOTRE REÉR NE TIENT QU'À UN COUP DE FIL

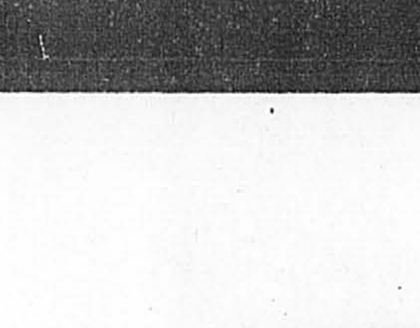

Rien de plus simple que de cotiser à un REÉR de la Banque de Montréal. Vous pouvez prendre arrangement par téléphone, puis passer à la succursale de votre choix – d'ici le 1er mars – pour signer les documents nécessaires et obtenir immédiatement le reçu pour votre déclaration d'impôt.

La Banque de Montréal met à votre disposition ses spécialistes des REÉR: vous pouvez les consulter le jour dans chacune des succursales ou, du 26 février au 1er mars 1990, le soir jusqu'à minuit, en rejoignant l'InfoService par téléphone.

Peu importe les transactions que vous désirez effectuer – réinvestir dans un programme auquel vous participez déjà, diversifier vos placements REÉR, transférer à la Banque de Montréal le REÉR que vous possédez dans une autre institution, demander un prêt-REÉR, etc. –, vous pouvez en effectuer l'essentiel par téléphone. Vous verrez, la Banque de Montréal offre une gamme très variée de REÉR à des taux concurrentiels et, si vous demandez un prêt pour financer votre cotisation de cette année, vous pourrez commencer à le rembourser dans quatre mois seulement.

N'hésitez pas à communiquer avec l'InfoService et profitez-en pour vous renseigner sur les heures d'ouverture prolongées de nos différentes succursales.

Alors donnez-nous un coup de fil!

InfoService	Ailleurs au Québec
À Montréal 877-1285	1 800 361-1854

Banque de Montréal

Les victimes de l'accident de Cormier-Village vont intenter des poursuites en dédommagement

Presse Canadienne
SHEDIAC

■L'avocat représentant la majorité des personnes ayant subi des blessures dans l'accident de Cormier-Village, au Nouveau-Brunswick, M. Drapeau, entamera une poursuite en dédommagement devant la Cour du banc de la reine de la circonscription judiciaire de Moncton.

Il est possible que le montant de cette réclamation s'élève à plusieurs millions de dollars, a indiqué hier M. Drapeau. «C'est là que les assureurs des véhicules entrent dans le tableau», a-t-il précisé.

«La question n'est pas de punir qui que ce soit. Il s'agit de déterminer s'il y a eu négligence au sens civil du terme et si l'une ou l'autre des personnes qui ont été blessées ont un droit de compensation», a-t-il indiqué.

L'argent réclamé servirait à indemniser, entre autres, les personnes qui ont perdu des êtres chers, les convalescents ou les autres personnes n'ayant pas été en mesure de travailler depuis l'accident, ou encore celles qui ont perdu des biens matériels.

Il serait possible de déterminer le montant total de la réclamation au moment où l'ensemble des rapports d'experts auront été obtenus.

Par ailleurs, l'adjoint au coroner en chef, M. Peter Dickens, a indiqué hier qu'une enquête aura lieu relativement à cette tragédie, survenue le 8 octobre dernier, jour de l'Action de grâce.

L'accident de la route, qui a fait 13 morts et environ 45 blessés, est survenu quand un camion remorquant des billes de bois est tombé sur le côté après qu'il eut frappé trois véhicules s'en allant en sens inverse. Une partie du chargement est tombée sur des personnes qui prenaient place sur une voiture de ferme, à l'occasion d'une fête familiale.

PHASE II
MAINTENANT EN VENTE!

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À SAINTE-ADÈLE
POUR AUSSI PEU QUE
5000$ COMPTANT!

ET PROFITEZ À NOUVEAU DE NOTRE PROGRAMME 5 5 5

5000$ COMPTANT | 5% D'INTÉRÊT | 5 ANS POUR CONSTRUIRE

350 CHEMIN DU LOUP-GAROU • SAINTE-ADÈLE
229-6659 • (819) 843-8300

POUR UN TEMPS LIMITÉ!

Aiguisez
vos
crayons.

C'est le grand concours de français

La Presse

À GAGNER
CHAQUE SEMAINE

PREMIER PRIX
UN VOYAGE À
PARIS
POUR 2 PERSONNES
AVEC AIR CANADA
ET 1 000 $ DE
CHÈQUES DE VOYAGE
AMERICAN EXPRESS

DEUXIÈME PRIX
LE GRAND
ROBERT
DE LA LANGUE
FRANÇAISE
EN NEUF VOLUMES

AUTRES PRIX
50 T-SHIRTS
«J'AI AIGUISÉ
MON CRAYON»

GAGNEZ DES PRIX EXTRAORDINAIRES
tout en vérifiant votre connaissance de la langue française

Amusez-vous avec: «Abréviations et sigles»,
«Les mots composés», «Qui suis-je?», «L'ABC des nombres»
«Les petits virus de la langue», et bien d'autres.

NE MANQUEZ PAS CE NOUVEAU DÉFI,
À COMPTER DE SAMEDI PROCHAIN

EN COLLABORATION AVEC:

Air Canada | Air Canada Touram | DICOROBERT

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

American Express Chèques de Voyage

École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal

HEC

Cet automne,
la gestion
est au programme.

L'École des Hautes Études Commerciales
offre des programmes d'études universitaires
de calibre à qui veut se distinguer dans
le monde de la gestion.
Soyez du nombre.

Date limite d'admission au programme pour le trimestre d'automne 1990

1er cycle

Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)
classes du jour
90 crédits — 1er mars

Une formation solide de généraliste doublée d'une spécialisation au choix de l'étudiant selon ses objectifs de carrière.

Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)
classes du soir
90 crédits — 1er mai

Même formation complète que le B.A.A. en classes du jour avec, comme caractéristiques, une pédagogie et un horaire qui conviennent à la personne qui travaille.

Certificat
30 crédits — 1er mai

Un programme court qui met l'accent sur la pratique de la gestion. L'obtention de trois certificats donne droit à un baccalauréat (B.Sc. ou B.A.).

- Comptabilité I
- Comptabilité II
- Gestion d'entreprise
- Gestion de la production et des opérations
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du marketing
- Gestion financière
- Systèmes d'information

2e cycle

Maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.)
48 crédits — 15 mars

Une formation poussée pour occuper des fonctions d'analyste ou de consultant, dans un domaine de pointe de l'administration.

Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)
63 crédits — 1er avril

Une formation générale complète en administration, axée sur la prise de décision et offrant une spécialisation dans un domaine de la gestion.

Diplôme en sciences administratives (D.S.A.)
30 crédits — 1er avril

Une formation générale en administration des affaires, de courte durée.

Diplôme d'études spécialisées (D.E.Sp.)
30 crédits

Un programme de courte durée, taillé sur mesure pour former des gestionnaires dans un secteur spécifique de la gestion.

- Diplôme d'études spécialisées en gestion de projets d'ingénierie et d'aménagement (programme conjoint H.E.C. / École Polytechnique / Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal) — 1er avril
- Diplôme d'études spécialisées en gestion d'organismes culturels — 1er avril

Pour connaître les conditions d'admission ou pour obtenir un formulaire d'admission à l'un de ces programmes d'études, communiquer avec le

Bureau du registraire
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)
H3T 1V6
(514) 340-6151

L'esprit d'entreprise

Les municipalités ne veulent pas partager leur assiette fiscale avec les commissions scolaires

ZIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Les municipalités vont se battre farouchement pour éviter de céder une partie de leur champ de taxation aux commissions scolaires.

L'Union des municipalités du Québec a fait parvenir un mémoire à tous les membres du conseil des ministres pour éviter que le gouvernement ne cède à une requête des commissions scolaires visant à élargir leur champ de taxation.

Le problème vient du fait que les commissions scolaires ont besoin de 114 millions $. Pour combler ce manque à gagner, les commissions scolaires ont déjà demandé au gouvernement de leur donner accès à l'impôt foncier. Or, les municipalités, qui ont l'exclusivité de ce champ de taxation, ne veulent pas lâcher prise.

En conférence de presse hier, le président de l'UMQ et maire de Valcourt, M. Camille Rouillard, a averti le gouvernement «qu'il n'appartient pas aux municipalités de financer les dépenses non subventionnées des commissions scolaires comme les classes de neige, les sorties de groupe et le transport scolaire le midi.»

En allant puiser dans l'assiette de l'impôt foncier, les commissions scolaires veulent financer neuf pour cent de leurs dépenses nettes, plutôt que six pour cent, comme c'est la loi leur permet actuellement. Ce type de dépenses para-scolaires n'est pas subventionné par le ministère de l'Éducation.

L'UMQ admet que les commissions scolaires manquent d'argent, mais en rend le gouvernement responsable. Québec plafonne ses subventions, alors qu'il donne de nouveaux mandats aux commissions scolaires, comme l'intégration des élèves en difficultés d'apprentissage et des enfants handicapés.

Faire payer l'usager

L'UMQ suggère aux commissions scolaires de «faire payer l'usager» des classes de neige, du transport du midi et autres.

L'État paie pour les services universels comme l'éducation, les bibliothèques et le matériel; pour le para-scolaire, les commissions scolaires pourraient mettre les parents davantage à contribution, plaide l'UMQ.

Pour atténuer l'impact négatif sur les familles moins nanties, l'UMQ propose même d'alléger cette tarification de services par un crédit d'impôt à l'éducation.

Si le gouvernement ne veut pas de cette solution, qu'il trouve de nouveaux revenus pour les commissions scolaires, mais sans gruger le pouvoir de taxation des municipalités, prévient M. Rouillard.

«C'est un hold-up, un coup fourré qu'on est en train de faire», s'écriait pour sa part le maire de Mont-Joli Jean-Louis Desrosiers, également vice-président de l'UMQ.

L'Union des municipalités rencontrera prochainement le premier ministre, les ministres des Finances et des Affaires municipales, de même que le président du Conseil du trésor.

L'UMQ veut convaincre le conseil des ministres avant qu'il ne soit trop tard, puisqu'il étudie présentement le mode de financement des commissions scolaires.

Le maire Rouillard craint que le gouvernement québécois ne se laisse tenter par la proposition des commissions scolaires, surtout depuis que le gouvernement fédéral a sabré dans les paiements aux provinces.

Encore les plus bas prix du lait au Québec

	Homo 4L	Homo 2L	Homo 1L	2% 4L	2% 2L	2% 1L
Perrette	3,52	1,84	,93	3,32	1,74	,88
Provi-Soir	4,04	2,08	1,05	3,84	1,98	1,00
Couche-Tard	4,04	2,08	1,05	3,84	1,98	1,00
Mac's/Maisonnée	4,04	2,08	1,05	3,84	1,98	1,00
Boni-Soir	3,95	2,08	1,05	3,75	1,98	1,00
Provigo	3,91	2,03	1,02	3,71	1,93	,98
Métro Richelieu	3,91	2,03	1,02	3,71	1,93	,98
Steinberg	3,91	2,03	1,02	3,71	1,93	,98
I.G.A.	3,91	2,03	1,02	3,71	1,93	,98

* Prix de détail comparés d'après une étude dans des magasins de chacune des chaînes choisies au hasard le vendredi 2 février 1990. Il peut y avoir des exceptions.

*perrette

Épargnez jusqu'à 52¢ sur chaque sac de 4 litres de lait

Maintenant les plus bas prix de café au Québec

CAFÉ CHAUD 19¢ POUR 8 OZ

Économisez jusqu'à 46¢ sur chaque tasse de café

LES DERNIERS-NÉS D'UNE GRANDE FAMILLE

Les nouveaux télécopieurs ImageFax,MC derniers-nés de la grande famille de Bell Canada profitent de la réputation solide de Bell au niveau de la fiabilité et du service.

De leur côté, les entreprises qui se procurent un télécopieur ImageFax profitent de l'expérience et de la compétence des conseillers de Bell, et bénéficient en tout temps d'un service hors pair. Et afin de les assurer d'une plus grande tranquillité d'esprit, les utilisateurs sont même reliés par téléphone à un centre de diagnostic. On peut ainsi au moyen d'un simple appel téléphonique identifier l'origine de tout problème, qu'il provienne de l'appareil lui-même ou de la ligne de transmission, et intervenir rapidement.

Les nouveaux télécopieurs ImageFax EX et LX sont compacts et simples à utiliser. Le modèle LX est pourvu d'une mémoire de 6 pages et d'une capacité d'alimentation de 30 pages, alors que le modèle EX, auquel on a intégré un répondeur, est doté d'une capacité d'alimentation de 10 pages. Ces télécopieurs sont offerts à prix concurrentiels et il est possible à ceux qui ne désirent pas en faire l'achat direct de profiter d'une location avec option d'achat, selon les modalités du Contrat à tarifs fixes de Bell.

Pour en savoir plus long, composez sans frais le 1 800 361-BELL.

L'efficacité passe par Bell MC

Bell

Sault Ste-Marie: après la langue, la religion

Presse Canadienne
SAULT STE-MARIE

■ La Cour d'appel de l'Ontario entendra le 7 mars prochain une demande d'injonction de deux groupes qui veulent faire interdire l'enseignement religieux chrétien à la commission scolaire de Sault Ste-Marie.

La requête a été déposée par le Congrès juif canadien pour la région de l'Ontario et la Coalition des citoyens concernés de Sault Ste-Marie. Les deux organismes protestent contre le fait que la commission scolaire continue de donner de tels cours en dépit de la décision récente de la Cour d'appel, qui invalide un règlement de la Loi sur l'éducation autorisant l'enseignement de la religion chrétienne dans les écoles publiques.

Le Congrès préférerait toutefois de beaucoup que la commission scolaire révise ses positions sur «cette malheureuse affaire» avant l'audition de la requête en injonction, a expliqué le porte-parole du groupe.

À la commission scolaire, on a indiqué que le sujet serait débattu au cours d'une réunion qui doit avoir lieu mardi. «Nous n'avons pas eu de directive explicite du ministère (de l'Éducation), a dit le directeur Don Walimaki. Si le ministère nous fait parvenir des informations, nous aurons suffisamment de matériel pour que la commission scolaire réévalue sa décision.»

Cinquante-plus

Dimanche, dans la page Cinquante-plus, *La Presse* vous propose **Une amie qui vous veut du bien**

Un article signé **Jeanne Desrochers**

La Presse

COURS D'INFORMATIQUE AU YMCA
MONTRÉAL

DACTYLO SUR ORDINATEUR
INTRODUCTION À IBM DOS
COMPTABILITÉ 1
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE 2
WORDPERFECT
WORDPERFECT avancé
LOTUS 1-2-3 (et avancé)
dBASE III +

DÉBUT: 12 MARS
INSCRIPTION: DÈS MAINTENANT
GROUPE DE 9 ÉTUDIANTS

1450, rue Stanley (métro Peel) SUCCURSALE CENTRE-VILLE 849-8393 Poste 712 ou 792

GRANDE VENTE
plein air

1 SEUL JOUR
SAMEDI 24 FÉVRIER
DE 9 H 30 À 17 H

Tout sera à prix réduits de 10% à 70%

Un seul endroit
LES BOUTIQUES ALTITUDE SPORTS PLEIN AIR
Galerie Taschereau
739, boul. Taschereau
Greenfield-Park
Tél. 672-5579

Vous obtiendrez une tuque gratuite avec tout achat.

Action en justice contre Perrier-USA

Agence France-Presse

BRIDGEPORT

■ Un groupe de consommateurs américains a intenté une action en justice à l'encontre de la filiale aux États-Unis du groupe français Perrier en l'accusant d'avoir sciemment vendu de l'eau contaminée, a-t-on appris hier auprès du cabinet d'avocats représentant les plaignants.

La plainte a été déposée mardi, une semaine après que Perrier eut commencé le rappel de toutes ses bouteilles d'eau distribuées dans le monde, a-t-on précisé de mêmes sources.

Interrogé, un porte-parole de Perrier s'est refusé à tout commentaire.

Les trois cabinets d'avocats ayant déposé la plainte auprès du juge fédéral Gilroy Daly ont indiqué qu'ils espéraient que celui-ci attribuerait à cette action une portée collective qui leur permettrait de représenter l'ensemble des consommateurs de Perrier aux États-Unis.

La plainte a été déposée dans l'État du Connecticut, où se situe le siège de la filiale américaine de Perrier.

L'affaire a commencé le 9 février dernier, lorsque des fonctionnaires de santé de Caroline du Nord ont découvert dans quelques bouteilles de Perrier du benzène en quantité excédant le minimum autorisé.

Le groupe de consommateurs accuse la direction de Perrier d'avoir, après cette date et jusqu'au 15 février, continué à commercialiser le produit en sachant que contrairement à ce qu'elle avaient alors affirmé, la contamination ne se limitait pas seulement à quelques bouteilles.

Le 15 février, Perrier avait en effet annoncé que l'origine du problème était à la source même où un employé avait apparemment omis de remplacer des filtres qui retiennent le benzène se trouvant à l'état naturel dans l'eau.

Les trois cabinets d'avocats sont: Koskoff and Bieder de Bridgeport, Greensfield and Chimicles de Haverford en Pennsylvanie et l'avocat Andrew Ogilvie de San Francisco.

LUNDI DÉBUTE L'OPÉRATION

PORTE-PAROLE DE LA PRESSE À CITÉ 107,3

Le mois dernier, *La Presse* et Cité 107,3 invitaient leurs lecteurs/auditeurs à tenter leur chance dans le monde des communications, en devenant porte- parole de *La Presse* à Cité 107,3.

Le concours a remporté un grand succès. La qualité des textes reçus et des interventions radio simulées, a rendu le choix des candidats extrêmement difficile. Nous avons retenu dix porte-parole qui interviendront en direct, tous les matins, à 8 h 25, sur les ondes de Cité 107,3.

La Presse CITÉ 107,3 FM

Dès lundi, pour une semaine, ce sera Mme Claude Rheault, de l'Ile des Soeurs, qui nous livrera ses suggestions de lecture dans *La Presse* du jour.

Nous retrouvons Mme Rheault, au centre, en compagnie des animateurs Pierre Cantin et Chantal Lavoie.

Les REER se suivent et ne se ressemblent pas.

La Fiducie Desjardins vous offre une des gammes de REER les plus complètes sur le marché. Si vous recherchez les services spécialisés d'une fiducie ou «trust», pensez à long terme. Choisissez la Fiducie Desjardins.

REER PLACEMENTS GARANTIS

Voilà un placement garanti et rentable, qui offre un rendement à toute épreuve, à l'abri de l'impôt. Et nos taux sont toujours parmi les meilleurs.

REER CPG
11,75%
17 mois
intérêts payés à l'échéance

REER FONDS DESJARDINS

Si vous visez un rendement supérieur, voilà la façon idéale d'accéder aux marchés financiers en minimisant les risques grâce à des placements diversifiés et à une gestion professionnelle.

REER AUTOGÉRÉS

Choisissez vous-même vos placements tout en profitant de notre service de courtage à prix réduit avec le REER Gestion personnelle. Nous proposons également les formules REER Gestion autonome, REER Hypothèque et REER Obligations d'épargne.

REER INSAISISSABLE

Peu importe la formule REER que vous choisissez à la Fiducie Desjardins, vous pouvez maintenant protéger vos investissements grâce à une clause d'insaisissabilité.

FINANCEMENT À L'INVESTISSEMENT

Vous pouvez emprunter pour économiser et profiter des reports d'impôts grâce à notre mode de financement spécialement conçu pour un investissement REER.

Du 19 février au 1er mars,
ouvert en semaine jusqu'à 20 h. Samedi de 10 h à 15 h.
Succursales de Montréal
(Complexe Desjardins et Peel/Sainte-Catherine) Ouvertes dès 8 h.

Avant de choisir votre REER, choisissez bien les gens qui vous l'offrent.

Fiducie Desjardins

La Fiducie Desjardins est une institution inscrite à l'assurance-dépôts du Québec.
Les taux peuvent varier sans préavis.
Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen de prospectus.

Anjou : 355-2050/1 800 361-5808
LaSalle : 366-1175/1 800 361-6633
Laval
Val des Arbres : 668-5223/1 800 361-3803
Complexe Daniel-Johnson : 686-8840/1 800 363-7964
Pointe-Claire : 630-3717/1 800 363-7864
Courtage en valeurs mobilières : 286-3245/1 800 361-5005
Brossard : 445-3224/1 800 361-4436
Longueuil : 679-2810/1 800 361-5058
Montréal
Complexe Desjardins : 286-3225/1 800 361-2680
Peel/Ste-Catherine : 499-8440/1 800 363-3915

Enfants de parents réfugiés latino-américains: cinq cas réglés, 21 refusés et 28 en suspens

LILY TASSO

■ Les 18 grévistes de la faim latino-américains et les 36 autres membres du Comité de parents réfugiés ont appris hier que cinq cas seulement avaient reçu jusqu'ici des réponses positives. Vingt et un autres ont essuyé des refus parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères établis: vie en danger, enfant victime d'abus ou abandonné. Chaque cas peut comprendre plusieurs membres d'une même famille.

Vingt-huit autres sont encore en suspens, selon les informations communiquées par Louis Grenier, directeur du Centre d'Immigration Canada pour la suppression des arriérés (CICSAR).

«Vingt-et-un refus, c'est beaucoup», estime Nicole Boudreau, membre du comité de soutien formé de 60 personnalités québécoises dont une délégation rencontrait hier M. Grenier pour la deuxième fois.

C'est l'appui de ce comité qui a valu aux parents réfugiés de voir leurs dossiers traités en priorité et avec beaucoup de célérité dans différents pays: Chili, Equateur, Guatemala, Nicaragua, Pérou, République Dominicaine, Salvador.

Tout en se réjouissant pour les cinq cas qui ont été acceptés, Mme Boudreau se demande si, en vue de pouvoir rejoindre leurs parents, les enfants refusés doivent être mis dans la rue afin de répondre aux critères. «Notre comité doit se réunir demain (aujourd'hui) pour décider de la stratégie à adopter», ajoute-t-elle.

Pour sa part, M. Grenier voit les choses d'un autre oeil. Pour lui, un enfant abandonné est celui qui est sans la surveillance d'un adulte. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des enfants des parents réfugiés, restés sous la garde d'un oncle, d'un voisin, d'un ami... Ce qui, à son avis, explique le grand nombre de refus.

Dans l'ensemble, il est satisfait des résultats et souligne l'effort très spécial consenti par de nombreux agents d'immigration pour répondre à l'attente des parents. «Tous les télex avaient été envoyés le 15 janvier. Une semaine après, on commençait à traiter les cas», rapporte M. Grenier.

Il signale par ailleurs que sept cas convoqués par les ambassades dont trois dans le groupe des grévistes, ne se sont pas présentés à l'entrevue. Treize autres seront vus bientôt dont l'un pour la seconde fois. Restent six cas difficiles, dont trois au Salvador pour lesquels un agent d'immigration passe cette semaine entière dans ce pays.

De plus en plus de réfugiés à l'aéroport de Gander

Presse Canadienne

GANDER

■ La levée des restrictions sur les voyages en Europe de l'Est a énormément augmenté le nombre de réfugiés à l'aéroport de Gander, T.-N.

Le porte-parole des services d'immigration, Paul Greene, a indiqué qu'au moins 102 personnes, des Bulgares pour la plupart, ont quitté des avions soviétiques et cubains jeudi.

L'aéroport de Gander a toujours servi d'escale de réapprovisionnement de carburant pour les appareils effectuant des vols transatlantiques et les passagers voyageant à bord d'avions reliant l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Est et Cuba doivent patienter dans un terminal avant de poursuivre leur itinéraire. Un nombre grandissant d'entre eux, cependant, décident de se servir de leurs nouveaux passeports et refusent de remonter à bord.

Le personnel d'Immigration Canada a dû être augmenté et des quarts de nuit ont été créés afin de prendre soin des nouveaux réfugiés. Les 650 requêtes de statut de réfugié présentées à Gander au cours des huit premières semaines de l'année ont déjà dépassé le total de 499 de l'année dernière.

Ciné·extra
"BOIRE ET DÉ-BOIRES"
Elle ne supporte pas la boisson... et devient rapidement INSUPPORTABLE!
Bruce Willis et Kim Basinger réunis dans une comédie INCROYABLEMENT DRÔLE!!!
ce soir à 20h00
PLUS ON LA REGARDE PLUS ON L'ÉCOUTE

VOICI LES BOLS MODE 1 69* CHACUN

Collectionnez dès maintenant les bols mode et napperons de Shell.

Procurez-vous les 4 bols mode tout usage de grande qualité au prix avantageux de 1,69 $* chacun. Ils sont offerts en 4 jolies couleurs: rose, bleu, jaune et vert.

Ces superbes bols aux dimensions généreuses (400 mL/14 onces) conviennent à tous les usages. Ils sont:

- idéals pour les soupes et les potages
- pratiques pour les cafés au lait et les céréales
- assez grands pour les chips, les pretzels, les arachides, les noix...
- parfaits pour les trempettes, les desserts, etc.

Ou encore, procurez-vous l'un des 4 napperons mode aux couleurs assorties au prix incroyable de 69¢* chacun.

* Avec un plein de carburant (min. 25 L) dans toutes les stations Shell participantes du Québec et des Maritimes. Plus taxe provinciale. Un bol ou un napperon par plein, par client. Jusqu'à épuisement des stocks.

NAPPERON 69¢* CHACUN

Ça bouge avec Shell